



HAL
open science

Rapport de fin d'opération de diagnostic archéologique. Evreux - 7, rue Joséphine

Pierre Wech

► **To cite this version:**

Pierre Wech. Rapport de fin d'opération de diagnostic archéologique. Evreux - 7, rue Joséphine. Mission Archéologique Départementale de l'Eure. 2009. hal-04345779

HAL Id: hal-04345779

<https://hal.science/hal-04345779>

Submitted on 14 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Mission archéologique départementale de l'Eure

**RAPPORT DE FIN D'OPÉRATION
DE DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE**

—
Evreux
7, Rue Joséphine

Par Pierre Wech
Avec la collaboration de Stéphanie Zeller, Sébastien Cormier et Eric Leconte



Table des matières

1. INTRODUCTION	8
<u>1.1. MOTIFS DE L'INTERVENTION</u>	8
<u>1.1.1. Présentation</u>	8
1.1.1.1. Le projet d'aménagement	8
1.1.1.2. Cadre géographique, géologique et topographique	8
1.1.1.2. Contexte historique et archéologique	9
<u>1.1.2. Prescription de diagnostic</u>	16
<u>1.2. NATURE DE L'INTERVENTION</u>	19
<u>1.2.1. Méthodologie de l'opération</u>	19
1.2.1.1. Moyens techniques et humains	19
1.2.1.2. Système d'enregistrement des données	19
<u>1.2.2. Nature des travaux effectués</u>	19
2. RESULTATS SIGNIFICATIFS	20
<u>2.1. RÉPARTITION PAR SONDAGE</u>	20
<u>2.1.1. Sondage 1</u>	20
<u>2.1.2. Sondage 2</u>	26
<u>2.1.3. Sondage 3</u>	30
<u>2.1.4. Sondage 4</u>	34
<u>2.1.5. Sondage 5</u>	38
<u>2.1.6. Sondage 6</u>	49
<u>2.1.7. Sondage 7</u>	49
<u>2.1.8. Sondage 8</u>	50
<u>2.2. RÉPARTITION CHRONOLOGIQUE</u>	54
<u>2.2.1. Protohistoire et Antiquité</u>	54
<u>2.2.2. Le Moyen-Age</u>	54
<u>2.2.3. L'époque moderne</u>	58
<u>2.2.4. L'époque contemporaine</u>	59
3. BILAN DU DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE	60
4. BIBLIOGRAPHIE	61
5. INVENTAIRES DU MATERIEL ARCHEOLOGIQUE	62
<u>5.1. PAR NUMÉRO D'INVENTAIRE</u>	63
<u>5.2. PAR MATÉRIAU-FONCTION-DESTINATION-TYPE-IDENTIFICATION</u>	67
6. INVENTAIRES, PLANCHES ET PHOTOGRAPHIES DES VESTIGES	73
<u>6.1. INVENTAIRE DES US PAR SONDAGE</u>	73
<u>6.2. INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES DES VESTIGES PAR SONDAGE</u>	85
<u>6.3. PLANS GÉNÉRAUX ET PLANCHES DE RELEVÉS DE DÉTAIL DES VESTIGES PAR SONDAGE</u>	99

Fiche signalétique (1)

Volume 1

Auteur :	Pierre WECH (dir.)
Titre :	Evreux
Sous-titre :	7, Rue Joséphine
Nombre de pages :	114
Nombre d'illustrations :	60
Nombre de tableaux :	5
Nombre de planches :	29

Résumé :

La prescription de diagnostic a porté sur une surface de 4392 m² dans l'enceinte de l'ancienne abbaye de Saint-Taurin, dans l'agglomération actuelle d'Evreux. La parcelle concernée se situe à moins de 200 m au nord-ouest de l'église Saint-Taurin (vestiges romans conservés), et immédiatement au nord de l'actuelle chapelle de la congrégation des soeurs de la Providence. Le diagnostic s'est révélé positif et a permis la mise au jour d'une occupation attribuable aux XIV^e-XV^e siècles, caractérisée notamment par la présence d'un important bâtiment à contreforts et de plusieurs murs de clôture, à proximité immédiate d'un point de franchissement de l'Iton. Aucune occupation antérieure n'a été mise en évidence et l'ensemble bâti a été démoli au XVI^e siècle pour une mise en jardin de la parcelle. Par la suite, un vivier et ses canaux d'alimentation et d'évacuation ont été creusés en ces lieux qui, depuis lors, sont restés des jardins.

Fiche signalétique (2)

Situation de l'intervention archéologique

Département : Eure (27) Arrondissement : Evreux
Commune(s) : Evreux Canton : Evreux nord
Lieu-dit : 7, Rue Joséphine

Références cadastrales : BT 338

Coordonnées Lambert : X ouest = 512.420 X est = 512.510
Y nord = 1147.870 Y sud = 1147.800

Emprise du projet : 4392 m² (0.44 ha)
Occupation du sol : herbage et jardin

Références administratives

Projet : Construction d'un établissement d'accueil spécialisé pour adultes
Aménageur : Odyssénior
Arrêté de prescription : AD/2009/32
Date de réception de la prescription : 02 juillet 2009
Date d'engagement de la Mission archéologique départementale : 17 juillet 2009
Date d'attribution du diagnostic : 12 août 2009
Dates d'intervention du : 22 septembre 2009 au : 30 septembre 2009
Opérateur : Mission archéologique départementale de l'Eure
Site archéologique de *Gisacum*
8, rue des thermes - 27930 Le Vieil-Evreux
Tél. : 02.32.31.94.78 - Fax : 02.32.29.86.56
Courriel : laurent.guyard@cg27.fr
ou : marion.berranger@cg27.fr
ou : pierre.wech@cg27.fr

Résultats significatifs

Programme :
Chronologie : MED, MOD
Eléments de datation : céramique, résidus de métallurgie, terres cuites
architecturales, traces d'outils
Précisions chronologiques : Bas Moyen-Age, époque moderne, époque contemporaine
Mots-clefs : bâtiment à contreforts, murs de clotûre, cours, vivier, pont,
niveaux de sol, démolition, fosses de plantation
Lieu de dépôt du matériel archéologique : Mission archéologique départementale de l'Eure
8, rue des thermes - 27930 Le Vieil-Evreux
02.32.31.96.70

Générique de l'opération

Intervenants administratifs

Conseil général de l'Eure

Dominique SOULIER (Directeur général des services)
Christian CHERMEUX (Délégué à l'animation, Directeur de la culture)
Laurent GUYARD (Responsable de la MADE)
Marion BERRANGER (adjointe au responsable de la MADE)
Claire GROUT (Secrétaire comptable, MADE)

Ministère de la Culture, DRAC Haute-Normandie, Service régional de l'archéologie

Thierry BONIN (Conservateur régional de l'archéologie)
Thierry LEPERT (Ingénieur d'études)

Intervenants scientifiques

Direction scientifique

Pierre WECH (MADE) : suivi de terrain, photographies et relevés de terrain, DAO, classement des photographies, saisie informatique, inventaires des données, rapport de fin d'opération

Equipe de fouille professionnelle

Stéphanie ZELLER (MADE) : suivi de terrain, photographies et relevés de terrain, DAO, inventaire des données et saisie informatique
Dorothee MATHIS (MADE) : suivi de terrain, photographies et relevés de terrain
Amandine TREMEL (MADE) : suivi de terrain, photographies et relevés de terrain
Sébastien CORMIER (MADE) : gestion du matériel archéologique, inventaire des données et saisie informatique
Eric LECONTE (MADE) : archives et carte archéologique préalables

Intervenants techniques

Terrassements : société Drouet - Jérôme Coupé (conducteur)

Topographie : cabinet Olivia Davrinche - Claude Lisneuf (géomètre)

Table des figures

Figure 1 - Situation de l'intervention dans le département de l'Eure	7
Figure 2 - Localisation (en rouge) de la parcelle diagnostiquée sur la commune d'Evreux - Rue Joséphine	7
Figure 3 - Localisation (en rouge) sur vue aérienne d'Evreux, de la parcelle diagnostiquée	7
Figure 4 - Plan du projet d'aménagement ayant motivé la prescription de diagnostic	8
Figure 5 - Localisation (en rouge) de la parcelle diagnostiquée dans son contexte géologique	9
Figure 6 - Localisation de l'opération en périphérie de l'agglomération antique	10
Figure 7 - Localisation des opérations antérieures ayant livré des éléments d'occupation antique	11
Figure 8 - Localisation du diagnostic dans le contexte des occupations reconnues du Haut Moyen-Age	12
Figure 9 - Extrait du plan figuré de la paroisse Saint-Gilles réalisé en 1578	13
Figure 10 - <i>Monasticon Gallicanum</i> . Vue cavalière de l'abbaye Saint-Taurin et de ses possessions en 1680	15
Figure 11 - Extrait du plan Chouard de 1789 montrant la zone de l'abbaye Saint-Taurin	15
Figure 12 - Légende et phasage couleur des planches et figures	20
Figure 13 - Le fossé en eau vu dans le sondage 1 (plan, clichés et stratigraphie)	21
Figure 14 - Le mur 001.003 vu de l'ouest	23
Figure 16 - La maçonnerie 001.005 vue de l'ouest	24
Figure 15 - Le mur 001.003 vu du nord	24
Figure 17 - Vue du parement septentrional de la maçonnerie 001.005	24
Figure 18 - Le matériel significatif découvert dans le sondage 1	25
Figure 19 - Vue du mur 002.002 depuis le nord	26
Figure 20 - Vue du mur 002.002 et de sa fondation depuis l'est	27
Figure 21 - La fosse 002.003 vue du nord	28
Figure 22 - Le matériel céramique du sondage 2	29
Figure 23 - Vue des murs 003.001 et 003.002 depuis le nord	30
Figure 24 - Vue des murs 003.003 / 003.007 et du piédroit de porte depuis le nord	31
Figure 25 - Bloc sculpté en emploi dans le mur 003.007	31
Figure 26 - Vue des fondations du mur 003.002 depuis l'ouest	32
Figure 27 - Vue des murs 003.003 et 003.018 depuis le sud	32
Figure 28 - Le matériel significatif découvert dans le sondage 3	33
Figure 29 - La fosse 004.001 (plan, coupe et clichés)	34
Figure 30 - Coupe à travers le mur 004.012 et la tranchée 004.009, vue depuis le nord	35
Figure 32 - Pieu découvert dans la tranchée 004.009	36
Figure 31 - Vue en coupe des vestiges du mur 004.020, depuis le sud	36
Figure 34 - Le matériel significatif découvert dans le sondage 4	37
Figure 33 - Vue en coupe de la tranchée 004.009 recoupant le mur 004.012, depuis le sud	37
Figure 35 - Vue en enfilade depuis l'est de la façade du bâtiment 1	38
Figure 37 - Vue des fondations et de l'assise de réglage en briques du bâtiment 1, au niveau du piédroit occidental de la porte axiale	39
Figure 36 - Vue de la porte axiale du bâtiment 1 depuis le sud-est	39
Figure 39 - Vue de l'angle sud-ouest du bâtiment 1, depuis le sud	40
Figure 38 - Vue de l'angle sud-est du bâtiment 1, depuis le nord	40
Figure 40 - Vue de l'emplacement du probable évier du bâtiment 1, depuis le nord	41
Figure 41 - Vue des murs 005.010 et 005.012 depuis l'est	42
Figure 42 - Vue du foyer 005.007 depuis le nord	42
Figure 43 - Relevé en plan du foyer inséré dans le mur 005.006 et des structures environnantes	43
Figure 44 - Vue des maçonneries du bâtiment 3 dans le sondage 5, depuis l'est	44
Figure 46 - Vue en coupe de la tranchée de spoliation 005.034	45
Figure 45 - Assemblage photographique montrant en coupe le bassin 005.033	45
Figure 47 - Le mobilier significatif découvert dans le sondage 5	47
Figure 48 - Le mobilier significatif découvert dans le sondage 5	48
Figure 50 - Stratigraphie sommaire du sondage 7	49
Figure 49 - Stratigraphie sommaire du sondage 6	49
Figure 51 - Le matériel significatif découvert dans le sondage 7	50
Figure 52 - Le mur 008.005 et le contrefort 008.004 vus du nord	51
Figure 53 - Vue en coupe des niveaux de sol à l'intérieur du bâtiment 1	51
Figure 54 - Les maçonneries du bâtiment 3 et leur raccordement au bâtiment 1, vus de l'ouest	52
Figure 55 - Le mobilier significatif découvert dans le sondage 8	53
Figure 56 - Traces de brettage sur les blocs de grand appareil calcaire de la phase 1	56
Figure 57 - Représentation figurée des constructions identifiées par la fouille et confirmation de la localisation	57

Figure 58 - Les constructions vue en fouille, représentées sur le plan de la paroisse Saint-Gilles (1578)	57
Figure 59 - Le jardin à la française et son bassin d'agrément, représentés en 1680 sur le <i>Monasticum Gallicanum</i>	59
Figure 60 - Le bassin (en bleu) sur le cadastre napoléonien de 1811	59

Table des tableaux

Tableau 1 - Linéaires et surfaces des tranchées du diagnostic	19
---	----

Table des planches

Planche 1 - Plan de la parcelle avec report de l'emprise du projet d'aménagement et de la localisation des sondages réalisés lors du diagnostic	100
Planche 2 - Plan du diagnostic avec indication des altitudes, localisation des relevés stratigraphiques et des sondages profonds	101
Planche 3 - Plan du diagnostic avec localisation et numérotation des structures	102
Planche 4 - Localisation et numérotation du mobilier isolé dans chaque sondage	103
Planche 5 - Plan, clichés et coupe ouest restituée du sondage 1	104
Planche 6 - Plan, clichés et coupe est restituée du sondage 1	105
Planche 7 - Plan, clichés et coupes longitudinales du sondage 2	106
Planche 8 - Plan, cliché et coupe du four 002.001	107
Planche 9 - Plans, clichés et coupe longitudinale nord du sondage 3	108
Planche 10 - Plan, clichés et coupe longitudinale nord du sondage 4	109
Planche 11 - Plan, clichés et coupe longitudinale nord du sondage 5	110
Planche 12 - Plan, clichés et coupe longitudinale partielle nord du sondage 8	111
Planche 13 - Restitution du premier projet architectural et des niveaux de sol associés	112
Planche 14 - Le grand appareil calcaire dans les constructions de la phase 1	113
Planche 15 - Plan restitué du bâti médiéval dans son état final	114

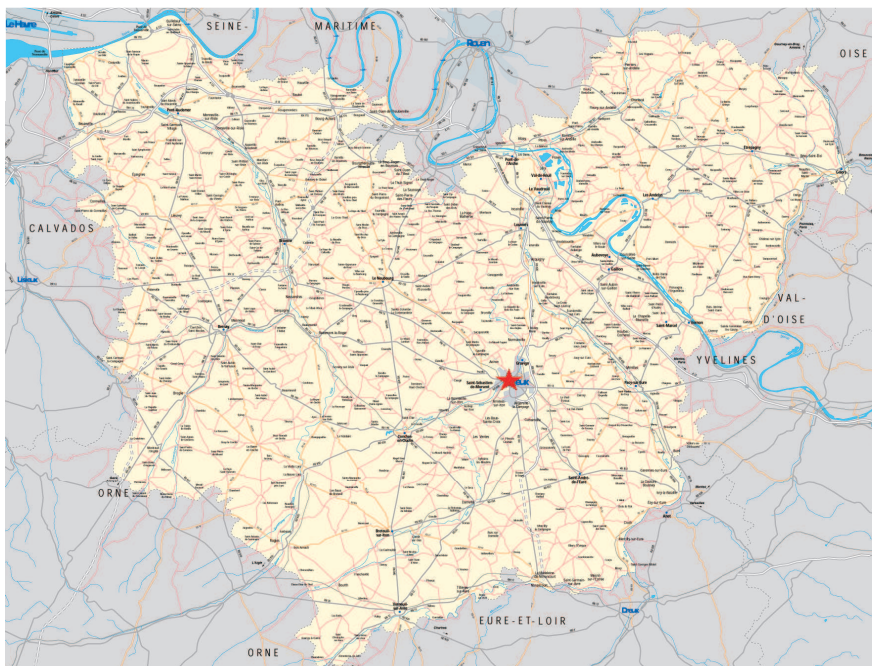


Figure 1 - Situation de l'intervention dans le département de l'Eure



Figure 2 - Localisation (en rouge) de la parcelle diagnostiquée sur la commune d'Evreux - Rue Joséphine (Fond de carte IGN n° 2013 O - 1/25 000°)

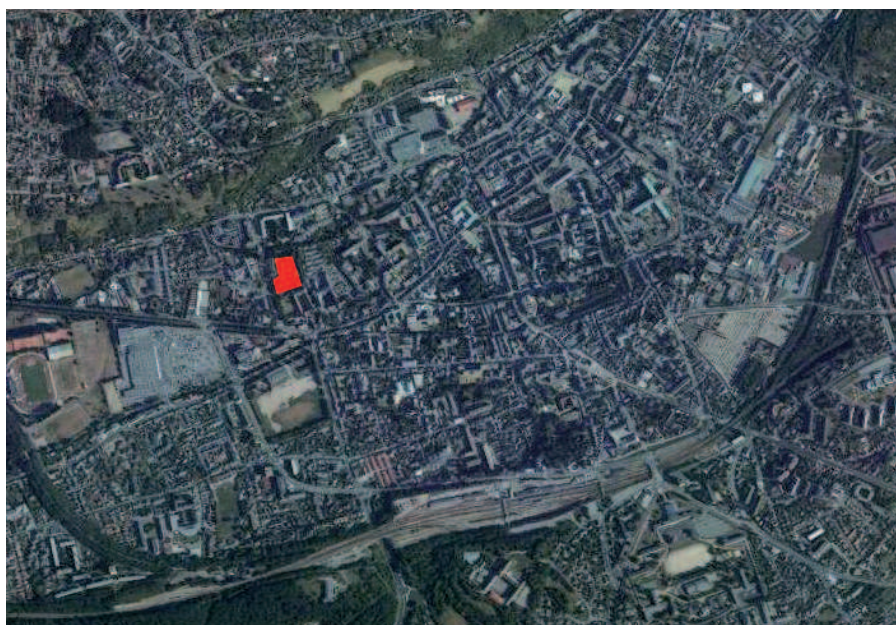


Figure 3 - Localisation (en rouge) sur vue aérienne d'Evreux, de la parcelle diagnostiquée (Source Géoportail ©IGN 2009))

1. INTRODUCTION

1.1. MOTIFS DE L'INTERVENTION

1.1.1. Présentation

1.1.1.1. Le projet d'aménagement

L'émission de la prescription de diagnostic archéologique fait suite à un projet de construction d'un centre d'accueil spécialisé pour adultes, au n°7 de la rue Joséphine à Evreux, département de l'Eure (fig. 1 à 4). La prescription ne concerne que la surface directement menacée par le projet sus-nommé, à savoir l'emprise des futurs bâtiments, mais aussi les accès viabilisés et les espaces de stationnement envisagés (cf. ci-dessous paragraphe 1.1.2).

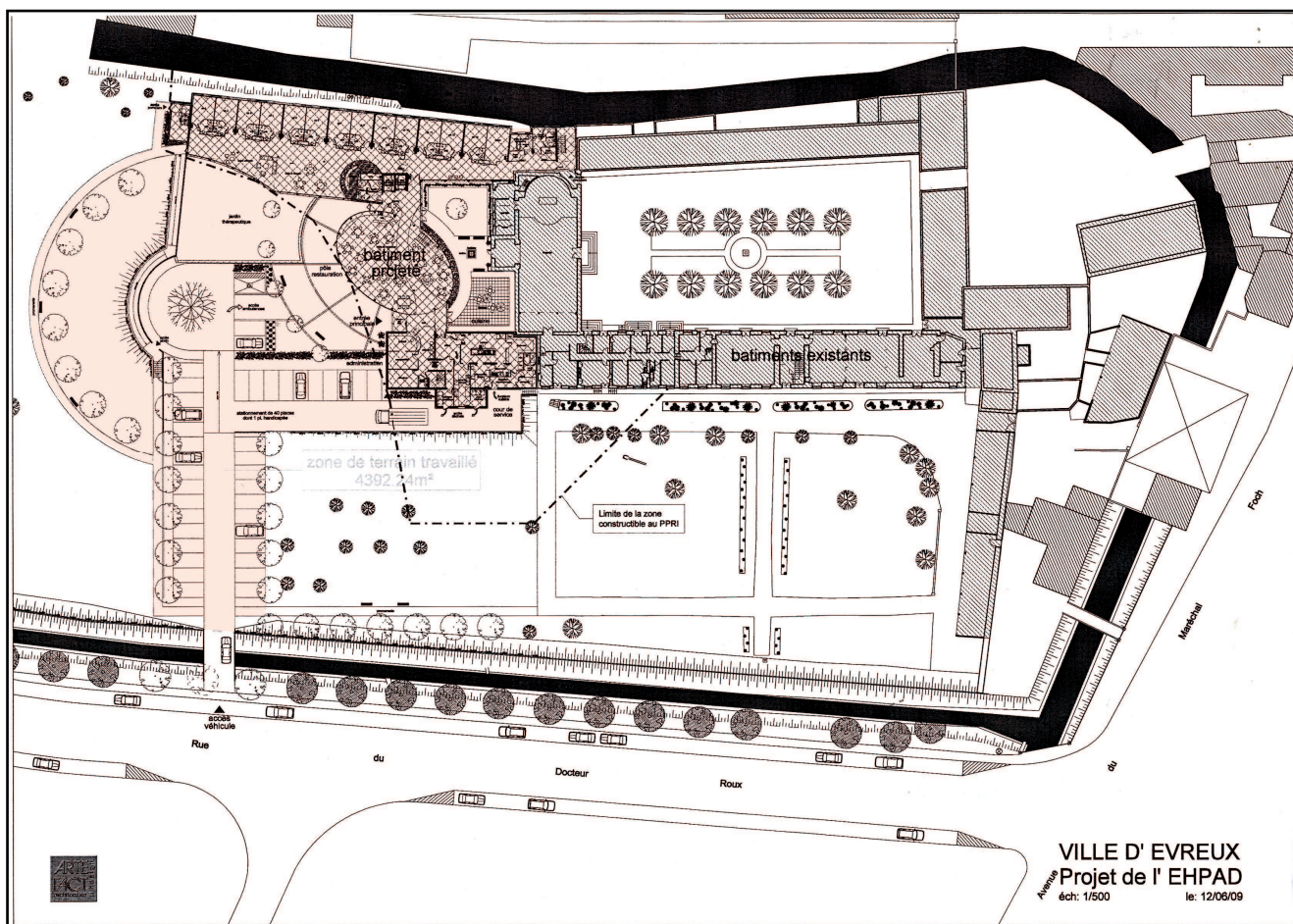


Figure 4 - Plan du projet d'aménagement ayant motivé la prescription de diagnostic (en rosé : surface prescrite).
 Plan cabinet Artefact.

1.1.1.2. Cadre géographique, géologique et topographique

Les parcelles ayant fait l'objet de ce diagnostic archéologique se situent dans le département de l'Eure, sur la commune actuelle d'Evreux (fig. 1 et 2). Les terrains prescrits se trouvent en fond de vallée de l'Iton, sur des terrasses alluviales dont l'altitude actuelle oscille entre 62 et 63 m NGF. Ils se présentent aujourd'hui comme des herbages sans relief particulier, cernés sur trois côtés par des bras et canaux de dérivation de l'Iton (fig. 3 et 4).

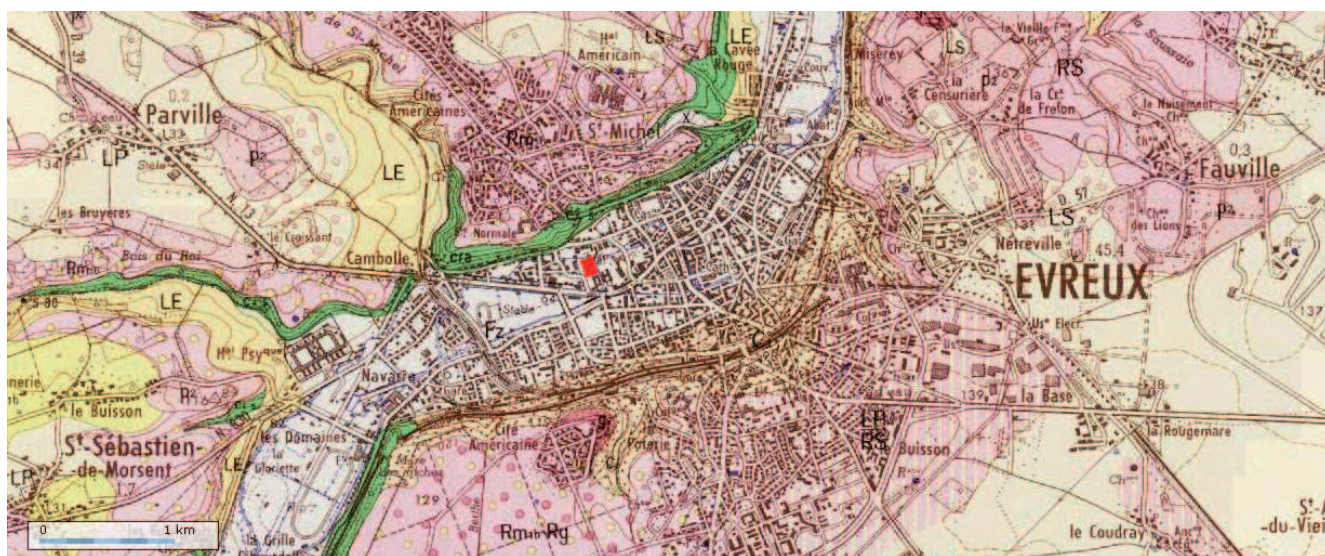
L'examen de la carte géologique au 1/50 000^e des lieux nous apprend que le substrat géologique se présente ici comme des formations superficielles quaternaires : alluvions modernes (Fz) recouvrant des alluvions

plus anciennes (Fy) (**fig. 5**). La notice de la carte géologique au 1/50 000^e les décrit ainsi (extrait de la *Notice de la carte géologique 1/50 000^e d'Evreux - 1977 - BRGM - Service géologique national, p. 10*) :

- Fy : alluvions anciennes de moyen et bas niveau (10 à 30 m). Elles forment soit des terrasses, soit des glacis alluviaux (surface topographique en pente douce). D'une épaisseur variant entre 5 et 10 m, les alluvions anciennes sont constituées par une alternance de lits de silex et de lits sableux plus ou moins rubéfiés. Elles sont encore activement exploitées, aussi bien dans la vallée de l'Eure (terrasse au-dessus de Jouy-sur-Eure, Authouillet) que dans la vallée de l'Iton (Gravigny).

- Fz : alluvions modernes. Elles sont importantes dans les vallées de l'Eure et de l'Iton. De texture limono-argileuse, les alluvions modernes renferment toutefois de nombreux silex provenant des formations résiduelles ou des colluvions de pente à silex intercalés avec des lits siliceux où l'on reconnaît encore les gros grains de quartz des Sables de Lozère. Peu épaisses (environ 1 m), sauf dans les lobes convexes des méandres, elles reposent sur les alluvions grossières Fy. Dans la vallée du ru de Saint-Ouen au Nord de la Chapelle-Réanville, les alluvions modernes comprennent des tourbes, notamment dans les zones de sources issues du Sparnacien.

Les sondages pratiqués lors de notre intervention ont confirmé, comme nous le verrons plus bas, la nature de ce substrat en révélant partout des formations alluviales de grave sableuse, plus ou moins grossières, dont l'épaisseur n'a nulle part été testée.



**Figure 5 - Localisation (en rouge) de la parcelle diagnostiquée dans son contexte géologique.
(Fond Carte géologique de la France 1/50 000^e - BRGM)**

1.1.1.2. Contexte historique et archéologique

Evreux à travers les époques

La commune d'Evreux est bien connue pour son passé antique et médiéval. Nichée au creux de la vallée de l'Iton, l'agglomération se trouve à la croisée de nombreux axes de circulation terrestres, reliant notamment Paris à Lisieux ou encore Chartres à Rouen (Cliquet 1993, p. 128). Alors que ses origines protohistoriques restent aujourd'hui mal connues, pour ne pas dire inconnues, Evreux devint, à l'époque gallo-romaine, le chef-lieu de la cité des *Aulerci Eburovici* sous le nom de *Mediolanum Aulercorum* (Hartz 2007, pp. 39 - 41).

La ville connut son apogée au II^e siècle de notre ère, atteignant alors son extension maximale, avant de décliner et de se rétracter, comme bon nombre d'agglomérations gauloises, dans le courant du III^e siècle (Cliquet 1993, p. 125). Peu de données nous permettent d'appréhender la ville de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen-Age : devenue siège d'un évêché au IV^e siècle, elle conserva toujours une importance régionale certaine, puisque résidence des comtes éponymes à partir de 989. De nos jours, Evreux est la préfecture du département de l'Eure.

Contexte archéologique antique¹

Les terrains ayant fait l'objet de cette intervention se situent au coeur de l'agglomération actuelle, cernés par plusieurs bras et canaux de dérivation de l'Iton (**fig. 4**). La situation antique était bien différente, puisque nous nous trouvions alors en proche périphérie, mais néanmoins hors du tissu urbain (**fig. 6**).

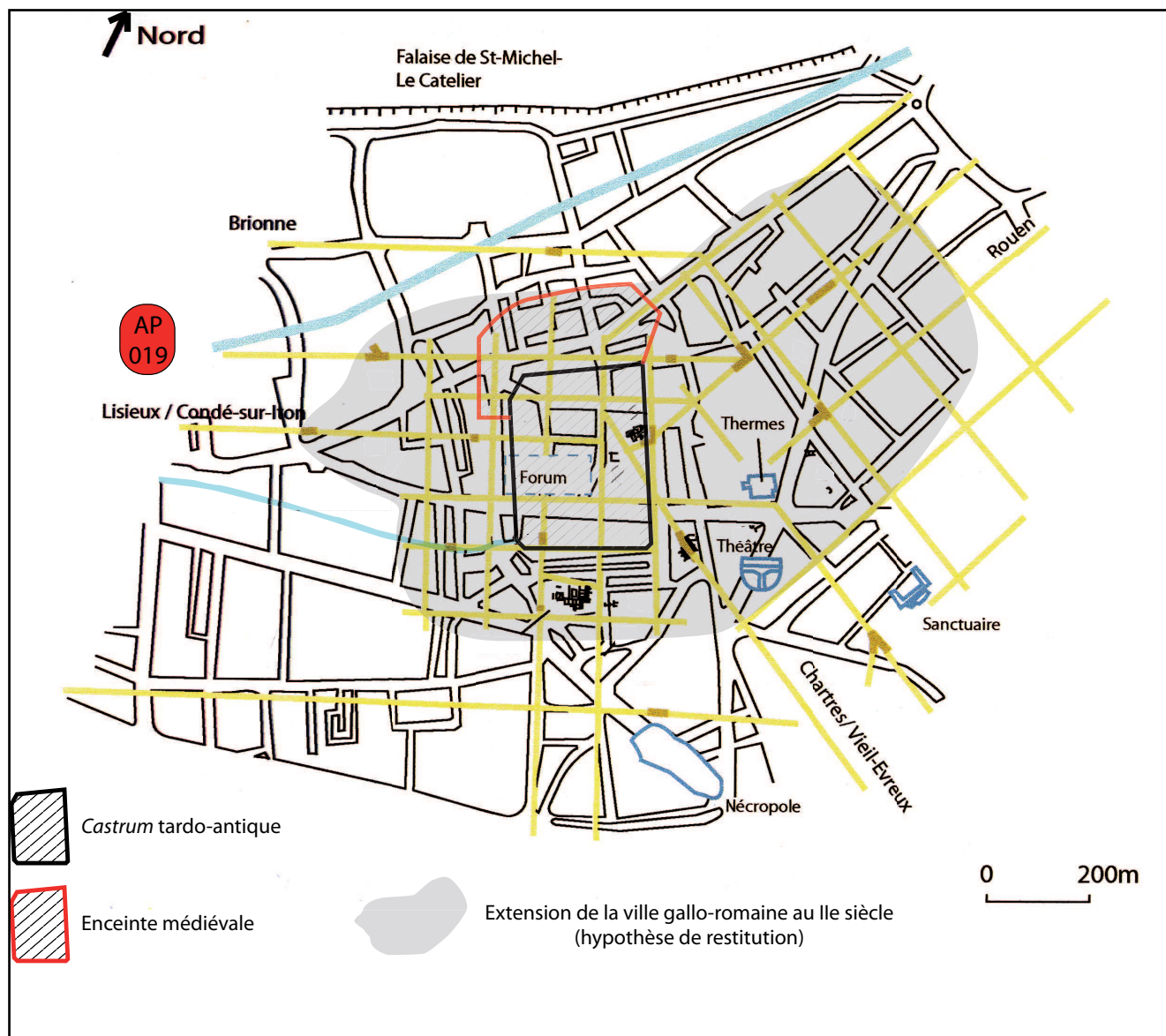


Figure 6 - Localisation de l'opération en périphérie de l'agglomération antique.

D'après Hartz 2007, p. 40, fig. 10.

Notre connaissances de la ville antique et de ses faubourgs, liée notamment au développement des opérations d'archéologie préventive, s'est considérablement accrue ces vingt dernières années. Ainsi, un diagnostic réalisé en 1998, rue Joséphine a livré des niveaux dépotoirs s'étalant du I^{er} au XV^e siècles (**fig. 7**, n° 1). Les fouilles de la ZAC Joséphine, en 1999-2000, ont révélé des niveaux d'occupation probablement antiques (n° 11), tandis que, plus à l'est, plusieurs tronçons de rue/voie étaient mis au jour lors de diagnostics et de surveillances de travaux (n° 2, 3, 4 et 7).

En outre, des habitats, le plus souvent en matériaux périssables, ont pu être mis en évidence (n° 2 et 3), alors qu'ailleurs ont été mis au jour des sols et des niveaux d'occupation (n° 5, 6, 7 et 8). D'autres découvertes, souvent plus anciennes, attestent de la présence de mobilier antique en des lieux précis (n° 9, 10 et 12). En avril 2009, la Mission archéologique départementale a également réalisé un diagnostic rue Victor Hugo (**fig. 7**, n° 13)

¹ Les informations présentées dans cette partie proviennent, sauf mention contraire, du rapport de fouille de B. Le Cain (INRAP) rendu en juillet 2003 (Le Cain 2003).

qui, s'il n'a livré aucune occupation structurée, a néanmoins mis au jour une fosse gallo-romaine, correspondant vraisemblablement à une zone de prélèvement de grave en périphérie de la ville².

Ces éléments permettent de restituer l'existence probable d'un faubourg immédiatement à l'ouest de la ville et d'occupations satellites dans cette zone. D'une façon générale, et en ce qui nous concerne, l'étude succincte de ces données, préalablement à la phase de terrain, montrait clairement que les parcelles à diagnostiquer se trouvaient hors de l'agglomération et de la zone habitée durant l'Antiquité, mais pouvaient tout à fait receler des traces d'une occupation antique satellite. En outre, la présence supposée de voies dans cette zone, voire dans l'emprise même du projet d'aménagement, pouvaient laisser supposer la présence de nécropoles.

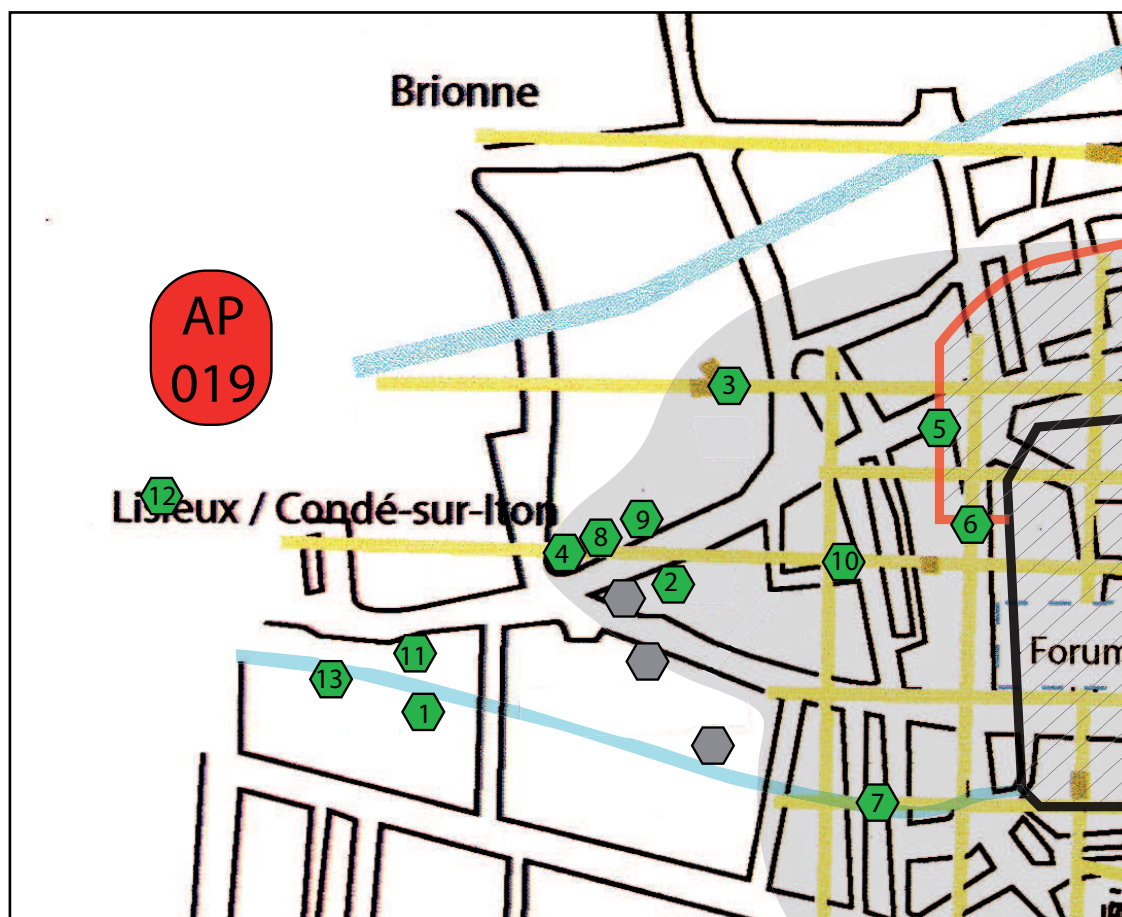


Figure 7 - Localisation des opérations antérieures ayant livré des éléments d'occupation antique. En gris : les diagnostics négatifs.

Contexte archéologique médiéval³

Nous connaissons bien mal l'aspect de la ville et de son tissu urbain au cours du Haut Moyen-Age. Rares sont en effet les opérations archéologiques ayant livré des éléments touchant cette période, ce qui ne permet d'appréhender ni la nature ni la densité de l'occupation de cette zone⁴.

Certains éléments permettent néanmoins d'avancer quelques hypothèses. Henri Lamiray, notamment, estimait en 1927 qu'une chapelle mérovingienne dédiée à Saint-Martin occupait les lieux⁵. Cette dernière aurait été bâtie par Saint Laudulphe⁶, à proximité du tombeau de Saint-Taurin, premier évêque d'Evreux qui a évangélisé la région au IV^e siècle. Plusieurs découvertes archéologiques⁷ confirment dans ce secteur la présence d'objets attribuables à l'Antiquité ainsi que l'existence d'un lieu d'inhumation du haut Moyen-Age. Une pierre portant

2 Guyard 2009, p. 19.

3 Voir Le Cain 2003.

4 Cliquet 1993, p. 147.

5 Lamiray 1927.

6 Ibid. p. 64.

7 Ibid. p. 62.

une inscription chrétienne attribuée au IV^e siècle fut découverte en 1842 par M. Chassant près du caveau de Saint-Taurin lors de la réfection du choeur de l'église⁸. En 1869, dans un terrain touchant l'église, un trésor de 67 monnaies carolingiennes fut mis au jour parmi des sarcophages et des ossements. Enfin, des fouilles menées par le Dr Oursel en 1907, dans la partie ouest de la place Saint-Taurin, ont livré du mobilier gallo-romain et du Haut Moyen-Age ainsi qu'un sarcophage. La position des deux dernières trouvailles n'est pas connue très exactement et il est possible que tout ou partie d'entre elles se situe sur l'emprise du cimetière saint-Gilles qui est enclavé, avec l'église paroissiale du même nom, dans le territoire de l'abbaye. On signalera par ailleurs la découverte, il y a plusieurs décennies lors de travaux d'urbanisme, de sarcophages mérovingiens à proximité immédiate de l'église Saint-Taurin (fig. 8)⁹.

Tous ces éléments indiquent qu'une occupation s'est développée dans la zone, probablement greffée sur le faubourg antique évoqué précédemment, et ce dès le Haut Moyen-Age. Nous serions donc en présence d'un nouveau faubourg organisé à l'époque mérovingienne autour d'une nécropole et d'un possible sanctuaire chrétien, et qui aurait par la suite donné naissance à l'abbaye Saint-Taurin.

La création de cette abbaye et de son domaine (parcs, jardins, vergers, ...) allait ainsi neutraliser le développement urbain de ce secteur d'Evreux. Exception notable cependant : la fouille de la ZAC Joséphine (fig. 8), en 1999-2000, qui a révélé des niveaux de « terres noires » livrant du mobilier des VII^e - VIII^e et XII^e - XIII^e siècles.

La parcelle diagnostiquée étant dès lors entrée dans le giron de Saint-Taurin et ne l'ayant pas quitté depuis, nous ne nous pencherons pas davantage sur les éléments, pourtant nombreux¹⁰, relatifs à la période du Moyen-Age classique découverts en dehors des propriétés de l'abbaye, pour nous concentrer sur ces dernières.

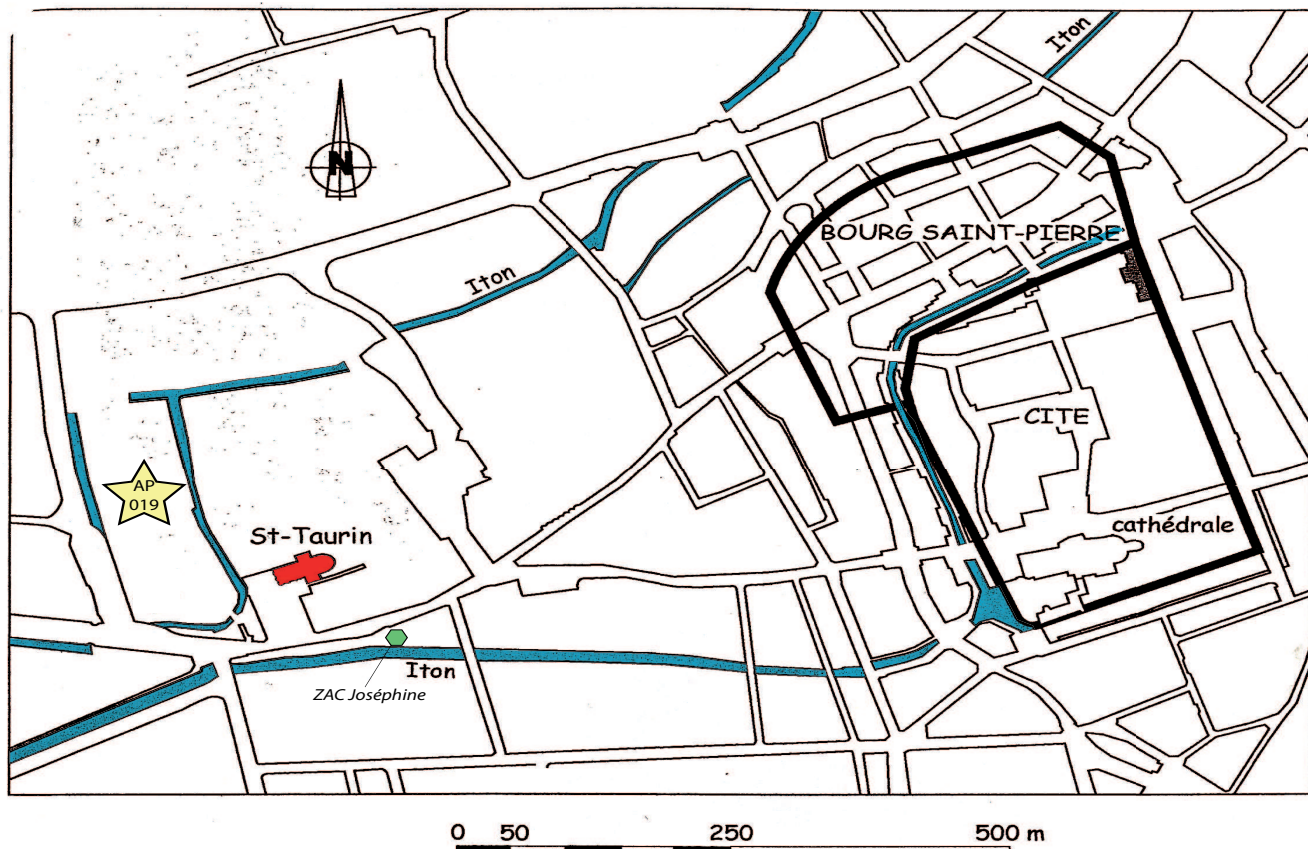


Figure 8 - Localisation du diagnostic dans le contexte des occupations reconnues du Haut Moyen-Age.

8 La datation de cette inscription est sujette à polémique : certains estiment devoir la situer entre le VI^e et le VIII^e siècles, tandis que d'autres encore ne le font pas remonter au-delà du IX^e siècle (Cliquet 1993, p. 147).

9 Information orale L. Guyard : documentation photographique émanant d'un particulier et transmise au SRA dans les années 1990 ou au début des années 2000.

10 Voir à ce sujet Le Cain 2003.

L'abbaye Saint-Taurin

Afin d'évoquer l'historique des lieux, nous nous inspirerons ici de l'excellente présentation qu'en avait faite Bénédicte Guillot (Guillot 2004, p.2-4).

L'abbaye bénédictine de Saint-Taurin fut fondée au X^e siècle par Richard I^{er}, duc de Normandie. Entre 962 et 996, il céda, par un acte de donation¹¹, des dîmes, des églises de l'Evrecin, des traits de pêche sur l'Eure, les moulins de Louviers et d'autres possessions dans le Cotentin, le Lieuvin ainsi que les foires et les coutumes d'Evreux à la Saint-Taurin et à la Saint-Benoît. Le duc est explicitement cité comme fondateur «*Ricardus filius Willelmi, dux Normannie (a), qui abbatiam in honore sancti Taurini Ebroicensis instituit* ».

La disposition des bâtiments de l'abbaye médiévale n'est pas connue. H. Lamiray signale l'existence de tours d'après un texte de 1271 mentionnant la vente d'un terrain près des tours de l'abbaye. L'église actuelle a conservé quelques vestiges de l'époque romane du côté septentrional. Le reste de l'édifice date de la fin du Moyen-Age ou de l'époque moderne.

Un plan daté de 1578, représente en perspective l'enclos et les bâtiments de l'abbaye (**fig. 9**)¹². Elle est établie de part et d'autre d'un bras de l'Iton : le logis abbatial (nommé « manoir abbatial Saint-Taurin ») et le colombier sur la rive occidentale, l'église et vraisemblablement les bâtiments réguliers sur la rive orientale [...].



Figure 9 - Extrait du plan figuré de la paroisse Saint-Gilles réalisé en 1578
(Archives départementales de l'Eure, II PL 69). En rose : localisation approximative du diagnostic

11 L'original est perdu, mais plusieurs copies existent dont une du XIII^e siècle, qui est conservée dans le Petit Cartulaire de Saint-Taurin (Arch. Dép. Eure). Fauroux 1961, pp. 74 - 76.

12 Arch. dép. Eure, II PL 69.

Le *Monasticon Gallicanum* (1680) donne une vue de l'abbaye depuis le nord (**fig. 10**), tandis qu'un texte contemporain permet de mieux interpréter les groupes de bâtiments. Leur répartition figure dans la copie d'une déclaration des biens et des revenus appartenant à l'abbaye « que présente à sa majesté et à nos seigneurs de la Chambre des comptes de Normandie, messire Nicolas de Fresnoy, abbé commanditaire de ladite abbaye, tant pour luy que les religieux et officiers d'icelle »¹³.

« Et premièrement

Baillage d'Evreux, vicomté du Vieil-Evreux.

Déclaration du bien et revenu temporel appartenant à l'Abbaye Royale de Saint Thaurin d'Evreux, ordre de Saint benoist, scize en la ville d'Evreux fauxbourg de Saint Thaurin mouvant et relevant du roy à cause de son duché de Normandie [...]

Paroisse de Saint Gilles du dict Evreux

Le fief, terre et seigneurie de Saint Thaurin scis paroisse de Saint Gilles, fauxbourg d'Evreux, où il y a court usage, Basse et haute justice, et jurisdiction pleds et gages pleges rentrée qui peut valloir communes années douze livres [...] consistant la plupart en preys et maison scize en ledict fauxbourg de Saint thaurin et ès environs sur le glebe du quel fief est basty et construit le manoir abbatial dudit Saint Thaurin, consistant en une grange, court, grand corps de logis, avec une aile composée de cuisines, offices, salles, chambres, cabinets, escuries et greniers couverts de thuilles, et d'une chapelle couverte d'ardoise, d'un collombier à pied, et de jardins, parterres, arbres fruictiers, pallis [...], canaux, et boquet de haute fustaye, le tout fermé de murailles. La basse court composée de jardin potager, logement pour le jardinier fermée d'une grande porte cochère au devant d'un pont de pierre et pont de bois, moulin à eau travaillant, grenier dessus, cellier et cave, un corps de logis sur ladite grande porte du jardin attenant avec une grande allée plantée d'ormes et bornée des trois costés des rivières, du quatrième par la Rue, le tout contenant quatre acres et demi ou environ.

Item l'église, cloître, chapitre, réfectoire, dortoirs et autres lieux régulliers de ladite abbaye, basse court, jardin, prairies et enclos, le tout scis paroisse de Saint Gilles dudict fauxbourg Saint Thaurin contenant dix acres et demie de terre ou environ fermés de murailles bornée d'un costé de la paroisse de Saint Gilles et plusieurs particulliers chacun en partie d'autre costé le chemin tendant à la Rochette, et les religieux de Saint Sauveur chacun en partie et des deux bouts plusieurs ...».

Sur le plan de Chouard¹⁴, daté de 1789, l'espace étudié est situé en limite du plan et n'est qu'en partie représenté ; il est symbolisé comme un verger formé de plusieurs alignements d'arbres (**fig. 11**).

C'est la dernière représentation de l'abbaye qui devint, par l'arrêté du 19 mars 1791, le Collège d'Evreux, établissement public appartenant au département. En 1792, le cloître est converti en écurie et, en 1794, l'église abbatiale est transformée en salpêtrière.

En 1811, le cadastre napoléonien montre un terrain laissé libre de tout bâtiment, au nord du logis abbatial.

Enfin, en juillet 1821, la congrégation des soeurs de la providence, fondée en 1700 à Caër et dont les propriétés étaient devenues biens nationaux à la Révolution, fut rétablie et transportée dans l'ancien logis abbatial de Saint-Taurin.

En résumé, le terrain ayant fait l'objet du présent diagnostic se situant dans l'enceinte de l'abbaye de Saint-Taurin, dont la fondation remonterait au X^e siècle, la probabilité était donc forte de mettre au jour les traces d'occupations, d'aménagements, voire de bâtiments liés à la vie de ce domaine et de ces occupants.

13 *Arch. Dép. Eure, H 733.*

14 *Musée municipal d'Evreux.*

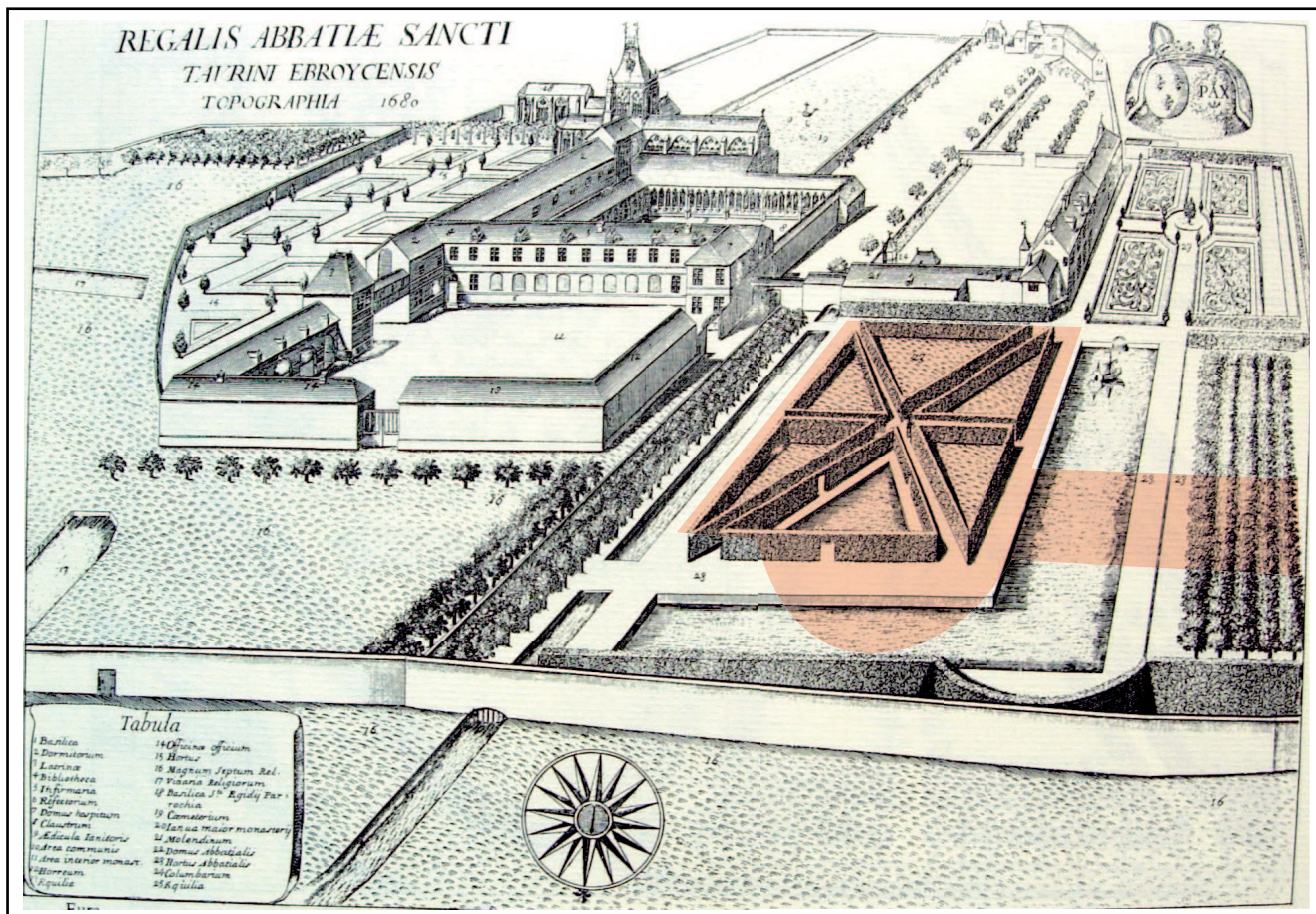


Figure 10 - *Monasticon Gallicanum*. Vue cavalière de l'abbaye Saint-Taurin et de ses possessions en 1680. En rose : localisation approximative de la surface prescrite.



Figure 11 - Extrait du plan Chouard de 1789 montrant la zone de l'abbaye Saint-Taurin. En rouge : localisation approximative de la zone prescrite.

1.1.2. Prescription de diagnostic



COPIE

LE PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE,
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

Arrêté n° AD/2009/32

VU le livre V du Code du Patrimoine ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU le courrier de :	Demande Volontaire de Diagnostic (DVD)
En date du :	26/05/2009
Transmis au :	Service Régional de l'Archéologie
Par :	ODYSSENIOR
Adresse de l'aménageur :	Imm Soprano 65, rue Reine des bois 76230 BOIS GUILLAUME
Localisation :	Rue Joséphine - 27000 EVREUX
Reçu-le :	12/06/09

CONSIDERANT qu'en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région :	HAUTE-NORMANDIE	
Département :	EURE	
Commune :	EVREUX	
Lieu-dit :	Rue Joséphine	
Cadastre :	Section : BT	Parcelle : 338

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Les conditions de réalisation du diagnostic seront fixées contractuellement en application des articles 28 et 29 du décret n° 2004-490 susvisé, il sera exécuté conformément au projet présenté par l'opérateur désigné ultérieurement sur la base des prescriptions suivantes :

Emprise : Le diagnostic archéologique doit être réalisé dans l'emprise de la surface définie pour l'aménagement (4 392 m²).

Motivations : Les terrains se trouvent dans l'emprise de l'abbaye Saint-Taurin d'Evreux.
Le diagnostic ne concernera que l'emprise des bâtiments, voiries et parkings projetés selon le plan joint.

Principes méthodologiques : La stratigraphie générale du site pourra être reconnue grâce à la réalisation de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur. Si nécessaire, le responsable d'opération fera appel à l'avis d'un géomorphologue.

Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de tranchées linéaires avec le cas échéant réalisation de « fenêtres » de décapage à l'emplacement des structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière. L'ensemble des ouvertures couvrira un minimum de 10 % de la surface des emprises.

Le responsable d'opération aura recours à une méthode d'échantillonnage des structures archéologiques, en pratiquant une fouille raisonnée et leur relevé systématique, ainsi qu'un relevé de la stratigraphie rencontrée, sous forme de dessins, fiches et photographies.

Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (plans, relevés, photographies,...). Le rapport devra comporter, outre les éléments requis pour le rapport d'opération, une étude (description, comptage et dessin) et un inventaire du mobilier récolté et des structures archéologiques rencontrées.

Objectifs : Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des structures archéologiques conservées.
Il doit fournir les informations nécessaires pour décider ou non de la réalisation d'une fouille archéologique et de ses modalités techniques.

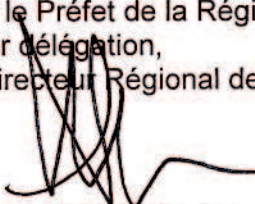
Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le Service Régional de l'Archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le Directeur Régional des Affaires Culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux opérateurs agréés et à ODYSSENIOR.

Fait à PETIT-QUEVILLY, le 25/06/2009

Pour le Préfet de la Région Haute-Normandie
et par délégation,
Le Directeur Régional des Affaires Culturelles



François ERLENBACH

Original à : ODYSSENIOR

Copies à :

INRAP

MADE

Préfecture de Région

Préfecture de Département - 27

Mairie d'EVREUX

1.2. NATURE DE L'INTERVENTION

1.2.1. Méthodologie de l'opération

1.2.1.1. Moyens techniques et humains

Les travaux ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique à pneus, équipée d'un godet de curage de 2,1 m de largeur, travaillant en rétro. Les terrassements ont été réalisés par Jérôme Coupé pour la société Drouet.

L'intervention a mobilisé initialement une équipe de deux archéologues de la MADE pendant deux jours afin de suivre les terrassements, prélever le matériel et repérer les vestiges, puis une équipe renforcée comptant quatre archéologues pendant une durée de quatre jours pour nettoyer les structures et procéder à la documentation graphique et photographique nécessaire à la réalisation du présent rapport.

Un géomètre du cabinet Davrinche est intervenu une journée à l'issue du terrassement pour réaliser un lever topographique des tranchées réalisées et des structures mises au jour.

1.2.1.2. Système d'enregistrement des données

Les données ont été enregistrées selon les principes mis en place au sein de la MADE. Le numéro d'opération, AP-019 (opération d'Archéologie Préventive n° 19), figure avant tout numéro d'US (unité stratigraphique ou spatiale), lieu de découverte d'une structure ou d'un objet isolé.

Le numéro d'US est formé d'un premier numéro de localisation à trois chiffres, suivi par un numéro d'ordre d'enregistrement à trois chiffres. Le numéro de localisation correspond au numéro de sondage (équivalent au numéro de zones et secteurs de la MADE), numérotés de 001 à 008. Le numéro d'ordre figurant ensuite, après le point séparateur, correspond à la numérotation des structures, US ou artefacts dans l'ordre de découverte ou d'enregistrement sur le terrain, au fur-et-à-mesure de la progression du diagnostic.

Le matériel archéologique, de même que les structures identifiées, a été localisé longitudinalement par rapport à l'amorce de chaque sondage, puis pointé en altitude relative par rapport au niveau du sol actuel, au fur-et-à-mesure des passes de la pelle mécanique.

1.2.2. Nature des travaux effectués

Comme indiqué dans la prescription émise par le Service régional de l'archéologie (article 2), le diagnostic n'a concerné, dans la parcelle BT 338, que l'emprise de la surface définie pour l'aménagement, soit 4392 m². Cette superficie ne s'est révélée que partiellement accessible, en raison de la présence d'arbres, de haies et d'un chemin qui, en accord avec les propriétaires des lieux, devaient être préservés (**planche 1**).

Conformément aux prescriptions du SRA, des tranchées ont été réalisées sur l'ensemble des terrains libres, de telle sorte que la totalité puisse être appréhendée. Un total de huit tranchées a été réalisé, dont cinq présentant une orientation globalement est-ouest et trois nord-sud, soit une ouverture de 503 m² pour un linéaire de 217,5 m, représentant 11,5 % de la surface prescrite (**tableau 1**).

La profondeur des sondages a été variable, selon la nature et la densité des vestiges rencontrés. Nous avons systématiquement, quand cela était possible, atteint le substrat vierge afin d'identifier la présence éventuelle d'occupations antiques et protohistoriques sous les niveaux modernes et médiévaux. Lorsque les vestiges modernes et médiévaux étaient particulièrement denses et bien conservés, le décapage a été arrêté immédiatement sous la terre végétale. La **planche 2** localise les zones où le substrat a été atteint, ainsi que les relevés stratigraphiques qui ont été effectués dans chaque sondage.

N° sondage	Longueur sondée (m)	Surface sondée avec les élargissements ponctuels (m ²)
1	28,5	60
2	26	63
3	24,5	59
4	31,5	66
5	68,5	172
6	10,5	22
7	8	18
8	20	43
Totaux	217,5	503

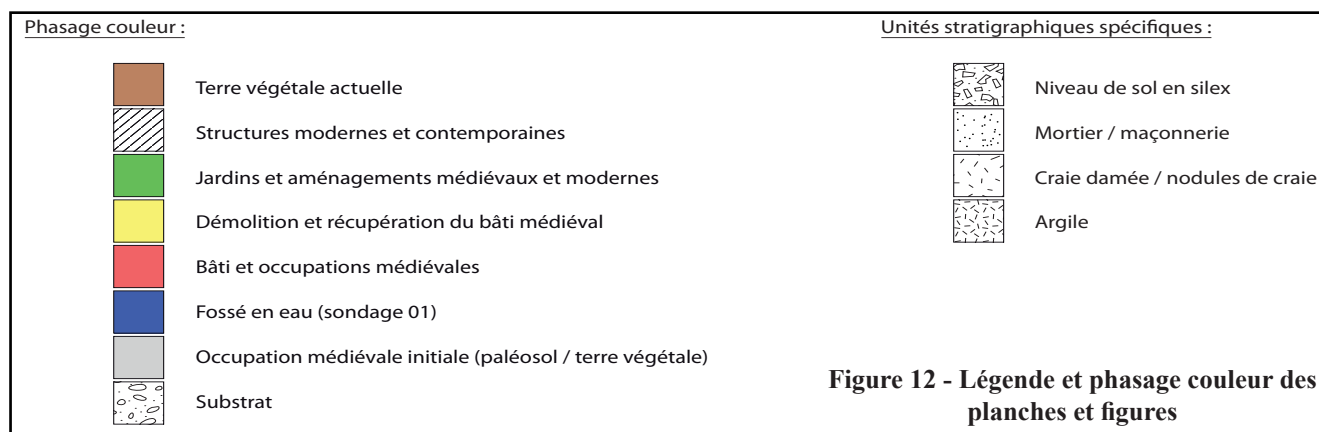
Soit 11,5 % de la surface prescrite

Tableau 1 - Linéaires et surfaces des tranchées du diagnostic

2. RESULTATS SIGNIFICATIFS¹⁵

2.1. RÉPARTITION PAR SONDAGE

La **planche 3** présente la localisation des structures dans les sondages, tandis que le **planche 4** indique la répartition du mobilier enregistré hors structure. Nous détaillerons ici la nature et les caractéristiques de ces éléments, tout en décrivant précisément la stratigraphie rencontrée dans chaque sondage. La figure 12 ci-dessous, récapitule la légende commune à toutes les figures et planches (sauf indication contraire), concernant la chronologie et la stratigraphie.



2.1.1. Sondage 1 (planches 5 et 6)

Long de 28,5 m et large de 2,1 m, le sondage 1 a été implanté suivant un axe nord-nord-ouest / sud-sud-est, entre un chemin de gravier et les piquets d'une clôture métallique, et parallèlement au cours du bras mitoyen de l'Iton. Le choix d'une telle implantation s'explique par la volonté de sonder les terrains à l'emplacement d'un futur bâtiment de plusieurs étages, dont les fondations perturberaient considérablement les niveaux archéologiques à cet endroit (**planche 1**).

Le substrat

Trois sondages profonds ont ici permis d'atteindre le substrat, à une altitude comprise entre 61,6 et 61,8 m NGF. Celui-ci se présente ici sous la forme de grave sableuse, plus ou moins grossière selon les endroits et la profondeur. Etant donné les profondeurs déjà atteintes, et pour des raisons évidentes de sécurité, aucun sondage profond n'a été réalisé dans ce substrat, de sorte que l'épaisseur de cette grave n'a pu être estimée.

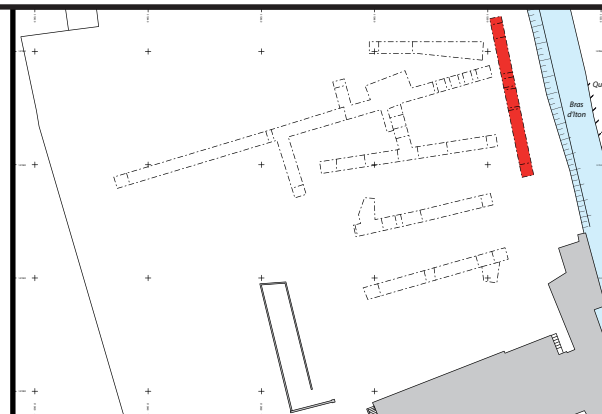
La surface du substrat présentait presque systématiquement une interface avec les alluvions limoneuses sus-jacentes. Il en découlait un niveau d'épaisseur variable de grave sableuse mêlée à des infiltrations limoneuses gris-noir (001.007f). Cette interface ne présentait aucune anthropisation.

Un niveau de terre végétale

Surmontant directement le substrat, une couche de limon gris-noir, très fin et relativement compacte, est apparue sur l'ensemble du sondage (voir logs 001.002 / 001.007 / 001.009, **planches 5 et 6**). D'une épaisseur moyenne d'une vingtaine de centimètres, ce niveau est très probablement d'origine alluvionnaire (rappelons que nous nous trouvons en fond de vallée d'Iton et que de nombreuses inondations ont pu entraîner des dépôts d'alluvions) et dût servir de niveau de sol aux premiers occupants des lieux (001.002i / 001.007e / 001.009h).

15 Les datations céramiques proposées dans les lignes qui vont suivre nous ont été données par G. Deshayes et L. Guyard.

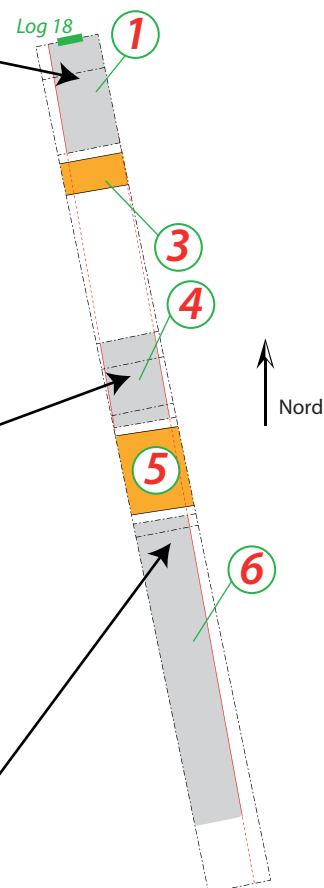
Le fossé 001.001 vu du sud



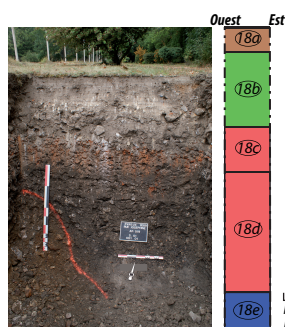
Le fossé 001.004 vu du sud



Le fossé 001.006 vu du sud



AP019 - Evreux / Rue Joséphine
 001.018 (log dans le comblement du fossé 001.001)



- 18a** = limon brun foncé meuble avec petits fragments de TCA et quelques silex = **terre végétale**
- 18b** = limon brun peu compact avec gros silex = **remblai**
- 18c** = épais niveau de TCA avec nodules de craie en surface, le tout dans une matrice de limon brun foncé assez compact = **remblai de scellement du fossé 001.001**
- 18d** = limon noirâtre dense et homogène, avec nombreux silex et quelques fragments de TCA = **remblai de comblement du fossé 001.001**
- 18e** = limon sableux grisâtre, très fin et hydromorphe = **comblement initial du fossé 001.001**

Figure 13 - Le fossé en eau vu dans le sondage 01
 (plan, clichés et stratigraphie)

Il s'agit donc d'un paléosol, ou plutôt d'un ancien niveau de terre végétale, présentant une anthropisation superficielle. Des éléments de terre cuite architecturale, plus précisément de petits fragments de tuiles plates, y ont en effet été découverts en très petite quantité. Ceci permet d'attribuer à cette première fréquentation des lieux une datation médiévale, au plus tôt du XIII^e siècle.

Un fossé en eau

Cette première « occupation » fut recoupée, sur toute la longueur du sondage, par un large fossé au profil en U évasé à l'ouverture (001.001 / 001.004 / 001.006). Etant donné que l'axe du sondage a plus ou moins repris celui du fossé en question, il est difficile de déterminer avec précision sa largeur. Celle-ci dépasse 2,1 m puisqu'il n'a été possible, en aucun point du sondage, de reconnaître avec certitude ses deux bords.

Trois sondages profonds ont permis d'observer le comblement de ce fossé. Le log 001.018, réalisé en tête de sondage, a révélé la présence, dans le fond du fossé, d'une épaisse couche de limon grisâtre, particulièrement fin et compact, au caractère hydromorphe nettement affirmé (001.018e, **fig. 13**). Cette observation indique que ce creusement était en réalité un canal, ou tout du moins un fossé de dérivation de l'Iton, dont le cours, tout proche (10 à 12 m), lui était parallèle.

Occupation et bâti médiéval et moderne

Par la suite, ce fossé fut comblé par un apport volontaire et massif de remblais constitués essentiellement de limon brun foncé à noir, assez compact, avec du silex et des matériaux de construction (001.002f, g et h / 001.008d et e / 001.009 et g / 001.021 / 001.025 / 001.018d). On y a trouvé notamment des ossements animaux et des fragments de tuiles plates et de briques modernes ne permettant malheureusement pas de préciser la chronologie. Ce comblement a été observé à l'identique dans les trois sondages profonds.

Le comblement sommital, qui a scellé le fossé, s'est révélé quant à lui de nature variable. Au nord du mur 001.003 (**planches 5 et 6 et fig. 13**), un niveau densément pourvu de fragments de terres cuites architecturales (briques et tuiles plates), d'une épaisseur atteignant 30 cm, a pu être observé sur une partie de la surface du fossé, tandis que la coupe ouest révélait un simple remblai de limon brun foncé, assez meuble, avec de nombreux silex (001.021)

Entre les murs 001.003 et 001.005, le fossé fut scellé par un apport de limon gris clair incluant de nombreux nodules de mortier jaunâtre et de craie, des fragments de terres cuites architecturales et des silex, pouvant être interprété comme un remblai destiné à l'aménagement d'un niveau de sol rustique (**planches 5 et 6, 001.024 / 001.007d**).

Enfin, le log 001.008, à l'extrémité méridionale de la tranchée, a révélé un scellement constitué de nombreux silex et de nodules de craie et de mortier, avec quelques rares fragments de terres cuites architecturales (001.008c / 001.009e). Là encore, ce scellement peut être assimilé à l'aménagement d'un sol rustique;

C'est dans ce comblement que furent creusées les tranchées de fondation de deux murs maçonnés. Le premier, au nord, se présente sous la forme d'une maçonnerie de silex liée au mortier jaune-orangé et orientée est/ouest (001.003, **fig. 14**). Sa largeur est de 1,1 m et la profondeur de sa fondation dépasse le mètre (le fond n'a pas pu être reconnu) (**fig. 15**). L'élévation conservée est quasiment inexistante. A noter que le blocage constituant la maçonnerie comprenait également de nombreux éléments de terres cuites architecturales.

La structure 001.005 (**fig. 16**) se présente quant à elle sous la forme d'une maçonnerie de silex liée au mortier jaunâtre et dotée d'un parement grossier mêlant blocs calcaires et silex (**fig. 17**). Sa largeur est de 2,7 m et son orientation est/ouest, parallèle à celle du mur 001.003. La limite de sa fondation a pu être observée à une profondeur relative de 1,15 m, dans les niveaux de comblement du fossé 001.004. La hauteur totale conservée est donc de 0,65 m pour une fondation de seulement 0,30 à 0,35 m d'épaisseur.

Démolition et récupération du bâti médiéval et moderne

Entre les deux maçonneries décrites précédemment, le décapage a mis en évidence, au-dessus des niveaux de sol, une importante couche de démolition (001.007c / 001.023, **planches 5 et 6**) constituée essentiellement de nodules de mortier jaunâtre, de blocs de calcaire et de silex, pour une épaisseur de 0,3 à 0,4 m. Cette démolition,

qui recouvrait par ailleurs superficiellement le mur 001.005, a livré entre autres de la céramique glaçurée verte, des ossements animaux, un clou, de nombreux fragments de carreaux vernissés et des éléments d'ardoise (001.017, **fig. 18**), permettant de fixer un *terminus post quem* pour la constitution de cette couche au XVI^e siècle.

Remblaiement et mise en jardin de la parcelle

Postérieurement à cette démolition, mais après un délai probablement très bref, une importante quantité de remblais fut apportée afin de masquer les vestiges des occupations antérieures, de niveler le terrain et de permettre la mise en jardin du nouvel espace ainsi créé. Ces remblais se composent tantôt d'éléments de démolition en position secondaire (remblais de démolition 001.008b / 001.009d), tantôt d'un limon brun peu compact avec quelques silex et de rares nodules de mortier et fragments de TCA (001.009c / 001.020 / 001.022).

Dans ces niveaux, qui ont pu être observés sur l'ensemble du sondage 01, ont été découverts de nombreux éléments de terres cuites architecturales, dont des carreaux vernissés (001.010 et 001.011) et des tuiles plates (001.013 / 001.014 / 001.015), datables des XIV^e - XVI^e siècles. Ces éléments n'apportent que peu d'information sur la datation de cette phase de remblaiement, nécessairement postérieure au XVI^e siècle (cf. ci-dessus), mais permettent néanmoins, si l'on considère la forte probabilité qu'ils proviennent des bâtiments mitoyens détruits, d'apporter un premier élément pour l'attribution chronologique de ces derniers.

Ces niveaux étaient en dernier lieu recouverts d'une épaisseur réduite de terre végétale, limon brun foncé, meuble et homogène, incluant quelques petits silex et de rares fragments de TCA.



Figure 14 - Le mur 001.003 vu de l'ouest



Figure 15 - Le mur 001.003
vu du nord

Figure 16 - La maçonnerie
001.005 vue de l'ouest



Figure 17 - Vue du parement
septentrional de la
maçonnerie 001.005

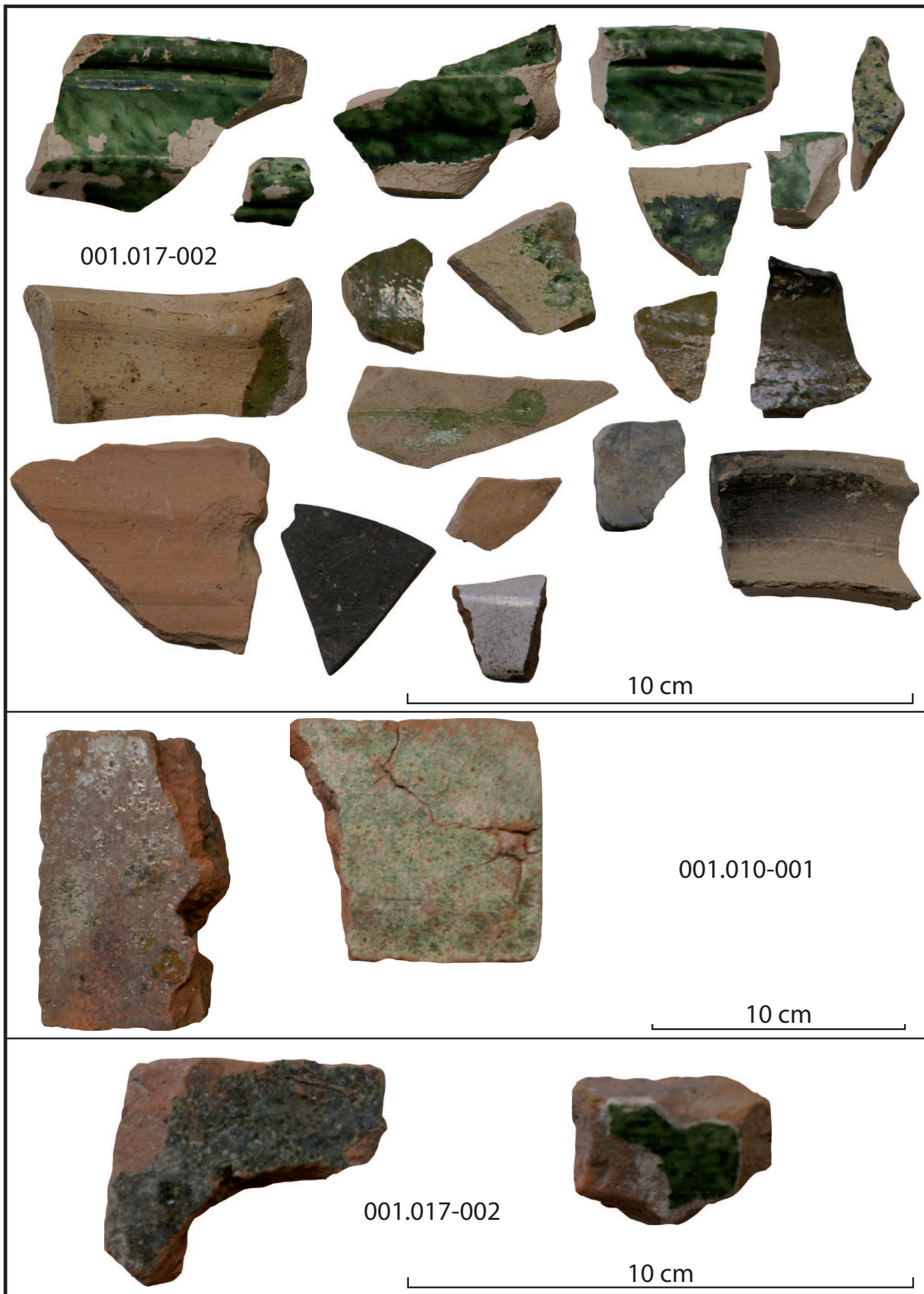


Figure 18 - Le matériel significatif
découvert dans le sondage 1

2.1.2. Sondage 2 (planches 7 et 8)

Long de 26 m et large de 2,1 m, le sondage 2 a été implanté suivant un axe ouest-sud-ouest / est-nord-est, le long d'une haie de buissons, et parallèlement à la façade de la chapelle actuelle, sise immédiatement au sud. L'implantation de ce sondage correspond à l'emprise au sol d'un futur bâtiment (**planche 1**).

Le substrat

Celui-ci a été atteint et observé sur la quasi-totalité de la surface de ce sondage. Il consiste en une grave sableuse brun-orangé, plus ou moins grossière (002.024), surmontée d'une interface mêlant grave et percolations de limon gris-noir (002.023). Cette interface mesure entre 0,35 et 0,4 m d'épaisseur. L'altitude du sommet du substrat est comprise entre 61,65 et 62,05 m NGF.

On soulignera la présence, à l'extrémité orientale du sondage, d'une curieuse dépression, profonde de 40 cm et large, à l'ouverture, de presque 0,8 m, repérée dans ce substrat. Ses parois relativement verticales pourraient laisser penser qu'il s'agit d'un trou de poteau ou en tout cas d'un aménagement anthropique, mais sans qu'il soit possible de le confirmer. Peut-être s'agit-il plus simplement d'une irrégularité de surface du substrat ? Quoi qu'il en soit, cette dépression n'a livré aucun mobilier.

Un niveau de terre végétale

Surmontant directement le substrat, un niveau de limon gris-noir très fin, compact et homogène, ayant par ailleurs livré quelques rares fragments de terres cuites architecturales, est apparu sur l'ensemble de la surface du sondage (002.022, **planche 7**).

Ce niveau, dont l'épaisseur oscille entre 0,15 et 0,25 m et dont l'altitude superficielle varie de 61,85 à 62,29 m NGF, correspond sans aucun doute à celui déjà décrit dans le sondage 1. On se référera donc au précédent paragraphe pour sa description, son interprétation et sa datation.



Figure 19 - Vue du mur 002.002 depuis le nord

Occupation et bâti médiéval et moderne

C'est sur ce terrain initial qu'apparaissent les premières traces d'une occupation structurée de la zone. Elles se caractérisent en premier lieu par la construction du mur 002.002, maçonnerie de silex liée au mortier jaune-orangé (fig. 19). Ce mur, d'orientation nord-nord-est / sud-sud-ouest, présentait une largeur de 0,85 m et une hauteur conservée de 0,55 m depuis la base de la fondation.

Celle-ci a en effet pu être observée (fig. 20), creusée dans le niveau de terre végétale antérieur et reposant sur le sommet du substrat, à une altitude de 62,07 m NGF. Il ressort de cette observation que ce mur était peu fondé puisque ses fondations n'excédaient pas 0,25 m d'épaisseur. Aucun parement n'a par ailleurs été vu sur les 0,3 m conservés de l'élévation.



Figure 20 - Vue du mur 002.002
et de sa fondation depuis l'est

Probablement contemporain de cette construction, un four de briquetier/tuilier a été identifié à l'extrémité orientale de la tranchée (planche 8). Installée au fond d'une fosse (002.001g) recoupant le niveau de terre végétale initiale (002.022), cette structure se présente en plan sous la forme d'un rectangle aux angles arrondis de 2,4 m de largeur pour presque 3 m de longueur. Mal interprétée au décapage, elle fut coupée par erreur par la pelle mécanique, ce qui nous a permis d'en observer la structure interne et d'en comprendre la nature.

Dans la tranchée préparatoire (0,9 m de profondeur) furent mis en oeuvre les murs périphériques (002.001e et 002.001f) et le fond du four (002.001d), constitués d'un limon argileux brun-jaune avec, par endroit, des blocs de craie pouvant atteindre les 20 cm (002.001h), et un parement interne de briques liées avec ce même limon argileux (002.001b). Ces parois ont subi, en raison des chauffés successives, une rubéfaction plus ou moins importante selon les endroits.

L'examen en plan de la partie laissée intacte montre clairement l'agencement de la structure avec, au nord, une chambre de chauffé de dimensions réduites (0,8 x 0,9 m) et malheureusement partiellement détruite lors de notre intervention, et au sud un laboratoire de cuisson dont les dimensions peuvent être estimées à 1,6 x 1,1 m. Ces deux parties étaient reliées par un alandier relativement court, puisque long seulement de 0,4 m. On notera que les départs conservés des voûtes (002.001i) étaient également constitués de limon argileux brun-jaune.

Le comblement du four, identique sur toute sa surface, était constitué de très nombreuses tuiles plates et/ou briques dans une matrice de limon brun clair très lâche. Il a livré de rares éléments de céramique glaçurée verte. S'agit-il d'une dernière cuisson abandonnée en l'état ou du surplus d'un chantier de construction utilisé comme remblai de comblement ?

En ce qui concerne la chronologie, peu d'éléments permettent d'avancer une datation absolue pour cet aménagement. Remarquons que, comme le mur 002.002, il fut creusé dans la terre végétale initiale, et fut scellé par une recharge de sol constituée d'une couche de silex dans une matrice de limon brun foncé (002.020). Quoique discontinu, ce niveau de sol postérieur peut être suivi jusqu'au mur déjà cité, contre lequel il s'appuie (002.021 et 002.049). Cette observation tendrait à rattacher le four à la phase de construction du mur 002.002 et des structures associées.

Une fosse de forme grossièrement circulaire (002.003), et d'un diamètre d'environ 0,75 m, a été identifiée à l'ouest du mur 002.002 (fig. 21). Son comblement consistait en un mélange de grave sableuse et de limon grisâtre, riche en charbons et en nodules de silex brûlé. Cette structure n'a pas été testée en profondeur et n'a livré aucun matériel datant. En stratigraphie, nous avons pu observer que cette fosse avait été creusée dans le substrat et le niveau de terre végétale primitif correspondant, nous l'avons vu, à une première occupation des lieux (002.022). Son comblement fut recouvert et scellé par la recharge de voirie que nous avons évoquée précédemment (002.020), ce qui place donc cette structure, en terme de chronologie relative, postérieurement à la première occupation médiévale du site, mais antérieurement à l'aménagement du sol sous la forme d'une couche de silex. Il est donc probable qu'il faille attribuer cette fosse à la même phase que celle qui vit l'érection du mur 002.002 et l'utilisation du four 002.001.



Figure 21 - La fosse 002.003 vue du nord

Contre ce mur, et de part et d'autre, la fouille a permis de mettre en évidence la présence de nombreuses couches de construction, d'occupation et de niveaux de sol. Les premières se présentent sous la forme de fins niveaux de nodules de craie et de calcaire, probables reliquats de la taille de blocs entrant dans l'élévation du mur 002.002 (002.033 / 002.036 / 002.052 / 002.053). Les niveaux d'occupation apparaissent comme des couches d'épaisseur variable, mais généralement peu conséquente, constituées de limon brun foncé, assez compact et homogène, avec de la céramique, des fragments de terre cuite architecturale et des micro-charbons (002.018 / 002.019 / 002.049). Une recharge de sol, évoquée précédemment, a pu être clairement identifiée : il s'agit d'une couche de silex dans une matrice de limon brun sombre, présente de part et d'autre du mur 002.002 mais de façon irrégulière sur l'ensemble de la surface du sondage (noter une lacune dans la partie orientale de la coupe nord).

Ces couches successives, qui appartiennent toutes à une même occupation médiévale d'importance, n'ont, dans le détail, pas pu être individualisées d'un point de vue chronologique. Il est en effet impossible, en l'absence de mobilier datant en quantité suffisante, de séparer les différentes phases de cette occupation. C'est pourquoi, nous n'avons pas voulu nous lancer dans une étude chronologique hasardeuse et vouée à l'échec. Nous reconnaissons néanmoins que plusieurs phases d'occupation médiévales pourraient être individualisées, mais que ceci nécessiterait une fouille d'envergure afin de collecter plus de mobilier.

Pour plus de précision dans la description des différentes couches identifiées dans ce sondage, nous renvoyons le lecteur à la **planche 7**.

Démolition

Peu de traces subsistent de la démolition du mur 002.002 et des structures liées. L'analyse minutieuse des coupes stratigraphiques a cependant révélé la présence, à l'extrémité occidentale du sondage d'une probable tranchée de spoliation d'un mur (002.029). En effet, on remarque, notamment sur la coupe sud (**planche 7**), un creusement dont le comblement se compose essentiellement de nodules de mortier jaune-orangé. Ceci nous amène

à restituer un second mur, parallèle à celui observé, et totalement récupéré lors de la phase de démolition du bâti. Aucun élément datant ne permet d'avancer d'hypothèse quant à la chronologie de ces événements.

Un jardin

Le bâti désaffecté ayant été démoli, la zone fit l'objet d'un nivellement par l'apport d'un volume conséquent de remblais, consistant tantôt en des remblais de démolition (002.037 / 002.047), tantôt en des remblais simples (002.015 / 002.032 / 002.046 / ...), d'une épaisseur totale et constante d'environ 0,4 m. D'une manière générale, ces remblais se composent de limon brun contenant, en plus ou moins grande quantité, des nodules de craie et de mortier, des fragments de terres cuites architecturales, des silex et des ossements animaux (cf. description sur la **planche 7**). Seul céramique datable, un morceau d'oule des XII-XIII^e siècles y a été découvert (002.010-000, **fig. 22**), mais n'offre qu'un *terminus post quem* pour dater ces niveaux. Les vestiges bâtis et les niveaux d'occupation furent ainsi scellés par un important apport de sédiments et de matériaux.

Dans ces remblais, plusieurs creusements ont pu être identifiés et interprétés comme des fosses de plantation (002.041 / 002.043 / 002.045), indiquant clairement la nouvelle vocation des lieux transformés en jardins, vocation qu'ils ont conservée jusqu'à nos jours.

Une tranchée de nature indéterminée

Recoupant ces remblais, un large creusement a pu être reconnu partiellement à l'extrémité occidentale de la tranchée (002.012). Son comblement, constitué essentiellement de limon brun foncé, meuble et homogène, a révélé de nombreux silex et fragments de terres cuites architecturales médiévales et modernes, mais aucun élément permettant une datation précise de la structure dont, par ailleurs, ni la profondeur ni les limites n'ont pu être reconnues.

Ces remblais, fosses de plantation et structures diverses étaient enfin recouverts par une couche de terre végétale, limon brun foncé meuble et homogène, d'une épaisseur de 15 à 20 cm (002.014).



Figure 22 - Le matériel céramique du sondage 2

2.1.3. Sondage 3 (planche 9)

Long de 24,5 m et large de 2,1 m, le sondage 3 couvre une superficie totale de 59 m². Il reprend une orientation parallèle à celle du sondage 2 et fut réalisé à l'emplacement de futurs espaces viabilisés (**planche 1**).

Le substrat

La grave sableuse et l'interface qui la surmonte, déjà décrites dans les sondages 1 et 2, ont été atteintes sur toute la moitié orientale du sondage, tandis que seul un sondage profond a été réalisé dans la partie occidentale (**planche 2**) en raison de la plus grande densité de vestiges. L'altitude du sommet du substrat se situe là entre 62,02 et 61,92 m NGF.

Un niveau de terre végétale

Là encore, nous avons retrouvé la même configuration que celle décrite plus haut pour les sondages 1 et 2, à savoir une couche compacte et homogène de limon gris-noir (003.039, **planche 9**) interprétable comme un niveau d'occupation primitif et reposant directement sur le sommet du substrat. Son épaisseur varie de 10 à 12 cm et l'altitude de son sommet est d'environ 62,1 m NGF. Quelques rares fragments de terres cuites architecturales, trop ténus pour être identifiés, y ont été découverts.

Occupation et bâti médiéval et moderne

Succédant à cette occupation primitive mal caractérisée, un ensemble de murs maçonnés fut édifié, dont les fondations ont percé le niveau antérieur. Le premier mur identifié, approximativement au centre du sondage (003.001), présente une orientation nord-nord-ouest / sud-sud-est. Il est fait d'une maçonnerie de silex liée au mortier jaune-orangé, large de 0,8 m et conservée sur une hauteur minimale de 0,7 m (**fig. 23**). En effet, la base du mur n'a pas été entièrement dégagée, mais un ressaut de fondation d'une largeur de 10 cm a pu être observé, à une altitude de 62,15 m NGF et correspondant au niveau de l'occupation antérieure (cf. ci-dessus). Au-dessus de ce ressaut, l'élévation conservée est donc d'environ 0,6 m.



Figure 23 - Vue des murs 003.001 et 003.002
depuis le nord

Globalement pourvue d'un parement rustique fait de silex non retailés, cette élévation révèle ponctuellement de gros blocs de calcaire tendre disposés en parement (**fig. 23**) et présentant des traces d'outils clairement visibles sur lesquelles nous reviendrons dans le bilan.

Le mur 003.003, situé 7,7 m plus à l'ouest, est rigoureusement parallèle au premier. Bien que moins large (seulement 0,7 m), il présente des caractéristiques similaires : maçonnerie de silex liée au même mortier jaune-orangé avec un parement rustique en silex.



Figure 24 - Vue des murs 003.003 / 003.007
et du piédroit de porte depuis le nord

Détruit au sud par un creusement postérieur (003.015), ce mur s'achève au nord sur un bloc calcaire saillant, d'une longueur de 22 cm pour une largeur de 12 cm, interprétable comme le piédroit d'une porte s'ouvrant à cet emplacement (cf. plan de la zone, **planche 9**). A ce niveau, un troisième mur (003.007), perpendiculaire au précédent et de même facture, fait retour vers l'est. Il est intéressant de noter que le chaînage entre ces murs est constitué de blocs de grand appareil calcaire (**fig. 24**). Le mur 003.007 présente également une largeur de 0,7 m et sa maçonnerie a livré un élément sculpté d'époque romane (XI^e - XII^e siècles) probablement en remploi (003.007-002, **fig. 25**).

Ces différents murs offrent tous des caractéristiques similaires et semblent donc faire partie d'un même programme architectural, d'un même bâtiment (n°2, **planche 13**). Leurs orientations, soit strictement parallèles, soit rigoureusement perpendiculaires, renforcent encore cette interprétation.



Figure 25 - Bloc sculpté en remploi
dans le mur 003.007

Postérieurement à l'édification de cet ensemble, une succession de niveaux de sol, de construction et d'occupation est apparue lors de la fouille. Leur description complète se trouve sur la **planche 9**.

En premier lieu, à l'est du mur 003.001 et donc à l'extérieur du probable bâtiment, un aménagement de sol constitué de grave sableuse avec de nombreuses poches d'argile brun-vert et quelques passées de limon brun foncé a pu être identifié (003.038). De faible épaisseur (10 à 15 cm), ce niveau est interprétable comme un sol de cour et correspond vraisemblablement à un aménagement contemporain de la construction puisque recouvert par de fins niveaux de travail (003.037) constitués de déchets de taille de calcaire, correspondant sans aucun doute aux finitions de l'élévation.

Ces niveaux furent ensuite, à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment, recouverts par une recharge de sol similaire à celle déjà observée dans le sondage 02 et constituée de silex, de fragments de TCA et de nodules de craie dans une matrice de limon brun peu compact (003.034 et 003.035). L'épaisseur de cette recharge est en moyenne de 25 cm.

A l'extérieur du bâtiment, et au pied du mur 003.001, nous avons pu observer la présence d'un fin niveau de mortier jaune-orangé (003.033), trace d'une hypothétique réfection ponctuelle, à laquelle pourrait également appartenir une couche de nodules de calcaire (003.031). Il s'agit peut-être également de recharges de sol très localisées. Aucun niveau d'occupation n'a pu être ici clairement identifié.

A l'intérieur du bâtiment, deux murs de refend subdivisant l'espace interne appartiennent à une seconde phase de construction. Le premier (003.002), perpendiculaire au mur 003.001, est large de seulement 0,5 m et long de 2,7 m. Il consiste en une maçonnerie de silex liée au mortier jaune-orangé, venue s'accoler au parement du mur antérieur (fig. 23). Relativement peu fondé (10 cm), il fut bâti dans une tranchée creusée dans la recharge de sol 003.035 et n'était probablement pas destiné à supporter de lourdes charges (fig. 26).

Le deuxième, dans l'alignement du précédent, était quant à lui accolé au parement oriental du mur 003.003. Egalement implanté dans les niveaux de sol postérieurs à la première phase de construction, ce mur n'était constitué que de blocs de calcaire juxtaposés et superposés de façon approximative (003.018, fig. 27).

Figure 26 - Vue des fondations du mur 003.002 depuis l'ouest



Figure 27 - Vue des murs 003.003 et 003.018 depuis le sud

Démolition

Entre les murs 003.001 et 003.003, un épais niveau de démolition constitue la seule trace concrète de cette phase, encore que la nature de la couche reste discutable et qu'il puisse également s'agir d'un remblai de démolition (003.030) : limon brun avec très nombreux nodules de mortier jaune et de calcaire, mais également des silex et des blocs de calcaire. L'absence de terre cuite architecturale dans ce niveau indiquerait plutôt un remblai de démolition.

Dans ce niveau furent découverts plusieurs tessons de céramique glaçurée, dont le départ d'anse d'un coquemar présentant une glaçure verte partielle et daté de la fin du XIII^e ou du XIV^e siècle (003.011-000, fig. 28)¹⁶.

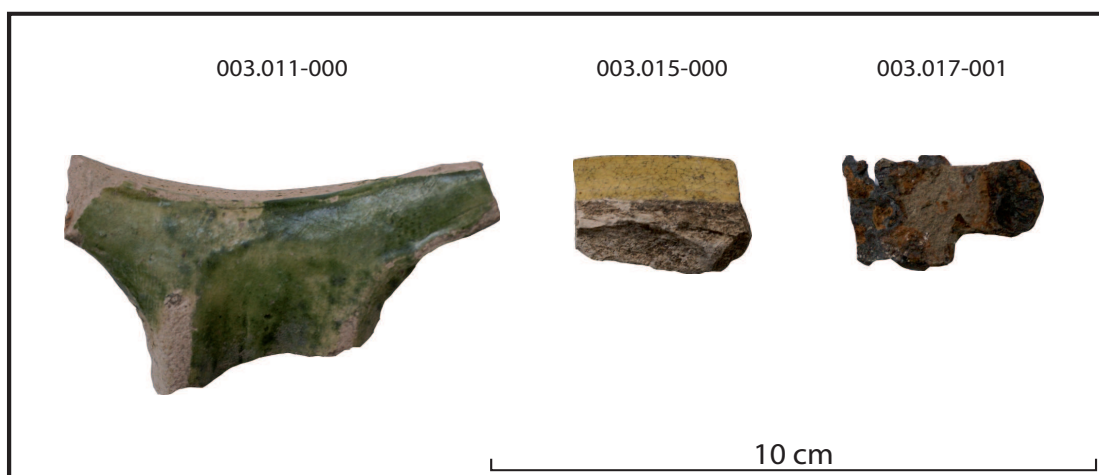


Figure 28 - Le matériel significatif
découvert dans le sondage 3

Un jardin

A l'instar de ce qui avait déjà été observé dans le sondage 2, les vestiges bâti et les différents niveaux d'occupation reconnus furent scellés par un apport de matériaux, constituant un épais remblai nivelant le terrain pour la création d'un jardin. Ces remblais, dans leur ensemble, consistent en un limon brun recelant de nombreux silex et des éléments de construction en plus ou moins grande quantité. Leur épaisseur moyenne est de 25 cm. (003.025 à 003.029). A noter la découverte d'un fragment de lame de couteau en fer (003.017-001).

Deux creusements (003.021 et 003.023), recoupant ces remblais, ont été interprétés comme des fosses de plantation et attestent de la nouvelle fonction des lieux. Leur largeur respective est de 0,75 et 0,9 m. et leur profondeur de 0,45 m. Leur comblement se compose de limon brun foncé avec quelques silex et de petits nodules de calcaire (003.020 et 003.022).

Une tranchée de nature indéterminée

Recoupant ces remblais et détruisant partiellement le mur 003.003, un large creusement au tracé sinueux a pu être reconnu partiellement à l'extrémité occidentale de la tranchée (003.015). Son comblement, constitué essentiellement de limon brun foncé, meuble et homogène, a révélé de nombreux silex et quelques fragments de terres cuites architecturales médiévales et modernes, mais aussi et surtout un tesson de céramique glaçurée jaune datable des XVIII^e - XIX^e siècles. Il est très probable que ce creusement soit le même que celui déjà décrit dans le sondage 2.

Sa largeur, qui semble par ailleurs très variable, a pu être estimée en un point à 1,6 m, tandis que sa profondeur n'a pas pu être déterminée ici.

Enfin, une couche de terre végétale, limon brun meuble et homogène contenant quelques petits silex et de rares fragments de TCA, recouvrait l'ensemble du sondage, sur une épaisseur moyenne de 15 cm.

16 Roy 1999, p. 65, n° 205.

2.1.4. Sondage 4 (planche 10)

Implanté parallèlement au sondage 3, ce sondage est long de 31,5 m et large de 2,1 m. Il couvre une superficie totale de 66 m². Sa localisation correspond, sur le projet d'aménagement, à une future zone viabilisée.

Substrat

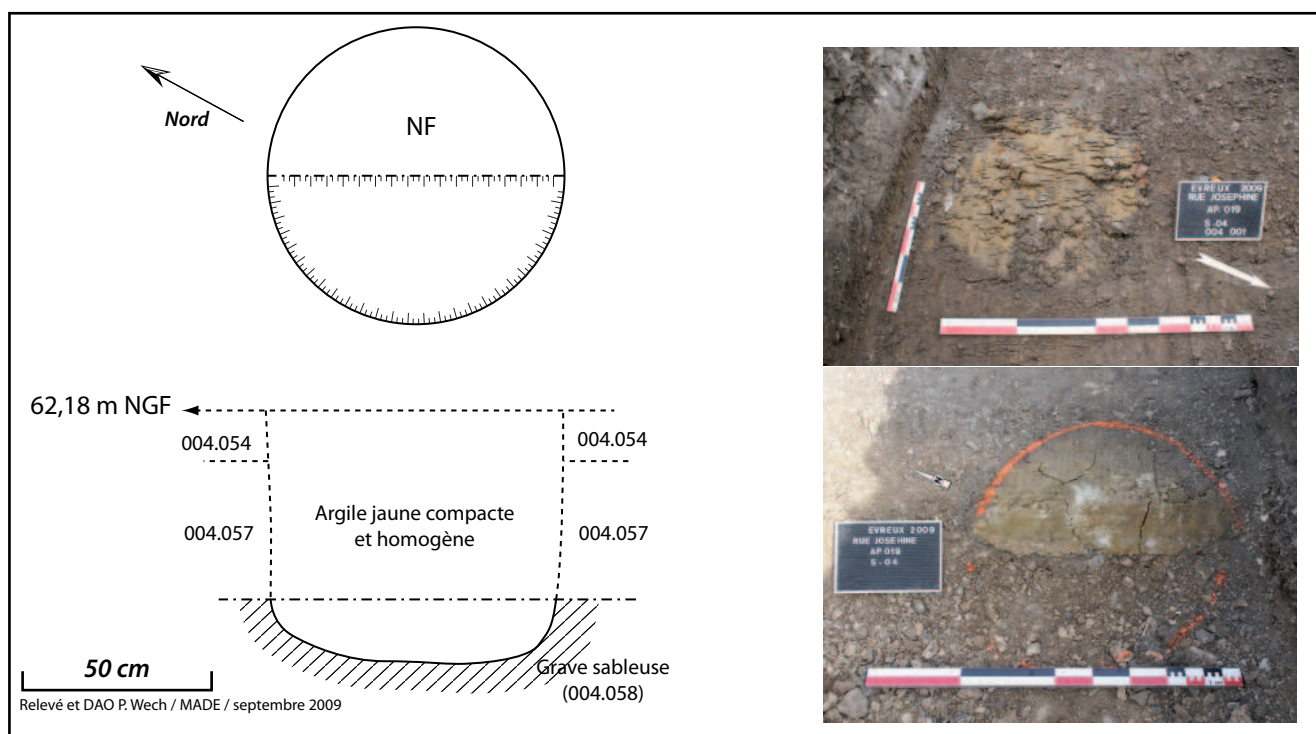
Identique à celui observé précédemment, le substrat est apparu dans ce sondage à une altitude comprise entre 62 et 62,05 m NGF et présentait, comme précédemment, une interface mêlant grave sableuse et percolations de limon gris-noir, sur une épaisseur de 20 à 25 cm.

Un niveau de terre végétale

Là encore, nous avons retrouvé la même configuration que celle décrite plus haut pour les sondages 1 à 3, à savoir une couche compacte et homogène de limon gris-noir (004.054 et 004.056, **planche 10**) interprétable comme un niveau d'occupation primitif et reposant directement sur le sommet du substrat. Son épaisseur varie de 10 à 20 cm et l'altitude de son sommet est d'environ 62,15 m NGF. Quelques rares fragments de terres cuites architecturales modernes y ont été découverts (004.007-001), ainsi qu'un morceau de plâtre et un tesson de céramique sigillée gallo-romaine (004.004-000) qui, bien que dans un niveau postérieur, rappelle la proximité des occupations gallo-romaines ébroïciennes.

Occupation et bâti médiéval et moderne

Creusée dans cette couche limoneuse, à une altitude de 62,18 m NGF, une fosse circulaire de 80 cm diamètre et comblée d'une épaisse couche d'argile jaune très compacte a livré de nombreux fragments de terres cuites architecturales. Parmi ceux-ci, on trouve de nombreuses tuiles plates, des carreaux de sol vernissés et un tesson de céramique glaçurée verte, malheureusement non daté. Ces éléments indiquent une datation postérieure au XIII^e siècle. Sondée mécaniquement, cette fosse aux parois verticales a révélé une profondeur de 0,65 m (**fig. 29**).



Immédiatement sur le sommet de cette occupation initiale, de fins niveaux de nodules de calcaire (004.050 et 004.051) révèlent l'existence d'une phase de construction à laquelle appartient sans aucun doute le mur 004.012. Ce dernier, large de 0,7 m, présentait une orientation nord-nord-ouest / sud-sud-est, similaire à celle du mur 003.003 dans le prolongement duquel il se trouve. Consistant en une maçonnerie de silex liée au mortier jaune-orangé, ce mur présentait des parements rustiques composés de silex non retailés.

Fortement malmené par le percement d'une structure postérieure, il présentait une élévation conservée de seulement 0,4 m. La base de sa fondation a pu être observée, creusée dans les limons antérieurs et reposant sur le sommet du substrat, à une altitude de 61,95 m NGF (fig. 30).

A l'est de ce mur, une couche de limon brun avec de très nombreux silex (004.049) a été mise en évidence jusqu'à l'extrémité orientale du sondage : similaire à ce qui a déjà été vu dans les sondages précédents, cette couche constitue sans aucun doute une recharge de sol postérieure à la première phase de construction.



Figure 30 - Coupe à travers le mur 004.012 et la tranchée 004.009, vue depuis le nord

Une deuxième phase de construction intervient postérieurement à cet aménagement de sol. En effet, de fines lentilles constituées de nodules de mortier et de calcaire, correspondant vraisemblablement à des niveaux de travail, recouvraient le sol de silex. Ces niveaux peuvent être liés à la mise en oeuvre d'un second mur (004.020), d'orientation nord-ouest / sud-est, désaxée par rapport aux précédents. Implanté dans une tranchée de fondation creusée dans la recharge de sol antérieure, celui-ci consiste en une maçonnerie de silex liée au mortier jaune-orangé, avec un parement rustique. Sa largeur est de 0,7 m et sa hauteur conservée de seulement 0,3 m (fig. 31).

Aucune couche d'occupation postérieure à cette construction n'a pu être formellement identifiée.

Démolition

Encore une fois, peu de traces subsistent de la démolition de ces constructions. Le mur 004.020 a fait l'objet d'une importante récupération comme en témoigne sa conservation très partielle et la présence d'une tranchée de spoliation (004.039). Cette tranchée était comblée de limon brun peu compact avec de nombreux silex et nodules de mortier (004.037 et 004.038). Ceci mis à part, aucune unité stratigraphique ne se rattache à cette phase de démolition.



Figure 31 - Vue en coupe des vestiges du mur 004.020, depuis le sud

Un jardin

Une nouvelle fois, l'étude stratigraphique menée dans le sondage 4 révèle que l'ensemble de la zone fit l'objet, après l'abandon et la démolition du bâti antérieur, d'un nivellement au moyen de l'apport d'importants remblais dont le détail figure sur la **planche 10**. La rehausse générale était ainsi de 30 à 40 cm.

Ces remblais ont livré, outre des fragments de carreaux vernissés, des clous et des ossements animaux, un manche de poellon daté entre le XIII^e et le XV^e siècles (004.008-000) et divers autres éléments céramiques dont un fragment de pichet en grès des XV^e - XVI^e siècles (004.013-003), un fragment de jatte dont la production ne serait pas antérieure au XVI^e siècle (004.014-000), les éléments d'une cruche des XIV^e - XV^e siècle (004.018-000), ainsi que deux fragments d'une amphore gallo-romaine d'un type indéterminé (004.015-000). L'analyse de tous ces éléments permet de proposer, pour la constitution de ce niveau, une datation au plus tôt dans le courant du XVI^e siècle.

Dans ces remblais furent ensuite creusées des fosses de plantation dont un exemplaire a pu être ici identifié (004.024). Celui présentait une largeur de 0,7 m pour une profondeur de 0,4 m. Son comblement comprenait un premier niveau de limon brun meuble avec de nombreux silex, surmonté d'un second constitué du même limon brun avec quelques rares nodules de calcaire.

Une tranchée de nature indéterminée



Figure 32 - Pieu découvert dans la tranchée 004.009

Recoupant ces remblais et détruisant partiellement le mur 004.012, un large creusement au tracé courbe a pu être identifié à l'extrémité occidentale du sondage (004.009). Sondée mécaniquement, cette tranchée présentait ici une largeur à l'ouverture de près de 3 m, pour une profondeur de 1,7 m. Son comblement, hétérogène (004.025 à 004.030), était constitué principalement de limon brun foncé à noir, meuble avec des quantités variables de silex et de gravier. Un pieu en bois y a été découvert (004.009-005, **fig. 32**), ainsi que du verre à vitre, de la houille, des clous, un possible polissoir en schiste et des ossements animaux. Le fond du creusement était

tapissé d'une couche d'une dizaine de centimètres d'épaisseur de mâchefer (**fig. 33**), produit de la combustion du coke, dont l'industrie s'est véritablement développée à la fin du XVIII^e siècle. Cette couche incluait également de nombreuses scories. Il est donc possible de dater l'utilisation, ou plutôt la fin d'utilisation de ce large creusement, au plus tôt à la fin du XVIII^e siècle. Il s'agit sans aucun doute de la même structure que celle mise au jour dans les sondage 2 et 3 (002.012 et 003.015). Sa fonction reste inconnue.

Enfin, une couche de terre végétale, limon brun meuble et homogène contenant quelques petits silex et de rares fragments de TCA, recouvrait l'ensemble du sondage, sur une épaisseur moyenne de 15 cm.

A noter la découverte, sur les tas de déblais de ce sondage, d'un fragment de coquemar portant un décor de vaguelettes incisé et daté du XIV^e siècle (004.019-000).

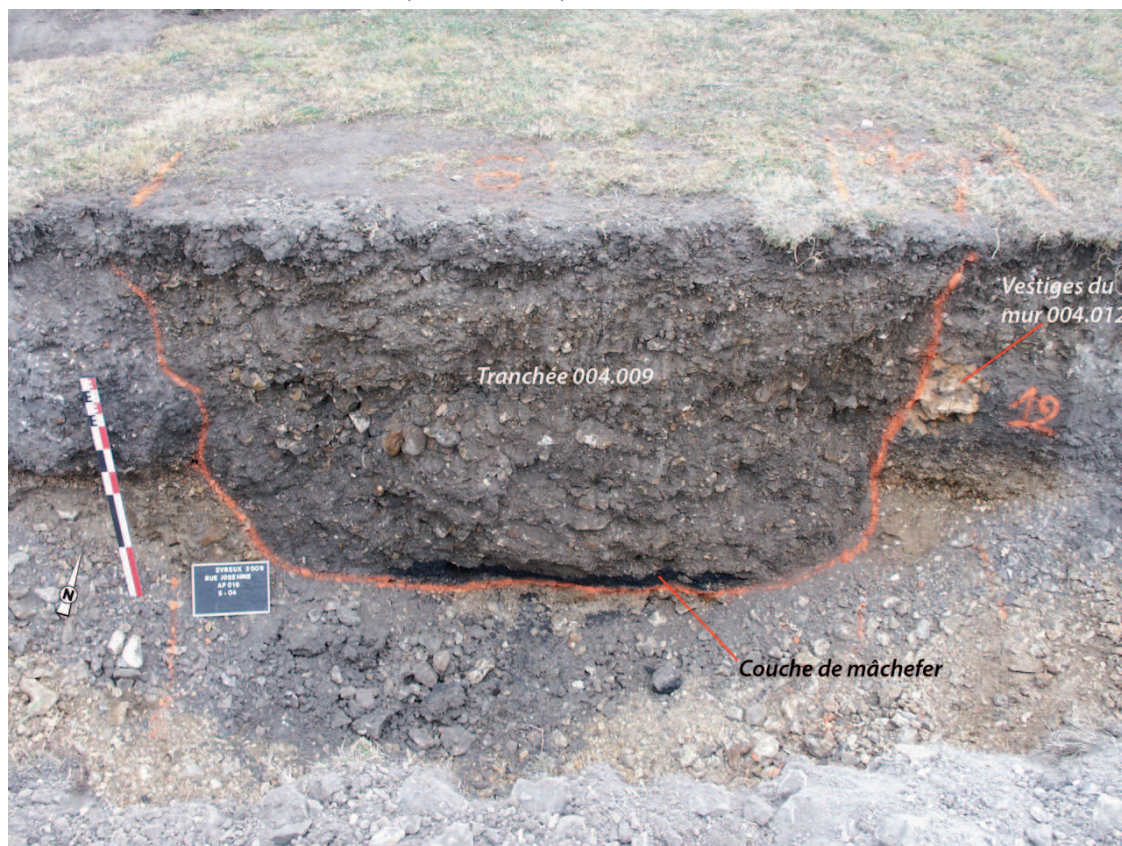


Figure 33 - Vue en coupe de la tranchée 004.009 recoupant le mur 004.012, depuis le sud



Figure 34 - Le matériel significatif découvert dans le sondage 04

2.1.5. Sondage 5 (planche 11)

Implanté parallèlement au précédent, le sondage 5 est long de 68,5 m et large de 2,1 m., pour une superficie totale (fenêtres incluses) de 172 m². Situé à l'emplacement de futures zones viabilisées et de parkings, ce sondage a permis de tester toute la largeur de la parcelle.

Substrat

Identique à celui observé précédemment, le substrat est apparu dans ce sondage à une altitude comprise entre 62 m NGF aux extrémités est et ouest du sondage et 62,15 m NGF en son centre. Il présentait, comme précédemment, une interface mêlant grave sableuse et percolations de limon gris-noir, sur une épaisseur de 20 à 25 cm.

Un niveau de terre végétale

Là encore, nous avons retrouvé la même configuration que celle décrite plus haut pour les sondages 1 à 4, à savoir une couche compacte et homogène de limon gris-noir (005.059, **planche 11**) interprétable comme un niveau d'occupation primitif et reposant directement sur le sommet du substrat. Son épaisseur varie de 10 à 25 cm et l'altitude de son sommet est comprise entre 62,10 m NGF à l'extrémité occidentale du sondage et 62,25 m NGF à l'extrémité orientale.

Occupation et bâti médiéval et moderne

C'est dans et sur ces premiers niveaux que furent édifiés des bâtiments maçonnés dans les vestiges ont été mis au jour dans ce sondage. En premier lieu, un large bâtiment (n° 1, **planche 13**) dont l'ensemble de la façade a pu être dégagé (**fig. 35**) : orientée est-nord-est / ouest-sud-ouest, elle présentait une longueur totale de 14,75 m et comportait en son centre une ouverture (une porte) de 2 m de large (**fig. 36**).



Figure 35 - Vue en enfilade depuis l'est de la façade du bâtiment 1



Figure 36 - Vue de la porte axiale du bâtiment 1 depuis le sud-est

Les murs de cette façade, larges de 0,7 m, étaient constitués d'une maçonnerie de silex liée au mortier orangé et présentaient systématiquement, à leurs extrémités ainsi que dans les chaînages, des blocs de grand appareil calcaire similaires à ceux déjà observés dans les parois du bâtiment 2 (cf. ci-dessus). Ces blocs, parfaitement équarris et agencés, présentaient des traces nettes d'outils. Certains d'entre eux, arrachés lors du décapage, ont été prélevés pour étude. Le reste du parement n'était fait que de silex disposés sans organisation apparente. Cette élévation, conservée sur une hauteur d'une assise (soit 0,3 m), reposait sur un lit de briques mis en évidence notamment dans un sondage profond réalisé à la main à la base du piédroit occidental de la porte axiale (**fig. 37**). Ce lit de briques reposait à son tour, à une altitude de 62,25 m NGF, sur le sommet d'une fondation maçonnée renfermant de nombreux silex, et dont on peut penser qu'il s'agit d'une fondation continue commune à l'ensemble de la façade. Trois sondages manuels, réalisés respectivement contre le piédroit occidental, au pied du contrefort 005.005 et à l'extrémité ouest du mur 005.004, ont systématiquement révélé sa présence.

Figure 37 - Vue des fondations et de l'assise de réglage en briques du bâtiment 1, au niveau du piédroit occidental de la porte axiale





Figure 38 - Vue de l'angle sud-est du bâtiment 1, depuis le nord



Figure 39 - Vue de l'angle sud-ouest du bâtiment 1, depuis le sud

Chacune des extrémités de la façade était prolongée par un contrefort en grand appareil calcaire, de plan carré et de 0,6 m de côté. Celui de l'est, englobé, dans une construction postérieure, était préservé (**fig. 38**), tandis que celui de l'ouest n'était plus perceptible que par sa tranchée de récupération (005.011, **fig. 39**).

La porte axiale présentait deux piédroits en saillie, constitués de blocs de calcaire, pour des dimensions de 0,3 x 0,5 m (**fig. 35** et **36**). De part et d'autre de cette ouverture, et à environ 2 m de celle-ci, deux contreforts rectangulaires (0,65 x 0,7 m) faits de blocs de grand appareil calcaire venaient renforcer la façade. Chaînés avec les murs de la façade, ils appartiennent sans conteste au projet de construction initial.

A 3,5 m à l'est de la porte axiale, une ouverture a été ménagée, dès la construction, dans le mur de façade. Depuis l'intérieur du bâtiment, elle se présentait comme une alcôve rectangulaire de 1,25 m de large et profonde de 0,5 à 0,55 m, dans le fond de laquelle était aménagée une ouverture axiale (0,3 m) à travers le reste du mur. L'ensemble était pourvu d'un parement en blocs de grand appareil calcaire (**fig. 40**). Le fait que la base de cette alcôve se situe sur le sommet de la fondation continue elle-même nous amène à y voir l'emplacement d'un évier en pierre encastré dans le mur, aujourd'hui disparu, dont l'évacuation de l'eau était assurée par l'ouverture ménagée à l'arrière, dans l'épaisseur du mur. Cette évacuation se faisait donc, à l'extérieur du bâtiment, soit à même le sol, soit dans une rigole qui n'a pas été dégagée lors de notre intervention.



Figure 40 - Vue de l'emplacement du probable évier du bâtiment 1, depuis le nord

Aux deux extrémités de la façade, les amorces des deux murs latéraux du bâtiment vers le nord ont pu être observés sur quelques mètres (005.003a et 005.013). A noter que le mur occidental fortement récupéré, n'était plus perceptible que par sa tranchée de spoliation (**fig. 39**). Ces deux murs se présentent sous la forme d'une maçonnerie de silex liée avec le même mortier orangé, mais d'une largeur de seulement 0,7 m.

Etant donné la nature des vestiges et la bonne préservation des niveaux archéologiques, aucun sondage n'a été réalisé à l'intérieur du bâtiment, de telle sorte que nous n'avons pu déterminer la nature des niveaux de sol internes à l'édifice.

A l'angle sud-ouest de la façade, un mur venant du sud (005.010) vient se raccorder perpendiculairement au bâtiment 1. L'observation précise de cette zone a révélé la présence de deux mortiers distincts. Le premier est identique à celui du bâtiment mitoyen (005.012) auquel il semble appartenir, tandis que le second, plus clair,

se rapproche sensiblement de celui du mur 004.012 (fig. 41). Il semble donc que le raccordement de ce mur au bâtiment 1 ait été prévu dès l'origine, la maçonnerie 005.012 pouvant être interprétée comme une amorce destinée à lier a posteriori les deux constructions. Celles-ci appartiendraient dès lors au même projet architectural mais auraient été réalisées en deux temps, d'abord le bâtiment principal puis les éléments satellites.



Figure 41 - Vue des murs 005.010 et 005.012 depuis l'est

A l'intérieur même du bâtiment, un réaménagement a pu être mis en évidence sous la forme de l'insertion, dans le mur 005.006, d'un foyer constitué de briques liées au mortier de chaux blanchâtre. Cette structure, identifiée par la corolle rubéfiée qui l'entoure, n'appartient pas au projet initial mais résulte d'un probable réaménagement intérieur du bâtiment 1 à une époque que rien ne permet de préciser (fig. 42 et 43).



Figure 42 - Vue du foyer 005.007 depuis le nord

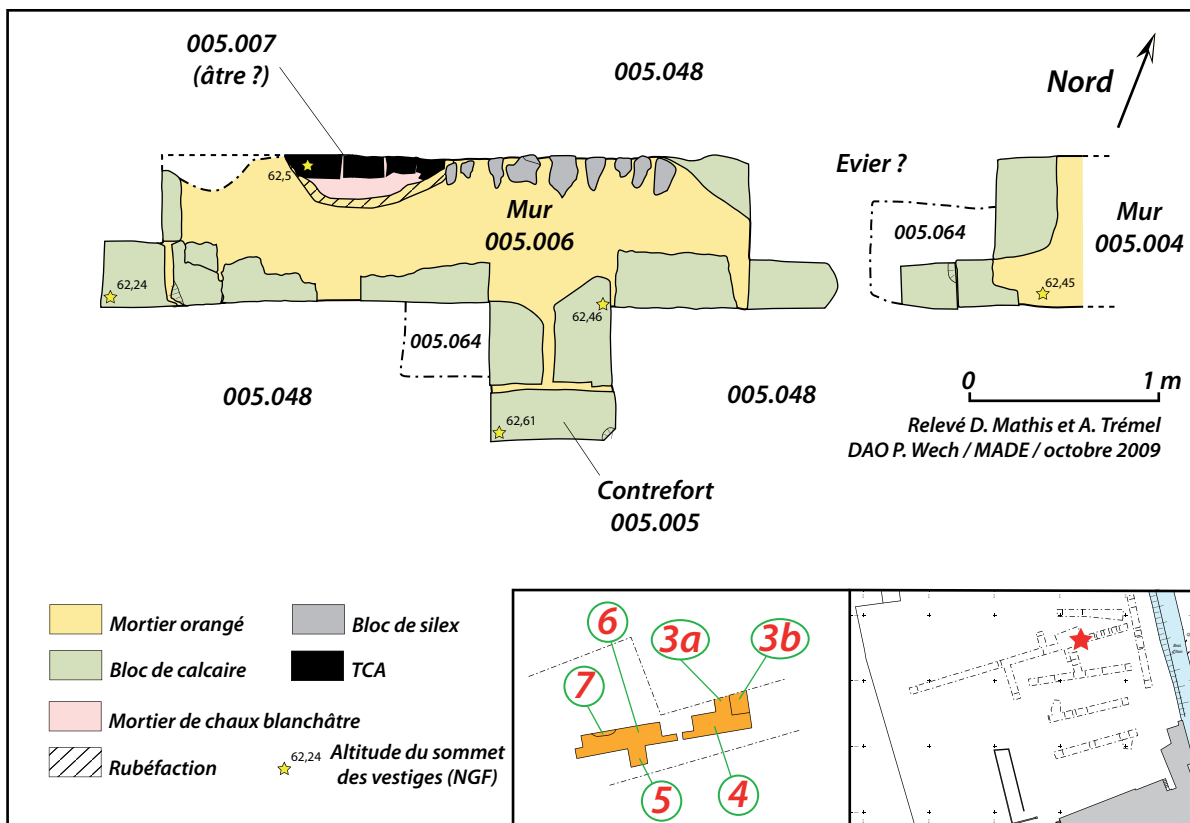


Figure 43 - Relevé en plan du foyer inséré dans le mur 005.006 et des structures environnantes

A l'extérieur du bâtiment, sur son côté oriental, un niveau de sol constitué d'une couche d'argile brun-orangé compacte et homogène a pu être observé (005.055 et 005.056, **planche 11**), reposant directement sur la première occupation (005.059). Ce sol extérieur est contemporain de la première utilisation des constructions mitoyennes et était lui-même recouvert par des niveaux d'occupation, constitués de limon brun foncé à noir, compact et homogène, comprenant quelques silex, des micro-nodules de craie et des fragments de terres cuites architecturales (005.053 et 005.054).

A l'ouest et le long des murs 005.010 et 005.012, un niveau de sol constitué de silex inclus dans un limon brun foncé a pu être identifié sur une largeur d'environ 9 m (005.058). A l'aplomb des murs, ce sol était recouvert d'un fin niveau d'occupation (005.051), limon brun foncé à noir compact et homogène.

A l'est du bâtiment 1, un second ensemble bâti fut mis au jour (bâtiment 3), caractérisé par l'utilisation d'un mortier de chaux jaune pâle. Trois maçonneries aux caractéristiques similaires, appartenant sans aucun doute à une même construction, ont été observées. A l'extrémité orientale du sondage, le mur 005.001, d'orientation nord-nord-ouest / sud-sud-est, est large de 1 m. Plus à l'ouest, le mur 005.002 est en réalité un soubassement maçonné isolé, de plan globalement carré d'environ 1 m de côté, interprétable comme une base de colonne ou de pilier. Enfin, dans l'espace entre le mur oriental du bâtiment 1 (005.003a) et son contrefort d'angle, fut mise en oeuvre une maçonnerie de silex liée au mortier jaunâtre (005.003b), identique aux deux précédemment citées.

Les fondations de ces trois murs n'ayant pas été dégagées, il est difficile de les situer stratigraphiquement, notamment par rapport aux niveaux de sol sus-mentionnés. Néanmoins, la présence, sur les niveaux d'occupation 005.053 et 005.054 d'un fin niveau de mortier jaunâtre, semblable à celui des maçonneries décrites et identifiable à un niveau de construction (005.052), nous amène à penser que la construction du bâtiment 3 intervient après celle du bâtiment 1, et après une durée d'occupation intermédiaire relativement longue.

L'observation des murs 005.003a et b confirment la chronologie relative que nous venons d'établir entre les deux bâtiments : les maçonneries utilisant le mortier jaunâtre appartiennent donc à une seconde phase de construction. Nous sommes donc en présence d'un nouveau bâtiment accolé au flanc oriental du bâtiment 1, les deux étant plus ou moins bien alignés en façade (**fig. 44**). Cette nouvelle construction s'ouvrirait largement au sud par deux baies séparées par un pilier central (005.002).

Figure 44 - Vue des maçonneries
du bâtiment 3 dans le sondage 5,
depuis l'est



Démolition

Ces ensembles bâtis firent l'objet d'une démolition active et leurs matériaux furent récupérés comme l'indique le très mauvais état de conservation des maçonneries de l'angle sud-ouest du bâtiment 1 (fig. 39). Cet angle semble en effet avoir fait l'objet d'une spoliation de ses matériaux particulièrement importante, d'où résulte le fait que les murs de ce secteur ne sont plus perceptibles que par les tranchées de récupération.

L'ensemble de la surface du bâtiment 1 était recouvert de niveaux de démolition d'une épaisseur de plus de 0,5 m. Ces niveaux se composaient quasiment uniquement de nodules de calcaire et de mortier avec, par endroits, des passées de limon brun (005.048 et 005.050). Ils ont livré, entre autres, les fragments d'un pichet XIII-XV^e siècle (005.017-000). A noter qu'étrangement, l'emplacement du bâtiment 3 n'a livré quant à lui aucune trace de démolition alors qu'une zone restreinte, de près de 4 m de large, située à l'ouest du bâtiment 1, a quant à elle livré une couche de démolition de 0,2 m d'épaisseur, composée de nodules de mortiers jaune et orangé, mêlés à de nombreux fragments de terres cuites architecturales, des blocs de calcaire et du silex (005.047). Cette dernière zone, à l'écart des constructions reconnues n'a pas trouvé d'explication probante.

Un jardin ...

Par la suite, la parcelle fut aménagée en jardin par l'apport d'importants remblais constitués tantôt de matériaux de démolition mêlés à du limon brun (005.046), tantôt de sédiments relativement homogènes constitués d'un limon brun avec de rares éléments de démolition (005.041 à 005.045). Ces niveaux ont livré notamment des fragments de carreaux vernissés datés des XIV-XV^e siècles (005.014-001 / 005.015-001), dont un portant une représentation de fleur de lys (005.029-001), les éléments d'un pot à cuire XIV-XV^e siècle (005.021-000), mais également des ossements animaux, des clous, ...

Une seule structure peut être rattachée au réaménagement de la parcelle à cette époque : il s'agit d'un creusement identifié dans les remblais postérieurs à la démolition du bâti, et interprétable comme une large fosse de plantation (005.040). Son comblement comportait en premier lieu un niveau de grave sableuse orangée (005.038), surmontée ensuite de limon brun contenant des silex et des nodules de mortier (005.036 et 005.037).

... et des aménagements hydrauliques

Egalement creusée dans les niveaux de remblais apportés après la démolition des bâtiments antérieurs, et donc peut-être contemporaine de l'aménagement des lieux en jardins, une large dépression a été vue en coupe, d'orientation nord-nord-ouest / sud-sud-est (005.033). La largeur de cet aménagement était d'au moins 12 m (la partie orientale a été recoupée par un creusement postérieur) pour une profondeur maximale de 1,3 m (fig. 45).

Les parois n'étaient pas verticales et présentaient un profil plutôt évasé. Le fond était tapissé d'un limon grisâtre très fin et parfaitement homogène, tandis que le comblement, dont le détail se trouve sur la **planche 11**, était quant à lui particulièrement hétérogène. Il a notamment livré des éléments céramiques attribuables aux XVII^e-XVIII^e siècles (005.023-000).

L'interprétation en l'état de cette large structure semble assez difficile. Heureusement, comme nous le verrons dans le bilan de cette étude, des documents d'archive nous permettent de savoir qu'il s'agit en fait d'un bassin ou vivier.

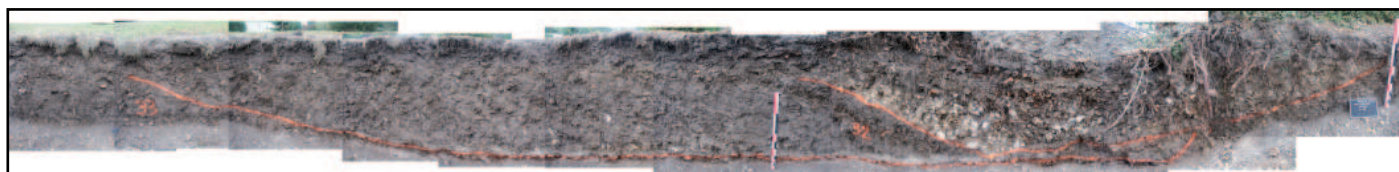


Figure 45 - Assemblage photographique montrant en coupe le bassin 005.033

Structures modernes et/ou contemporaines

Il nous reste à évoquer ici trois éléments postérieurs, appartenant vraisemblablement à l'époque contemporaine, voire à la fin de l'époque moderne. En premier lieu, à l'extrémité occidentale du sondage, nous avons pu observer une tranchée perpendiculaire à l'axe du sondage et entièrement comblée de nodules de mortier (005.034, fig. 46). Large de 0,5 m à sa base, cette tranchée, qui a par ailleurs recoupé la fosse de plantation décrite ci-dessus, semble pouvoir être interprétée comme la spoliation complète d'un mur antérieur dont nous ne pouvons rien dire par ailleurs.



Figure 46 - Vue en coupe de la tranchée de spoliation 005.034

Deuxièmement, un nouveau vivier, toujours visible à l'heure actuelle, vint remplacer le bassin décrit ci-dessus, dans le comblement duquel fut creusé le canal d'évacuation du nouveau plan d'eau (005.032, **fig. 45**). Ce canal comportait deux murs latéraux partiellement maçonnés, bâtis sur des pieux en bois (005.027-002) et aujourd'hui détruits, délimitant un espace médian d'environ 1 m de large. La rigole ainsi définie s'est progressivement comblée de matériaux divers, probablement par manque d'entretien. Le détail du comblement se trouve sur la **planche 11**. On y a trouvé notamment de la céramique glaçurée contemporaine (XVIII-XIXe, 005.027-000) et un joint de tuiles en ciment (postérieur à 1850, 005.027-001). A l'heure actuelle, ce canal, bien que non utilisé, est toujours bien perceptible dans le paysage qu'il contribue encore à structurer.

En dernier lieu, nous avons observé, immédiatement à l'ouest des murs 005.010 et 005.012, une large tranchée (005.031) semblable à celle déjà décrite dans le sondage 4, dont elle constitue sans aucun doute le prolongement. Présentant un tracé sinueux, cette structure était creusée dans les niveaux de remblais postérieurs à la démolition des bâtiments et n'a pas été entièrement sondée. Pour sa description et son interprétation, nous renvoyons le lecteur au paragraphe traitant du sondage 4 ainsi qu'à la **planche 11**.

L'ensemble du sondage présentait enfin une couche de terre végétale d'une épaisseur de 15 à 20 cm, recouvrant l'ensemble des vestiges et structures décrits précédemment.

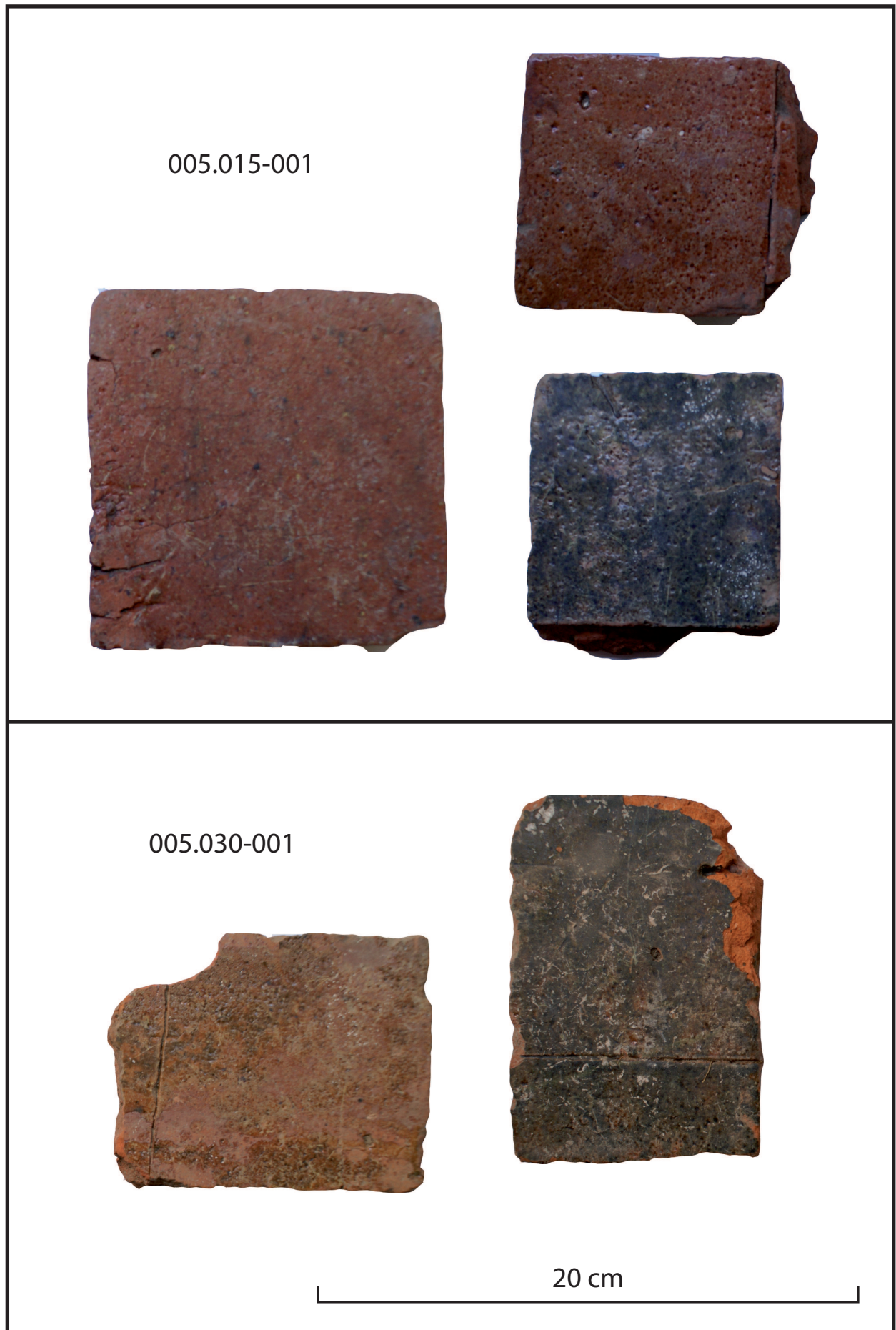


Figure 47 - Le mobilier significatif découvert dans le sondage 5



Figure 48 - Le mobilier significatif découvert dans le sondage 5

2.1.6. Sondage 6

Tranchée perpendiculaire au sondage 5, ce sondage fut initialement réalisé afin de trouver le prolongement hypothétique du mur 001.005 identifié précédemment. Long de 10,5 m et large de 2,1 m, il couvre au total 22 m². Le substrat, identique à ce qui a été vu ailleurs, a été atteint sur toute cette surface, à une altitude de 62,05 m NGF.

La stratigraphie (fig. 49) était rigoureusement similaire d'un bout à l'autre du sondage et présentait, au-dessus du substrat, un niveau de limon brun foncé très fin, d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, dans lequel nous avons reconnu le niveau de terre végétale initiale identifié dans les sondages précédents.

Ce niveau était surmonté d'une couche de démolition épaisse de quelques 25 cm, formée de nodules de calcaire et de mortier en grand nombre (= 005.047). Le tout était recouvert de terre végétale sur une épaisseur de 15 cm.

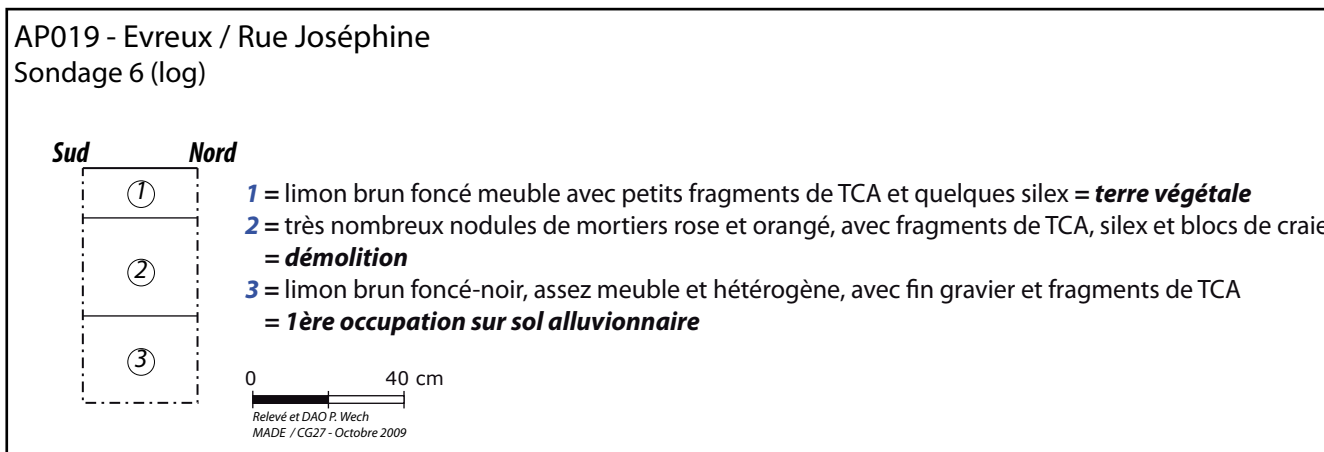


Figure 49 - Stratigraphie sommaire du sondage 6

2.1.7. Sondage 7

Tranchée qui relie perpendiculairement les sondages 4 et 5, ce sondage fut initialement réalisé afin de trouver le prolongement hypothétique vers l'ouest du mur 001.005 identifié précédemment. Long de 8 m et large de 2,1 m, il couvre une superficie totale de 18 m².

Le substrat, identique à ce qui a été vu ailleurs, a été atteinte sur la quasi totalité du sondage, à une altitude moyenne de 61,95 m NGF. Celui-ci était surmonté du même niveau de limon brun foncé, d'une épaisseur de 20 cm, interprété jusqu'alors comme un niveau de terre végétale initiale (fig. 50).

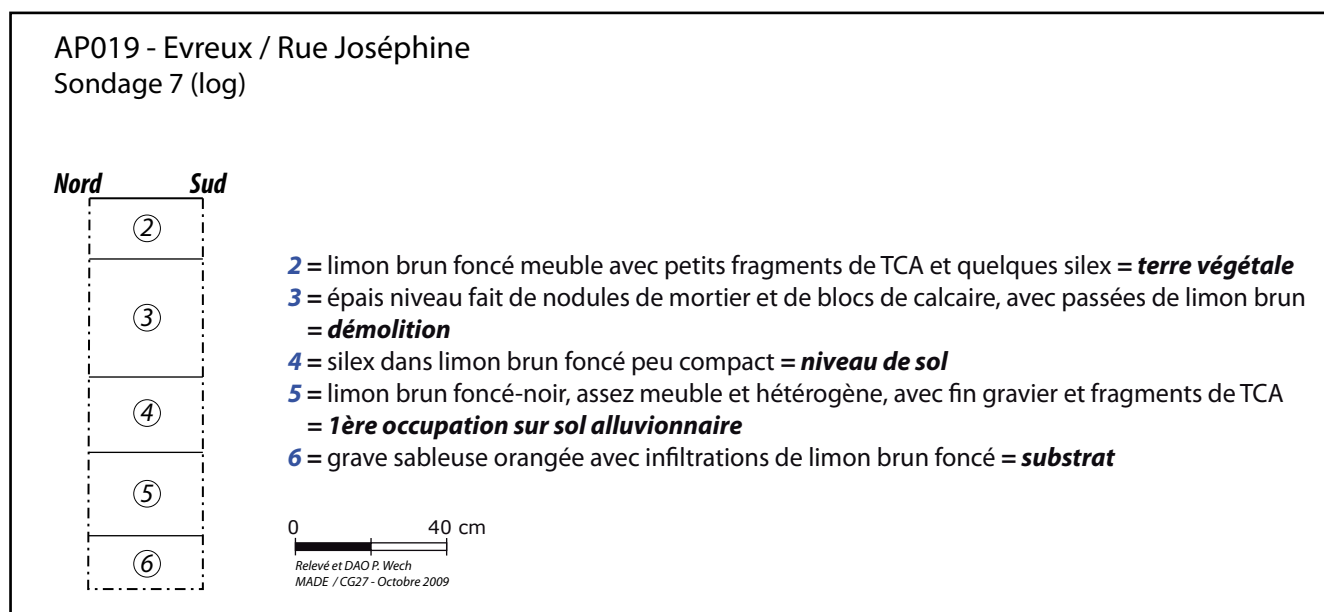


Figure 50 - Stratigraphie sommaire du sondage 7

Venait ensuite une couche d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, constituée de silex dans du limon brun, et dans laquelle il faut sans aucun doute reconnaître un niveau de sol extérieur identique à ceux reconnus dans les sondages 2 à 5. L'altitude de ce sol était de 62,3 m NGF.

Ce niveau de sol était nappé d'un important niveau de démolition, d'une trentaine de centimètres d'épaisseur, qui a notamment livré de nombreux blocs de calcaire provenant des bâtiments mitoyens alors en cours de démantèlement, mais aussi des ossements animaux et des carreaux vernissés. L'ensemble du sondage présentait, en surface, une couche de terre végétale de 15 cm d'épaisseur.

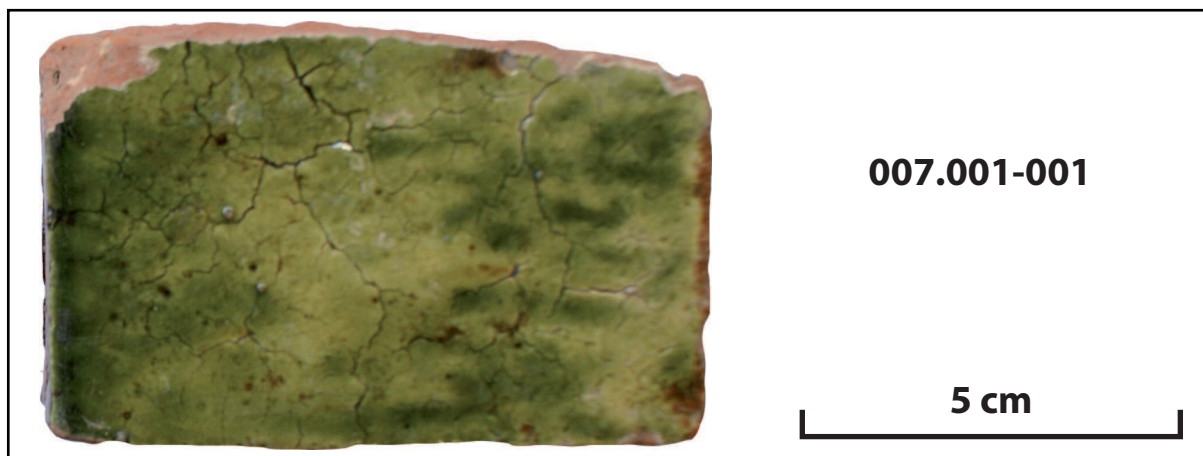


Figure 51 - Le matériel significatif découvert dans le sondage 7

2.1.8. Sondage 8 (planche 12)

Réalisé à l'extrémité nord de l'emprise du projet d'aménagement, ce sondage d'orientation est/ouest présente une longueur de 20 m pour une largeur allant de 2,1 m à l'ouest à 3,3 m à l'est. Il couvre une surface totale de 43 m².

Destiné à compléter le plan de la zone bâtie du site, ce sondage s'est contenté de dégager superficiellement les murs, en limitant au maximum l'atteinte aux niveaux archéologiques en place. Ces niveaux, exclusivement de la démolition ou du remblai de démolition, sont apparus directement sous la terre végétale et n'ont donc été, dans la moitié orientale de la tranchée, que dégagés superficiellement. En revanche, la moitié occidentale portant sur l'intérieur d'un bâtiment a été décaissée ponctuellement jusqu'à atteindre les niveaux de sol du-dit bâtiment. Ceci nous a permis d'observer et de décrire en coupe la nature et la succession de ces niveaux de sols.

Occupation et bâti médiéval et moderne

Comme évoqué précédemment, la moitié occidentale du sondage s'étendait sur l'emprise d'un bâtiment (n° 1) dont le décapage a révélé le mur oriental (008.005). Celui-ci, orienté nord-nord-ouest / sud-sud-est, se présentait sous la forme d'une maçonnerie de silex liée au mortier orangé, large de 60 cm et fortement perturbée par les travaux de démolition / récupération postérieurs. Les parements étaient faits de silex disposés sans ordre apparent et aucun élément de grand appareil calcaire n'y a été observé (fig. 52).

Associé à ce bâtiment, plusieurs niveaux de sol distincts ont été identifiés à la fouille (fig. 53). Le plus ancien se présentait sous la forme d'un sol en terre constitué d'un limon argileux noirâtre très compact et homogène, avec quelques micro-charbons (008.033) et de rares tessons de céramique médiévale, sans plus de précision (008.010-000). Ce sol a été reconnu sur une épaisseur de 15 cm au moins, et l'altitude moyenne de sa surface est de 62,15 m NGF. Cette dernière donnée, comparée aux observations réalisées dans les sondages mitoyens, permet d'y reconnaître avec assurance le niveau de terre végétale initiale identifié sur toute la surface de la parcelle.

Ce premier niveau était recouvert d'une alternance de recharges de sol hétérogènes et de niveaux d'occupation ponctuels (planche 12) qui n'ont pas livré de mobilier significatifs. Les niveaux d'occupation étaient constitués de limon noirâtre compact et homogène, et présentaient généralement des traces de micro-charbons (008.025 et 008.030). Les recharges de sol consistaient tantôt en un dépôt d'une couche d'argile brun-



Figure 52 - Le mur 008.005 et le contrefort 008.004
vus du nord

orangé (008.026 / 008.028 / 008.031), tantôt en un épandage de craie damée (008.027 / 008.029 / 008.032), mais sans aucune homogénéité sur l'ensemble de la surface. Ces différentes recharges correspondent-elles à un réaménagement unique du sol de ce bâtiment, ou alors à des apports multiples et ponctuels sur un laps de temps plus long ? Seule une fouille étendue pourrait apporter ici des éléments de réponse.

Perpendiculairement au mur du bâtiment décrit ci-dessus, et venant s'y abouter, le décapage a révélé la présence d'un autre mur (008.003), de direction est-nord-est / ouest-sud-ouest constitué d'une maçonnerie de silex lié avec un mortier de chaux jaunâtre, nettement différencié du précédent. Sa largeur est d'un mètre et aucun parement ordonné n'a été observé (fig. 54).

L'analyse visuelle du contact entre les murs 008.003 et 008.005 (fig. 52) montre clairement la succession chronologique de ces deux constructions : la mise en oeuvre *a posteriori* de 008.003 a nécessité le démantèlement partiel du parement extérieur de 008.005 pour favoriser l'accroche et le liaisonnement des deux maçonneries. Afin de renforcer cet aménagement, un contrefort fut inséré en même temps à l'angle formé par les deux murs. Sa base en calcaire (mur 008.004) a été dégagée au décapage (fig. 52).



Figure 53 - Vue en coupe des niveaux de sol à l'intérieur du bâtiment 1

Ce mur 008.003 se prolonge jusqu'à l'extrémité orientale du sondage, et même au-delà vers le sondage 1. A un mètre du bout du sondage, un retour perpendiculaire vers le sud a pu être observé (008.002), présentant des caractéristiques similaires à celles déjà évoquées. Au même endroit, l'existence d'un éventuel retour vers le nord n'a pu être ni confirmée ni infirmée en raison du mauvais état de conservation de la surface des maçonneries.

Nous sommes donc en présence d'un nouveau bâtiment, orienté vraisemblablement est/ouest, et venu s'accoler au flan oriental du bâtiment antérieur, toujours utilisé alors. Ces maçonneries doivent être associées à celles déjà décrites dans les sondages 1 et 5 dont elles constituent le prolongement : elles forment ensemble le bâtiment 3.

Démolition

Il ne subsiste que peu de traces des niveaux primaires de démolition. Les maçonneries ont visiblement fait l'objet de récupération active et seuls leurs abords ont livré des niveaux de démolition en place (008.024), consistant en un épandage de nodules de mortier orangé avec quelques passées de limon brun.

Cette couche a livré notamment des éléments céramiques des XVI^e-XVII^e siècles (008.016-000), une tige plate à extrémité crochetée en alliage cuivreux (008.006-001), une scorie et un clou de charpente (008.018-001).

Un jardin

Comme le reste de la parcelle, cette zone fut également remblayée par l'apport de quantités importantes de sédiments. Relativement homogène, ceux-ci se composent essentiellement de limon brun et recèlent par endroits des concentrations de matériaux de construction (TCA, mortier, nodules de calcaire, ...). Ces niveaux, dont le détail se trouve sur la **planche 12**, atteignent une épaisseur totale de 25 à 30 cm.

Ce nouveau terrain accueille par la suite un jardin dont au moins un élément fut observé dans ce sondage. Il s'agit d'un creusement large de 1 m et profond de 0,4 m, comblé de limon brun et interprétable comme une fosse de plantation (008.021) recoupant les niveaux de remblais précédemment décrits. Le tout était enfin recouvert d'une couche de terre végétale d'une épaisseur moyenne de 15 cm.



Figure 54 - Les maçonneries du bâtiment 3 et leur raccordement au bâtiment 1, vus de l'ouest

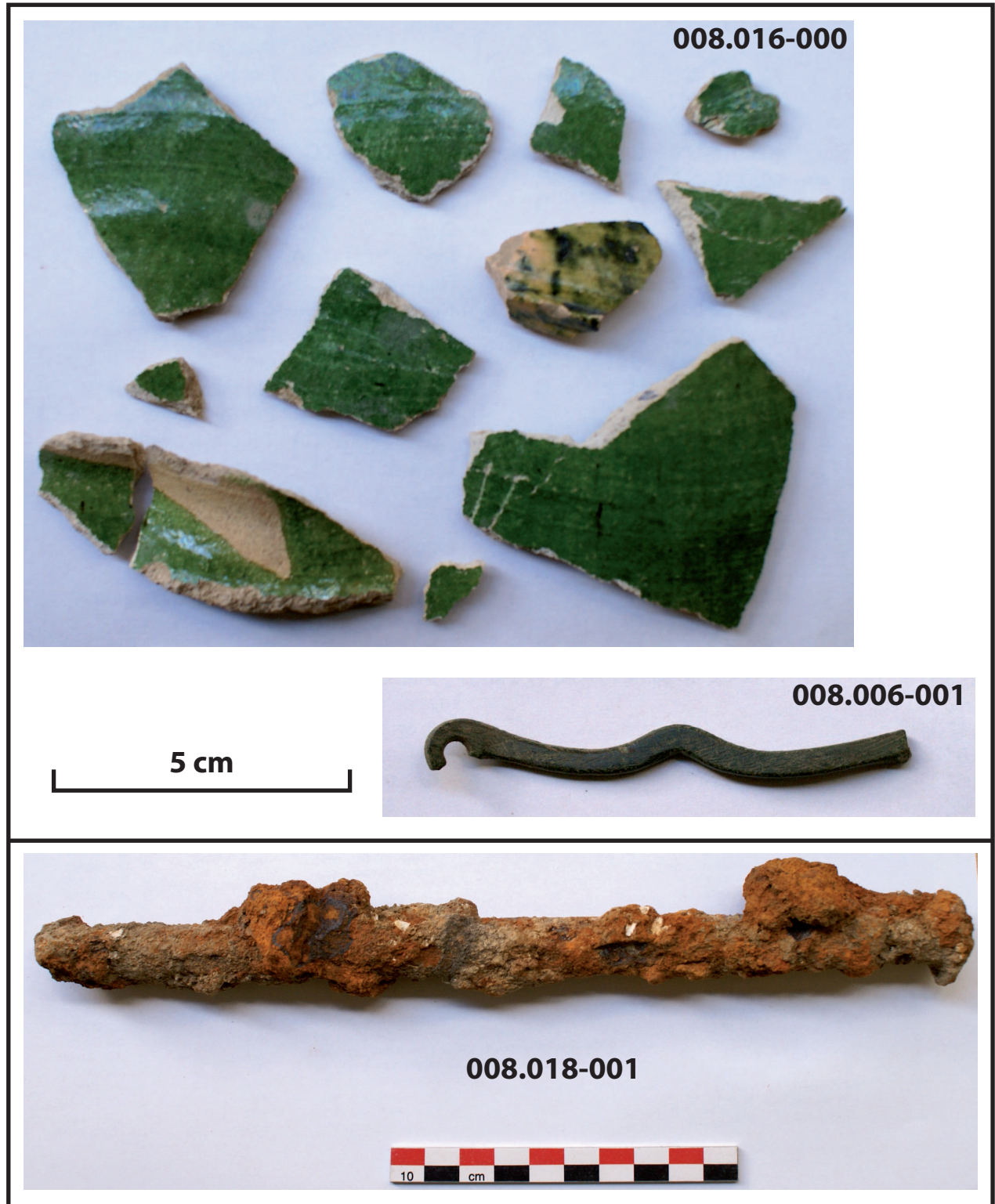


Figure 55 - Le mobilier significatif découvert
dans le sondage 8

2.2. RÉPARTITION CHRONOLOGIQUE

2.2.1. Protohistoire et Antiquité

Mis à part quelques rares tessons gallo-romains dans des contextes postérieurs, rappelant malgré tout la proximité de *Mediolanum Aulercorum*, aucun élément se rapportant aux époques protohistorique et gallo-romaine n'a été découvert dans la parcelle diagnostiquée. Ceci nous apporte plusieurs informations importantes quant à l'extension de l'emprise urbaine d'Evreux durant l'Antiquité.

En premier lieu, il est clair que cette zone se situait en dehors de la trame urbaine de la ville antique. Deuxièmement, et contrairement à ce que laissent présager les découvertes antérieures plus à l'est (**fig. 6**, n°3), aucune voie romaine sortant d'Evreux ne traversait cette parcelle. Le tracé de la voirie doit donc être recherché ailleurs. Enfin, il est clair que ce quartier périphérique d'Evreux n'a connu aucune occupation avant l'époque médiévale.

2.2.2. Le Moyen-Age

Phase 0

Etablie directement sur le sommet du substrat, une première occupation médiévale a été observée. Celle-ci se présentait sous la forme d'un niveau de terre végétale anthropisée, dont la datation peut être établie, au plus tôt, dans le courant du XIII^e siècle.

Phase 1

Cette première occupation, non caractérisée, fut suivie de deux phénomènes distincts, stratigraphiquement déconnectés (**planche 13**). Leur présentation se fera donc dans un ordre aléatoire. Le premier est le creusement, en bordure d'Iton et le long de la limite orientale de la parcelle, d'un large fossé mis au jour dans le sondage 1. Il s'agissait d'un fossé en eau, probable dérivation du bras de l'Iton mitoyen à des fins inconnues. La date de sa réalisation est postérieure au XIII^e siècle puisque creusé au travers du niveau d'occupation antérieur.

Le second phénomène est la mise en oeuvre d'un important programme architectural réalisé en deux temps (phases 1a et 1b). Tout d'abord, un vaste bâtiment à contreforts (n° 1), d'une largeur en façade de 14,75 m et d'une longueur inconnue, fut édifié. Ce bâtiment était équipé d'un évier (?), encastré dans le mur de façade, et présentait un sol de terre, réaménagé à de multiples reprises par l'apport de craie damée et d'argile orangée. Il fut, à une date indéterminée, équipé d'un foyer dont la trace est encore visible dans le parement interne du mur de façade (005.007, **fig. 42**).

A ce vaste bâtiment fut adjoint, dans un second temps (phase 1b), une nouvelle construction aux caractéristiques similaires, quoique présentant un mortier de couleur légèrement différente (bâtiment n° 2). L'appartenance de ces deux constructions à un même projet architectural, réalisé cependant en deux temps, peut être établie avec certitude grâce à la présence de l'amorce 005.012, édifiée dans l'attente du raccord du mur 005.010 postérieur (**fig. 41**). Le bâtiment 2 présentait une largeur d'environ 9,5 m pour une longueur non reconnue. Son angle nord-ouest était relié à l'angle sud-ouest du bâtiment précédent.

Ces deux bâtiments, disposés perpendiculairement l'un par rapport à l'autre, délimitaient ainsi une cour à ciel ouvert dont le flanc oriental était longé soit par le bras d'Iton encore visible actuellement, soit par le fossé en eau décrit plus haut. Il est en effet impossible, avec les éléments en notre possession, de définir le lien chronologique entre celui-ci et les constructions de la phase 1 : ont-ils coexisté ou bien le fossé était-il déjà comblé quand furent édifiés les bâtiments 1 et 2 ? Quoiqu'il en soit, la cour présentait, dans cette phase, au moins un accès dont les traces ont été aperçues sur son côté ouest (sondage 3), à l'angle du bâtiment 2.

C'est probablement à cette phase que doit être rattaché le mur d'orientation nord / sud dont la tranchée de spoliation a été observée à l'extrémité occidentale du sondage 5 (005.034, **fig. 46**), la nature du mortier semblant en effet visuellement identique à celle de la phase 1b.

Ces constructions présentaient des chaînages d'angle réalisés à l'aide de blocs de grand appareil en calcaire tendre tertiaire (**planche 14**). Les traces d'outils relevées sur ces blocs (**fig. 56**) appartiennent toutes à une brettur¹⁷. Cet outil, pourtant connu dès l'Antiquité, ne réapparut en France qu'au XII^e siècle, sur les bords de la Loire. Son utilisation se répandit ensuite progressivement en Ile-de-France et dans les régions avoisinantes où elle devint courante seulement au XIII^e siècle. Son usage déclina ensuite à partir du milieu du XIV^e siècle avant de disparaître à la fin du XV^e siècle¹⁸.

La construction de nos bâtiments doit donc se situer entre le courant du XIII^e et la fin du XV^e siècle. Toutefois, le caractère systématique de l'emploi de la brettur pour la finition des blocs tend à resserrer la chronologie et nous amène à proposer une datation fin XIII^e - début XIV^e siècles pour ces constructions.

Celle-ci fut suivie de l'aménagement des sols intérieurs et extérieurs, sous la forme de couches de silex. Ceci concerne les sols extérieurs entre les bâtiments 1 et 2, mais aussi l'intérieur du bâtiment 2. Le long de la façade occidentale de l'ensemble, les sondages ont mis en évidence la présence d'un revêtement similaire traduisant vraisemblablement la présence d'un chemin longeant les bâtiments (**planche 13**). A l'est du bâtiment 1, les niveaux de sol extérieur reçurent quant à eux un revêtement argileux.

Quelle était la fonction de ces constructions ? Le caractère rustique du sol du bâtiment 2 laisse à penser qu'il s'agit d'un édifice plutôt utilitaire (grange ?). La nature des aménagements mis au jour dans le bâtiment 1 (évier, foyer) indique en revanche clairement que nous sommes en présence d'une structure à vocation domestique et équipée d'une cuisine (dans l'angle sud-est). Plusieurs hypothèses peuvent être retenues, dont celle d'un logis, ou encore celle d'une hôtellerie liée à l'abbaye Saint-Taurin¹⁹.

Phase 2a

Une seconde phase de construction, postérieure cette fois-ci au comblement du fossé en eau évoqué plus haut, vit l'ajout d'un troisième édifice, accolé au flanc oriental du bâtiment 1 (**planche 15**). Largement ouverte au sud, cette nouvelle construction orientée est / ouest présentait un mur de refend nord / sud (005.001) séparant probablement deux unités rectangulaires de superficie égale. Cette restitution s'appuie également sur le fait que la distance séparant le mur 005.001 du bras d'Iton est sensiblement égale à celle le séparant du mur 005.003b.

L'ensemble se serait donc présenté sous la forme d'un bâtiment rectangulaire de 19,75 x 6,25 m, scindé en deux espaces symétriques, de part et d'autre du mur 005.001. Chacune de ces deux unités s'ouvrait au sud, sur la cour de la phase 1, par deux passages d'une largeur de 3,75 m et séparés par un pilier central²⁰. Il est donc probable qu'il faille restituer à ce bâtiment une façade comportant 4 travées, dont on ne sait s'il s'agissait d'arcades ou de structures boisées. L'absence de niveau de sol aménagé et le caractère ouvert du bâtiment nous orientent vers l'identification d'une grange ou d'un « local à véhicules ».

En ce qui concerne la chronologie, aucun élément ne permet de dater précisément cette phase de construction. A défaut, nous ne pouvons qu'affirmer que celle-ci intervient entre la phase 1 et la démolition des constructions, soit entre les XIV^e et XVI^e siècles. Aucun niveau de sol ne semble associé à cette construction.

Phase 2b

Divers réaménagements ponctuels ont pu être relevés lors de la fouille. Ceux-ci concernent notamment l'espace interne du bâtiment 2 (murs 003.002 et 003.018), qui semble avoir été subdivisé, ainsi que l'espace de la cour (mur 004.020). Ni la nature ni le plan de ces modifications n'ont pu être précisément reconnues. En terme de chronologie, elles se placent indubitablement après la phase 1, mais leur lien avec la phase 2a n'a pu être établi. C'est pourquoi, par défaut, nous avons choisi de les placer dans une phase 2b (**planche 15**).

Ces constructions (phases 1 et 2) nous sont connues par une représentation figurée. Un « plan » de la paroisse réalisé en 1578, comparé au cadastre plus récent, permet en effet grâce à certains éléments fixes (manoir abbatial, église) de localiser approximativement la parcelle diagnostiquée (**fig. 9 et 57**) : sur cet emplacement se trouve une construction dont la légende dit qu'il s'agit d'un « vieil bastiment enclos en l'abbaye [...] » (**fig. 58**).

17 Bessac 1987, p. 61.

18 Bessac 1987, pp. 67-68.

19 Une recherche rapide d'éléments de comparaison n'a livré que des bâtiments utilitaires tels que des granges. Ainsi, à Crouttes (61), une grange à contreforts du XIII^e siècle large en façade de 14,7 m ; au Val-de-la-Haye (76), une grange à contreforts du XIII^e siècle large en façade de 17 m (Epaud 2007, pp. 556 et 570). L'hypothèse d'une grange pour notre bâtiment 1 ne doit donc pas être écartée malgré la présence du foyer et de l'évier supposé.

20 Le pilier de l'espace oriental, ici restitué bien que dans l'emprise du sondage 1, n'a pas été vu lors de la fouille car celle-ci s'est arrêtée au sommet des niveaux de démolition nappant les vestiges de construction.

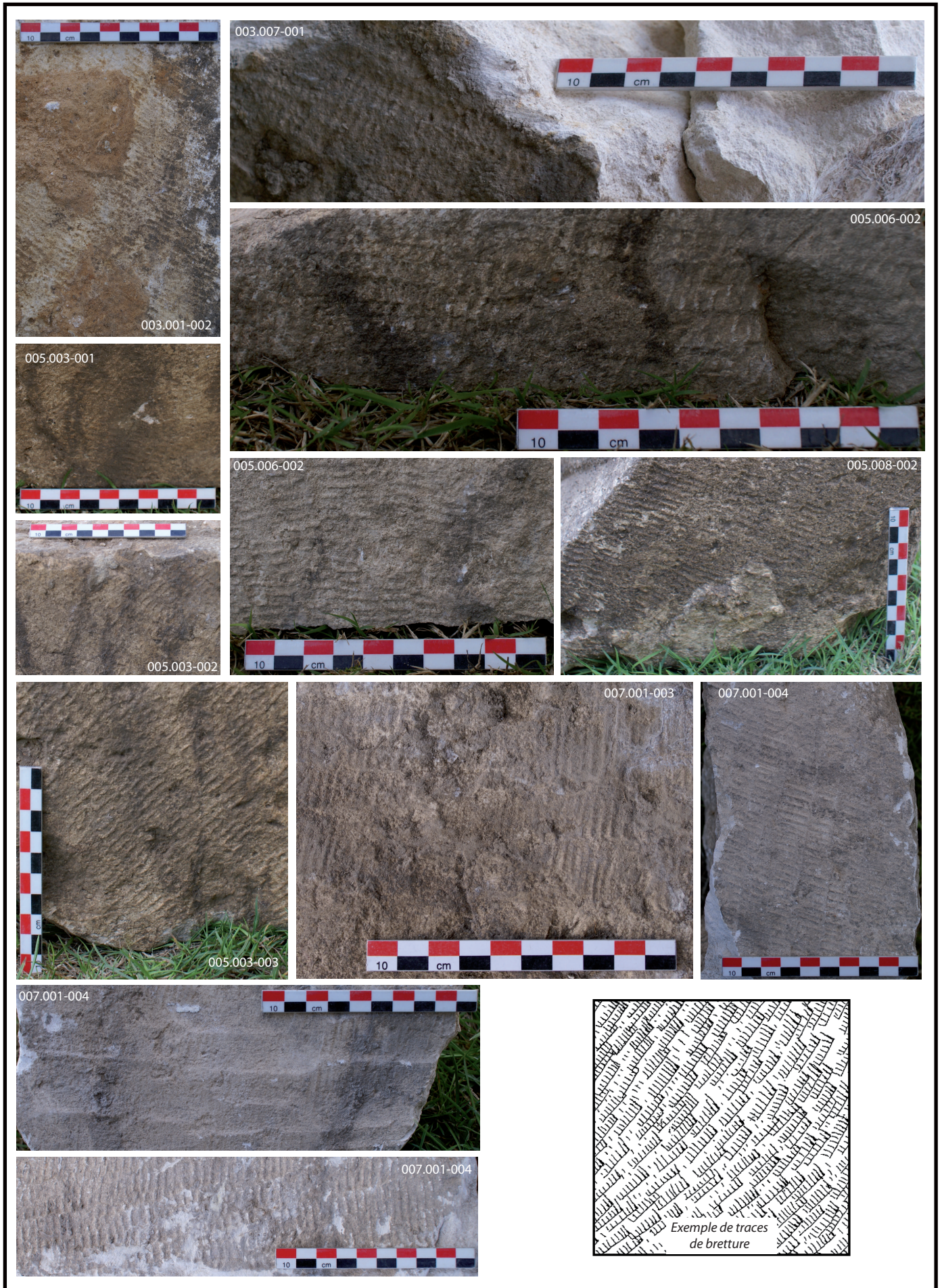


Figure 56 - Traces de brettage sur les blocs de grand appareil calcaire de la phase 1

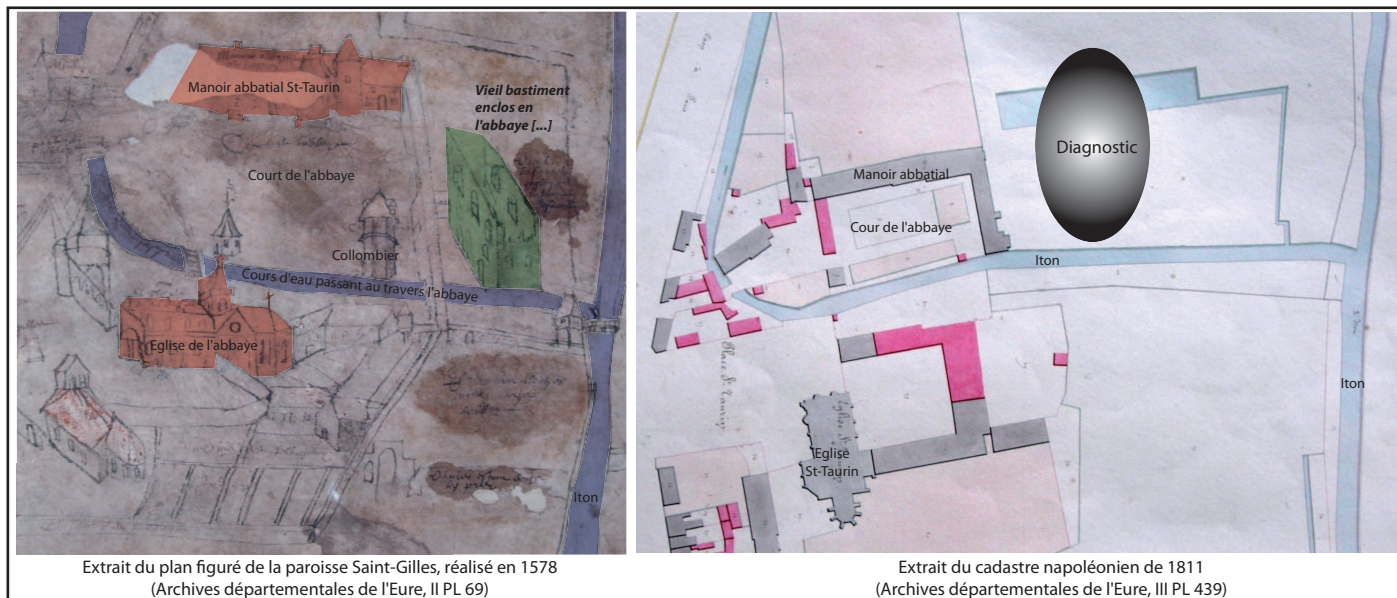


Figure 57 - Représentation figurée des constructions identifiées par la fouille et confirmation de la localisation



Figure 58 - Les constructions vue en fouille, représentées sur le plan de la paroisse Saint-Gilles (1578)

L'examen de cette représentation ne permet pas de distinguer s'il s'agit du bâtiment 1, 2 ou 3 ou encore de l'ensemble, symbolisé en une construction unique. Quoiqu'il en soit, il s'agit d'un édifice d'importance, doté de nombreuses ouvertures et fenêtres, comportant trois étages au moins et dans lequel nous serions tenté de reconnaître le bâtiment 1. Sa localisation, en dehors de la cour centrale de l'abbaye renforce l'hypothèse d'une hôtellerie. Le mur 005.034 peut quant à lui être identifié avec la « clôture de l'abbaye » telle que représentée à l'ouest du bâtiment (fig. 9).

Phase indéterminée

Un dernier élément bâti vient compléter l'ensemble déjà décrit : la maçonnerie 001.005, orientée est / ouest, vient s'implanter dans les remblais de comblement du fossé en eau vu dans le sondage 1, perpendiculairement au bras de l'Iton mitoyen. Aucun élément ne permet de le rattacher avec certitude avec l'une ou l'autre phase de construction. Toutefois, la nature du mortier utilisé, de couleur jaune clair proche de celui de la phase 2a (bâtiment 3) nous ferait pencher pour une attribution à cette dernière phase, mais sans certitude absolue.

Cette structure, large de 2,7 m et relativement peu fondée, nous semble pouvoir être interprétée comme la culée d'un petit pont permettant le franchissement du bras d'Iton mitoyen. Ceci expliquerait que nous n'en ayons pas retrouvé le prolongement dans le sondage 7. Son absence sur le document de 1578 peut s'expliquer de deux manières : soit il s'agit d'une omission, soit cela indique que sa construction est postérieure à cette date. La seconde hypothèse semble peu probable dans la mesure où la fouille a révélé que cette maçonnerie était antérieure aux niveaux de destruction des bâtiments environnants.

C'est probablement ce pont qui est représenté sur le *Monasticum Gallicanum* de 1680, ainsi que sur le plan Chouard de 1789 (**fig. 10** et **11**), indiquant par ailleurs qu'il fut maintenu en service au moins jusqu'à cette date.

2.2.3. L'époque moderne

Phase 3

Ces constructions médiévales furent démolies et leurs matériaux récupérés probablement à la fin du XVI^e siècle. Le «plan» de 1578 (**fig. 58**) montre un bâtiment abandonné et ruiné (noter la couverture manquante et le pignon oriental en ruines), présentant cependant toujours une élévation conséquente. Néanmoins, la démolition complète n'avait pas encore eu lieu.

Un second document, daté de 1680 (*Monasticum Gallicanum*), nous montre une vue perspective de l'abbaye de Saint-Taurin et de ses propriétés. La zone qui nous intéresse était alors devenue un jardin à la française et toute trace de la construction avait disparu (**fig. 10**). La démolition des constructions médiévales dut donc intervenir entre 1578 et 1680, comme le confirment les éléments mobiliers découverts lors du diagnostic. Ceux-ci ne dépassant jamais le XVI^e siècle, il nous semble raisonnable de situer cette phase de démolition à la fin du XVI^e, voire au début du XVII^e siècle.

Phase 4

Les terrains ainsi libérés furent alors nivelés par l'apport d'importants remblais destinés autant à masquer les vestiges antérieurs qu'à rehausser le sol. Ces remblais ont livré des éléments mobiliers semblables à ceux collectés dans les niveaux de démolition, ce qui laisse supposer que le délai entre démolition et apport de remblais dut être très court. Cet aménagement doit donc se situer au début du XVII^e siècle.

Cette opération de nivellement était destinée à la création dans ces parcelles d'un vaste jardin à la française dont les traces ont pu être mises en évidence sous la forme de nombreuses fosses de plantation réparties sur l'ensemble de la zone.

Cette création paysagère s'est accompagnée du creusement d'un important bassin de 14 m de large, également représenté en 1680 sur le *Monasticum Gallicanum* (**fig. 59**). Ce bassin a été vu lors de la fouille (005.033) : non maçonné, il était profond de 1,3 m. Sa création semble participer du même projet d'aménagement que le jardin attenant : les deux éléments sont donc sans doute contemporains et attribuables au début du XVII^e siècle. Les deux semblent avoir survécu, sans modification notable jusqu'à la Révolution puisqu'on les retrouve sur le plan Chouard de 1789 (**fig. 11**). Le cadastre de 1811 montre quant à lui un bassin amputé de sa moitié septentrionale et un jardin devenu un herbager.

2.2.4. L'époque contemporaine (phase 5)

Deux éléments appartiennent à l'époque contemporaine. Le bassin, comme nous l'avons vu, était toujours en eau en 1811, puisqu'il est représenté ainsi sur le cadastre napoléonien (fig. 60). Son comblement ayant livré des éléments datables des XVII^e - XVIII^e siècles, il est donc plus que probable que ce comblement intervienne peu après 1811. Dans ces remblais sera aménagé le canal d'un nouveau vivier, aujourd'hui asséché mais toujours visible (005.032).

Le second élément est une large tranchée au tracé sinueux, repérée dans les sondages 2 à 5 (fig. 33 et planche 3), longeant à l'ouest les murs de la phase 1 et les recoupant fréquemment. Cette tranchée, pouvant atteindre 3 m de largeur pour une profondeur de 1,6 m, n'a pas trouvé d'interprétation satisfaisante. Ayant livré du mâchefer, du bois, de la houille et différents éléments contemporains, sa datation peut être établie postérieurement à la fin du XVIII^e siècle.

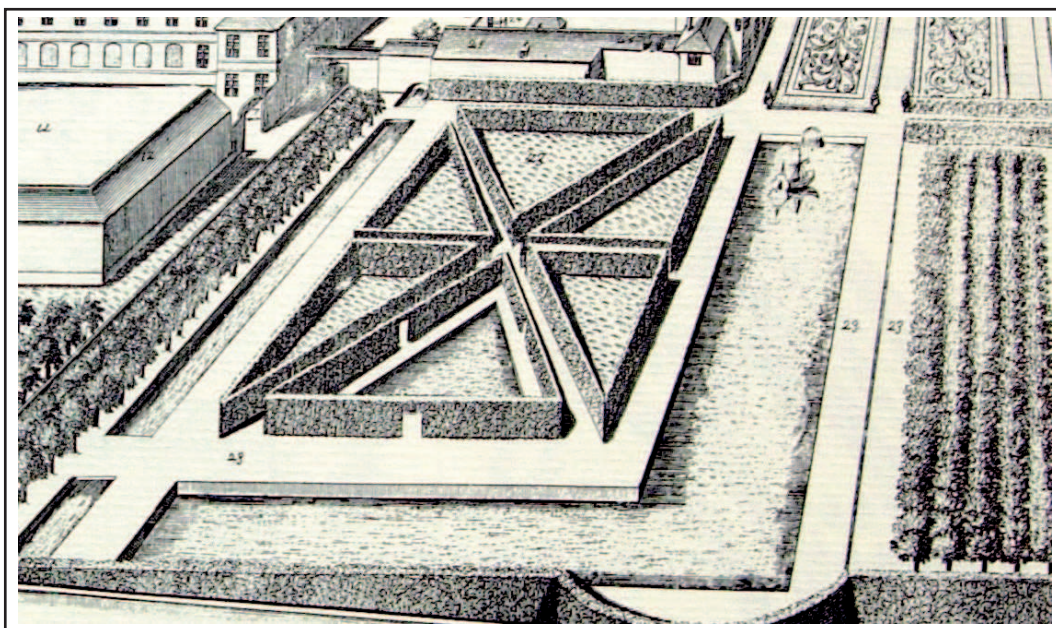


Figure 59 - Le jardin à la française et son bassin d'agrément, représentés en 1680 sur le *Monasticum Gallicanum*

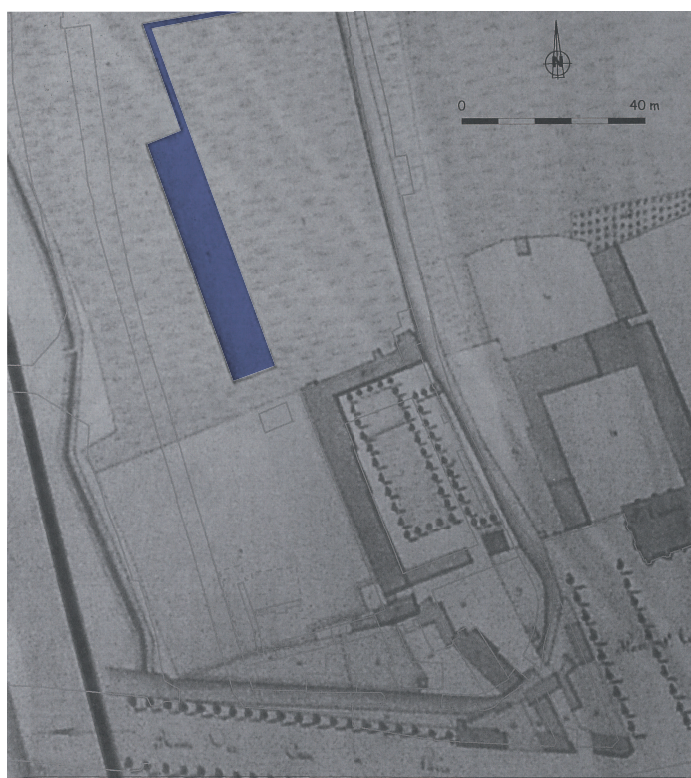


Figure 60 - Le bassin (en bleu) sur le cadastre napoléonien de 1811

3. BILAN DU DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE

Les résultats de ce diagnostic archéologique sont riches. En premier lieu, il est maintenant acquis qu'aucune occupation ni protohistorique ni antique n'a existé dans cette zone périphérique de la ville antique de *Mediolanum Aulercorum*. Nous nous trouvons donc ici en marge du domaine urbain et de ses activités satellites.

Les diverses occupations reconnues ne concernent que les époques médiévale, moderne et contemporaine, et s'étendent du XIII^e au XX^e siècles. Six phases ont pu être déterminées, numérotées de 0 à 5. L'ensemble de ces occupations représente une puissance stratigraphique de 0,8 à 1 m suivant les endroits, à l'exception de certains creusements pouvant atteindre une profondeur de 2 m.

Une première occupation, attribuable au courant du XIII^e siècle et matérialisée par la présence d'un niveau d'ancienne terre végétale faiblement anthropisée, a été reconnue sur l'ensemble de la parcelle et sur épaisseur de 15 à 25 cm (phase 0).

A cette première occupation succède la construction d'un ensemble bâti, à l'intérieur duquel deux phases au moins ont pu être clairement individualisées (phases 1 et 2). Un petit four de tuilier, découvert dans l'angle sud-est de la parcelle, peut être lié à ce chantier. Nous avons pu reconnaître dans ces édifices un probable logis (bâtiment 1) et un bâtiment utilitaire, peut-être une grange (bâtiment 2), tous deux édifiés sans doute au XIV^e siècle. Un vaste « préau » leur fut adjoint, entre le XIV^e et le XVI^e siècles (bâtiment 3).

Ces constructions étaient groupées autour d'une cour à ciel ouvert et au niveau d'un point de franchissement de l'Iton matérialisé par la présence d'un petit pont. A cet ensemble étaient associés divers niveaux de sol, en lien avec la première phase de construction au XIV^e siècle, et des couches d'occupation, dont la datation, comprise entre le XIV^e et le XVI^e siècles, n'a pas pu être précisée. Le tout représente une puissance stratigraphique de l'ordre de 20 à 30 cm.

Ces édifices, laissés à l'abandon, tombèrent progressivement en ruines au cours du XVI^e siècle, avant d'être démolis sans doute au début du XVII^e siècle (phase 3). Leurs matériaux furent récupérés et la zone fit l'objet d'une rehausse de 20 à 40 cm par l'apport d'importants remblais, dans le courant du XVII^e siècle. Le terrain fut alors aménagé en jardin à la française et doté d'un bassin d'agrément au plan en L (phase 4).

Ce dernier fut amputé de sa branche septentrionale à l'époque de la Révolution et totalement comblé dans la première moitié du XIX^e siècle, date à laquelle il fut remplacé par un modeste vivier et son canal d'évacuation maçonné (phase 5).

A une date postérieure à la fin du XVIII^e siècle, le terrain fut bouleversé ponctuellement par le creusement d'une large tranchée, au plan sinueux, et dont la fonction nous échappe (phase 5).

D'une manière générale, et en guise de conclusion, il apparaît que les occupations médiévales, protégées sous les remblais modernes, sont bien préservées. On ne peut en revanche que constater la faible quantité de mobilier et l'absence apparente de dépotoir qui aurait permis d'affiner les datations.

La réalisation d'une fouille de ces horizons médiévaux pourrait sans doute apporter de nouveaux éléments permettant de préciser la chronologie des constructions et des occupations. Elle pourrait sûrement également permettre de mieux comprendre l'organisation du bâti, d'en proposer une restitution en plan et en élévation et une interprétation plus assurée en caractérisant les activités qui s'y déroulèrent. Il pourrait en outre être intéressant de mieux cerner le petit atelier de tuilier identifié dans le sondage 2 : ses productions étaient-elles destinées aux constructions voisines ?

4. BIBLIOGRAPHIE

Bessac 1987 :

BESSAC (J.-Cl.).- *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours. Revue archéologique de Narbonnaise*, supplément n° 14. Paris : CNRS, 1987.

Cliquet 1993 :

CLIQUET (D., dir.).- *Carte archéologique de la Gaule. L'Eure (27)*. Paris : Académie des Inscriptions et belles-Lettres, 1993.

Epaud 2007 :

EPAUD (F.).- *De la charpente romane à la charpente gothique en Normandie*. Caen : CRAHM, 2007.

Fauroux 1961 :

FAUROUX (M.).- *Recueil des actes des Ducs de Normandie de 911 à 1066*. Caen : Faculté des lettres et sciences humaines de Caen, 1961.

Guillot 2004 :

GUILLOT (B.).- *Evreux (27) - 7, rue Joséphine - Congrégation de la Providence. Rapport de diagnostic archéologique*. Rouen : INRAP, 2004.

Guyard 2009 :

GUYARD (L., dir.).- *Rapport de fin d'opération de diagnostic archéologique n° 2008.05. Evreux / 7, rue Victor Hugo*. Evreux : CG27, 2009.

Hartz 2007 :

HARTZ (C.).- *L'habitat urbain à Evreux (27) à l'époque gallo-romaine. Milieu du I^{er} s. av. J.-C. - V^e siècle*. Mémoire de Master 1 soutenu à l'Université Paris 1. Paris : s.n., 2007.

Lamiray 1927 :

LAMIRAY (H.).- *Promenades historiques et anecdotiques dans Evreux*. Evreux : s.n., 1927.

Le Cain 2003 :

LE CAIN (B.).- *Evreux (Eure) - ZAC Joséphine. Evaluation et fouille 1999 - 2000. Document final de synthèse*. Rouen : INRAP, 2003.

Roy 1999 :

ROY (N.).- *Pots de terre fragments d'histoire*. Catalogue d'exposition. Rouen : Musée départemental des Antiquités, 1999.

5. INVENTAIRES DU MATERIEL ARCHEOLOGIQUE

Codes d'inventaire du matériel

Matériau	Fonction	Destination	Type (liste partielle)
C Céramique	C - Construction (antéfixe, carreau, canalisation, brique, brique striée, modillon, pilette, tubulus, tuile, séparateur...) O - Objet (fusaïole, jeton, moule, peson, pilon, pipe, statuette...) R - Récipient (vase, couvercle...) D - Déchet, rebut de fabrication (raté de cuisson...) I - Indéterminé E - Epigraphie (graffiti sur tesson...)	C <u>Construction</u> Cha Charpente, couverture Pla Plafond Maç Maçonnerie Rev Revêtement Hui Huissierie Déc Décoration Ecl Eclairage Add Adduction Ind Indéterminé Autr Autre (clôture...) Voi Voirie O <u>Objet</u> Ameu Ameublement ArmO Armement O ArmD Armement D Com Commerce, échange Cult Cultuel Dom Domestique Ecl Eclairage Ecr Ecriture Harn Harnachement Jeu Jeux Mes Mesure Mus Musique, son Out Outillage Par Parure Rang Rangement Toil Toilette Trans Transport Vêt Vêtement	TCA Terre cuite architecturale TC Terre cuite non typée CNT Céramique non tournée CC Céramique commune CF Céramique fine
M Métal	C - Construction (clou, crampon, gond, plomb de vitrail...) O - Objet (anneau, applique, bague, clef, clou décoratif, clou de chaussure, épingle, fer à cheval, fibule, poids, rivet...) R - Récipient (seau, situle, cruche...) D - Déchet, rebut de fabrication (battitures, loupe de métal, scorie...) I - Indéterminé M - Monnaie E - Epigraphie	M <u>Monnaie</u> Com Commerce Cult Cultuelle E <u>Epigraphie</u> Arti Artisanale Cult Cultuelle Dom Domestique Info Informatif R <u>Récipient</u> Arti Artisanal Dom Domestique D <u>Déchet, rebut</u> Alim Alimentaire Man Manufacture Ref Refonte, recyclage CA <u>Connexion anatomique</u> InH Inhumation Humaine InA Inhumation Animale	AC Alliage cuivreux Ag Argent Al Aluminium Au Or Cu Cuivre Fe Fer Ind Indéterminé Pb Plomb Sc Scorie Sn Etain Zn Zinc
N « Naturel » (matériau organique ou minéral d'origine naturelle)	C - Construction (piquet, poteau, poutre, sablière...) CA - Connexion anatomique (sépulture, animal enfoui...) O - Objet (bouton, cachet de cire, cuiller, dé, épingle, jeton, manche, peigne, perle, pion, seau, tablette, tissu...) R - Récipient (écuelle en bois...) D - Déchet, rebut de fabrication (copeau, coprolithe, ébauche...) I - Indéterminé	M <u>Monnaie</u> Com Commerce Cult Cultuelle E <u>Epigraphie</u> Arti Artisanale Cult Cultuelle Dom Domestique Info Informatif R <u>Récipient</u> Arti Artisanal Dom Domestique D <u>Déchet, rebut</u> Alim Alimentaire Man Manufacture Ref Refonte, recyclage CA <u>Connexion anatomique</u> InH Inhumation Humaine InA Inhumation Animale	B - Bois CB - Charbon de bois Cpl - Coprolithe Cq - Coquillage Cui - Cuir, parchemin Iv - Ivoire OsA - Ossement animal OsH - Ossement humain V - Végétal
P Pierre	C - Construction (chapiteau, colonne, dallage, moellon, pavé, placage, tesselle...) O - Objet (affûtoir, meule, molette, palet, silex taillé, statue, tablette...) R - Récipient (auge, mortier...) D - Déchet, rebut de fabrication (déchet de taille, éclat...) I - Indéterminé Min - Minéral, minéraux, élément minéral (minerai, fossile, corail...) E - Epigraphie	R <u>Récipient</u> Arti Artisanal Dom Domestique D <u>Déchet, rebut</u> Alim Alimentaire Man Manufacture Ref Refonte, recyclage CA <u>Connexion anatomique</u> InH Inhumation Humaine InA Inhumation Animale	Amb Ambre Ard Ardoise contemporaine Ba Basalte (à mettre dans RV) Ca Calcaire Cal Calcite Cra Craie Fe Fer (minerai de) Gra Granit Grè Grès GrèF Grès fin Jai Jai Li Lignite Mb Marbre Meu Meulière Qz Quartz Qzt Quartzite RD Roche dure (dolérite, granulite, rhyolithe...) RV Roche volcanique (basalte, pierre ponce, scorie) Sch Schiste SchA Schiste ardoisier Si Silex Sta Staurotide Tuf Tuf
V Verre	C Construction (vitrail, vitre, tesselle...) O Objet (bague, intaille, lissoir...) R Récipient (flacon, bouteille...) D Déchet, rebut de fabrication (paraison, scorie...) I Indéterminé		Fr Frite PV Pâte de verre VC Verre coulé VS Verre soufflé
D Divers (matériaux transformés ou composites)	C Construction (enduit, joint d'étanchéité, carreau de plâtre, paroi en torchis...) O Objet R Récipient D Déchet, rebut de fabrication (scorie vitrifiée) I Indéterminé Min Minéral (combustible ; boulet de charbon...) E Epigraphie		Asph Asphalte Chb Charbon (coke) Chx Chauz Cim Ciment et béton contemporains Div Divers E Enduit (non peint) EP Enduit peint FC Fibrociment Mo Mortier Pig Pigment Pl Plâtre PIP Plâtre peint PR Pierre reconstituée PVC PVC T Terre crue TP Terre crue peinte Tex Textile TB Terres brûlées (torchis, parois de four...) ScV Scorie vitrifiée St Stuc

5.1. PAR NUMÉRO D'INVENTAIRE

N° Inventaire	Matériau	Fonction	Destination	Type	Identification	Sondage	Loc.	Prof.	Date	Nb	Conservé
Hors sondage											
AP-019-000.000-000	C	R	Dom	CC	Céramique	h.s.				5	Oui
AP-019-000.000-001	C	C	Ind	TCA	Indéterminé	h.s.				2	Non
AP-019-000.000-002	M	C	Ind	Fe	Clou	h.s.				1	Non
AP-019-000.000-003	V	R	Dom		Indéterminé	h.s.				1	Non
AP-019-000.000-004	N	D	Alim	Osa	Os	h.s.				1	Non
Sondage 01											
AP-019-001.003-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 3	1	4 m	0,4	bas MA	1	Oui
AP-019-001.004-000	C	C	Ind	TCA	Indéterminé	1	12 m	1,2		1	Oui
AP-019-001.004-001	C	C	Cha	TCA	Imbrix ou tuile faitière ?	1	12 m	1,2	MA	1	Oui
AP-019-001.004-002	C	C	Maç	TCA	Tuile (ép. 1,7 à 2 cm)	1	12 m	1,2	MA	9	Non
AP-019-001.004-003	N	D	Alim	Osa	Os	1	12 m	1,2		25	Non
AP-019-001.005-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 5	1	14 m	0,5		1	Oui
AP-019-001.010-001	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	1	1,5 m	0,4	XIVe-XVIe	2	Oui
AP-019-001.011-001	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	1	3 m	0,6	bas MA	5	Oui
AP-019-001.011-002	C	C	Maç	TCA	Tuile (ép. 1,4 à 2 cm)	1	3 m	0,6	bas MA	9	Non
AP-019-001.012-001	P	O	Man	Si	Silex	1	5 m	h.s.		1	Oui
AP-019-001.013-001	C	C	Cha	TCA	Tuile plate	1	28 m	0,4	bas MA	1	Non
AP-019-001.014-001	C	C	Cha	TCA	Tuile plate	1	29 m	0,4	bas MA	1	Non
AP-019-001.015-001	C	C	Cha	TCA	Tuile plate	1	29,5 m	0,4	XIIIe-XVe	2	Non
AP-019-001.016-001	N	D	Alim	Osa	Os	1	6 m	0,4		5	Non
AP-019-001.017-000	C	R	Dom	CC	Céramique (dont glaçurée)	1	14 m	0,35	XVIe-XVIIIe	23	Oui
AP-019-001.017-001	M	C	Ind	Fe	Clou	1	14 m	0,35		1	Oui
AP-019-001.017-002	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	1	14 m	0,35	bas MA	2	Oui
AP-019-001.017-003	N	D	Alim	Osa	Os	1	14 m	0,35		9	Non
AP-019-001.017-004	P	C	Cha	Ard	Ardoise épaisse de 0,5 cm	1	14 m	0,35	XIVe-XXe	1	Non
AP-019-001.017-005	C	C	Ind	TCA	Indéterminé	1	14 m	0,35		1	Non
Sondage 02											
AP-019-002.001-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée verte	2	2 m	1,1	bas MA	1	Oui
AP-019-002.001a-001	C	C	Ind	TCA	Brique ou tuile ?	2	2 m	1,2	MA	3	Oui
AP-019-002.001b-001	C	C	Ind	TCA	Brique ou tuile ?	2	2 m	1,2	MA	6	Oui
AP-019-002.001b-002	D	C	Ind	TB	Terre brûlée	2	2 m	1,2	MA	3	Oui
AP-019-002.002-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 2	2	13,5 m	0,4		1	Oui
AP-019-002.009-001	N	D	Alim	Osa	Os	2	3 m	0,4		2	Non
AP-019-002.010-000	C	R	Dom	CC	Céramique	2	0,7 m	0,55	XIIe-XIIIe	1	Oui
AP-019-002.011-001	C	C	Ind	TCA	Indéterminé	2	0,8 m	0,8	MA	2	Non
AP-019-002.011-002	N	D	Alim	Osa	Os	2	0,8 m	0,8		4	Non
Sondage 03											
AP-019-003.001-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 1	3	13 m	0,4		1	Oui
AP-019-003.001-002	P	C	Maç	Ca	M. 1, bloc de grand appareil	3	13 m	0,3		1	Oui

AP-019-003.002-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 2	3	15 m	0,4		1	Oui
AP-019-003.003-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 3	3	21,5 m	0,4		1	Oui
AP-019-003.003-002	P	C	Maç	Ca	M.3, face de bloc	3	21,5 m	0,3		2	Oui
AP-019-003.003-003	P	C	Maç	Si	M.3, bloc de silex	3	21,5 m	0,3		1	Oui
AP-019-003.007-001	P	C	Maç	Ca	M.7 (entre mur 3 et mur 7), face et angle de blocs	3	21,5 m	0,3		5	Oui
AP-019-003.007-002	P	C	Maç	Ca	M.7 (entre mur 3 et mur 7), bloc sculpté	3	21,5 m	0,3	XIe-XIIe	1	Oui
AP-019-003.010-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée	3	15,5 m	0,4	MA	1	Oui
AP-019-003.010-001	V	I		VC	Indéterminé	3	15,5 m	0,4		1	Oui
AP-019-003.011-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée	3	14,5 m	0,5	XIIIe-XIVe	1	Oui
AP-019-003.012-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée verte	3	15,7 m	0,5	bas MA	1	Oui
AP-019-003.013-000	C	R	Dom	CC	Céramique (pot de fleur)	3	9 m	0,1	XIXe-XXe	1	Oui
AP-019-003.015-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée (fossé)	3	22 m	0,4	XVIIIe-XIXe	1	Oui
AP-019-003.016-001	M	R	Ind	Fe	Indéterminé	3	23 m	h.s.		1	Non
AP-019-003.017-001	M	O	Dom	Fe	Lame de couteau	3	21 m	0,3		1	Oui
Sondage 04											
AP-019-004.001-000	C	R	Dom	CC	Céramique vernissée	4	8,5 m	1	MA	1	Oui
AP-019-004.001-001	C	C	Maç	TCA	Tuile	4	8,5 m	1	MA	14	Non
AP-019-004.001-002	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	4	8,5 m	1	MA	1	Oui
AP-019-004.002-001	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	4	11,5 m	0,4	MA	1	Oui
AP-019-004.002-002	M	I		Fe	Clou	4	11,5 m	0,3		6	Oui
AP-019-004.002-003	N	D	Alim	OsA	Os	4	11,5 m	0,4		2	Non
AP-019-004.003-001	D	C	Maç	Pl	Plâtre (mortier de tuileau)	4	15 m	0,8		1	Non
AP-019-004.003-002	C	C	Cha	TCA	Tuile blanche	4	15 m	0,8	MA	1	Non
AP-019-004.004-000	C	R	Dom	CC	Céramique sigillée	4	18,1 m	0,8	GR	1	Oui
AP-019-004.005-001	C	C	Maç	TCA	Tuile (ép. 1,4 cm)	4	21,5 m	0,4	MA	4	Non
AP-019-004.006-001	M	I		Fe	Tige	4	22,5 m	0,3		1	Oui
AP-019-004.007-001	C	C	Maç	TCA	Brique (ép. 5,2 cm)	4	23,7 m	1	XVe-XIXe	2	Non
AP-019-004.008-000	C	R	Dom	CC	Céramique (col)	4	24,5 m	0,4	XIIIe-XVe	1	Oui
AP-019-004.009-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée	4	26 m	0,2 à 2	MA	16	Oui
AP-019-004.009-001	C	C	Maç	TCA	Tuile (ép. 1,4 cm)	4	26 m	0,2 à 2	MA	5	Non
AP-019-004.009-002	M	C	Ind	Fe	Clou	4	26 m	0,2 à 2		1	Oui
AP-019-004.009-003	D	D	Man	L	Laitier ou scorie	4	26 m	0,2 à 2	XVIIIe-XXe	7	Oui
AP-019-004.009-004	N	D	Alim	OsA	Os	4	26 m	0,2 à 2		11	Non
AP-019-004.009-005	N	C	Ind	B	Pieu ou poteau	4	26 m	1,8		1	Non
AP-019-004.009-006	V	C	Ind	VC	Verre à vitre	4	26 m	0,2 à 2		1	Non
AP-019-004.009-007	D	Min		H	Houille	4	26 m	0,2 à 2	XVIIIe-XIXe	1	Non
AP-019-004.009-008	M	D		Fe	Prélèvement mâchefer	4	26 m	2	XVIIIe-XIXe	1	Oui
AP-019-004.009-009	P	O	Dom	Sch	Polissoir	4	26 m	0,2 à 2	XVIIIe-XIXe	1	Oui
AP-019-004.009-010	P	D		Si	Eclat	4	26 m	1		1	Non
AP-019-004.012-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 12	4	24,5 m	0,5		1	Oui
AP-019-004.013-000	C	R	Dom	CC	Céramique	4	28,5 m	0,4		3	Oui
AP-019-004.013-001	C	C	Maç	TCA	Tuile (ép. 1,6 cm)	4	28,5 m	0,4	MA	8	Non
AP-019-004.013-002	N	D	Alim	OsA	Os	4	28,5 m	0,4		5	Non
AP-019-004.013-003	C	R	Dom	CC	Céramique	4	28,5 m	0,3	XVe-XVIIe	1	Oui
AP-019-004.014-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée verte	4	29 m	0,4	XVIe et après	2	Oui
AP-019-004.014-001	P	C	Cha	Ard	Ardoise (ép. 0,3 cm)	4	29 m	0,4	MA-XXe	1	Non
AP-019-004.015-000	C	R	Dom	CC	Céramique (dont 2 amphores)	4	28 m	0,5	GR-MA	3	Oui
AP-019-004.016-001	M	I		Fe	Indéterminé	4	18 m	0,45		1	Oui

	D	D	D	D	L	Laitier vert et bleu	4	15 m	0,45	XIVe-XVe	1	Non
AP-019-004.017-001	D	R	Dom	CC	CC	Céramique glaçurée verte (anse)	4	16 m	0,5	XIVe	1	Oui
AP-019-004.018-000	C	R	Dom	CC	CC	Céramique glaçurée	4	28,5 m	h.s.	XIVe	2	Oui
AP-019-004.019-000	C	R	Dom	CC	CC	Céramique glaçurée	4	17 m	0,5		1	Oui
AP-019-004.020-001	D	C	Maç	Mo	Mo	Mortier du mur 20	4					
Sondage 05												
AP-019-005.001-001	D	C	Maç	Mo	Mo	Mortier du mur 1	5	15 m	0,3		1	Oui
AP-019-005.002-001	D	C	Maç	Mo	Mo	Mortier du mur 2	5	6 m	0,4		1	Oui
AP-019-005.003-001	P	C	Maç	Ca	Ca	M.3, face de bloc	5	11 m	0,3		1	Oui
AP-019-005.003-002	P	C	Maç	Ca	Ca	M.3, angle de bloc	5	11 m	0,3		1	Oui
AP-019-005.003-003	P	C	Maç	Ca	Ca	M.3, bloc mouluré (base ?)	5	11 m	0,3		1	Oui
AP-019-005.003a-001	D	C	Maç	Mo	Mo	Mortier du mur 3a	5	11 m	0,4		1	Oui
AP-019-005.003b-001	D	C	Maç	Mo	Mo	Mortier du mur 3b	5	10,5 m	0,4		1	Oui
AP-019-005.004-001	D	C	Maç	Mo	Mo	Mortier du mur 4	5	12 m	0,4		1	Oui
AP-019-005.006-001	D	C	Maç	Mo	Mo	Mortier du mur 6	5	15 m	0,4		1	Oui
AP-019-005.006-002	P	C	Maç	Ca	Ca	M.6, angle de bloc	5	15 m	0,3		2	Oui
AP-019-005.008-001	D	C	Maç	Mo	Mo	Mortier du mur 8	5	21 m	0,4		1	Oui
AP-019-005.008-002	P	C	Maç	Ca	Ca	M.8 (contact avec M.9), angle de bloc	5	22 m	0,3		1	Oui
AP-019-005.010-001	D	C	Maç	Mo	Mo	Mortier du mur 10	5	26 m	0,4		1	Oui
AP-019-005.012-001	D	C	Maç	Mo	Mo	Mortier du mur 12	5	26 m	0,4		1	Oui
AP-019-005.013-001	D	C	Maç	Mo	Mo	Mortier du mur 13	5	26 m	0,4		1	Oui
AP-019-005.014-001	C	C	Rev	TCA	TCA	Carreau vernissé	5	8 m	0,5	bas MA	6	Oui
AP-019-005.015-001	C	C	Rev	TCA	TCA	Carreau vernissé	5	11 m	0,4	bas MA	3	Oui
AP-019-005.016-000	C	R	Dom	CC	CC	Céramique (1 col. et 1 fond)	5	19 m	h.s.	XVIe et après	2	Oui
AP-019-005.016-001	P	D	Man	Si	Si	Eclat	5	19 m	h.s.		1	Non
AP-019-005.016-002	C	C	Rev	TCA	TCA	Carreau vernissé	5	19 m	h.s.	bas MA	2	Oui
AP-019-005.016-003	C	C	Maç	TCA	TCA	Brique	5	19 m	h.s.		1	Non
AP-019-005.017-000	C	R	Dom	CC	CC	Céramique glaçurée	5	20 m	0,45	XIIIe-XVe	1	Oui
AP-019-005.017-001	M	C	Ind	Fe	Fe	Indéterminé dont 1 clou	5	20 m	0,45		4	Oui
AP-019-005.018-001	M	C	Ind	Fe	Fe	Clou	5	23 m	0,3		1	Oui
AP-019-005.019-000	C	R	Dom	CC	CC	Céramique glaçurée verte	5	15 m	0,3	MA	1	Oui
AP-019-005.020-000	C	R	Dom	CC	CC	Céramique glaçurée verte	5	14 m	0,4	MA	5	Oui
AP-019-005.020-001	M	C	Ind	Fe	Fe	Clou	5	14 m	0,4		1	Oui
AP-019-005.020-002	N	D	Alim	OsA	OsA	Os	5	14 m	0,4		2	Non
AP-019-005.021-000	C	R	Dom	CC	CC	Céramique glaçurée	5	12,5 m	0,3	XIVe-XVe	3	Oui
AP-019-005.021-001	M	I	Dom	Fe	Fe	Indéterminé	5	12,5 m	0,3		2	Oui
AP-019-005.022-000	C	R	Dom	CC	CC	Céramique glaçurée verte et noir (2 fonds)	5	37 m	h.s.	XVIe ?	3	Oui
AP-019-005.022-001	V	R	Dom	VC	VC	Bouteille contemporaine	5	37 m	h.s.	XIXe-XXe	1	Non
AP-019-005.022-002	P	O	Dom	Grè	Grè	Affûtoir (pavé ?)	5	37 m	h.s.		1	Oui
AP-019-005.023-000	C	R	Dom	CC	CC	Céramique glaçurée	5	48 m	0,95	XVIIe-XVIIIe	1	Oui
AP-019-005.024-000	C	R	Dom	CC	CC	Céramique glaçurée contemporaine	5	67 m	0,1	XVIIIe-XIXe	1	Non
AP-019-005.024-001	N	D	Alim	OsA	OsA	Os	5	67 m	0,1		1	Non
AP-019-005.025-001	V	R	Dom	VS	VS	Indéterminé	5	63 m	0,35		1	Oui
AP-019-005.026-001	N	D	Alim	OsA	OsA	Os scié	5	60 m	0,4		2	Oui
AP-019-005.026-002	N	D	Alim	OsA	OsA	Coquillage	5	60 m	0,4		1	Non
AP-019-005.027-000	C	R	Dom	CC	CC	Céramique glaçurée contemporaine dont une porcelaine	5	46 m	0,6	XIXe-XXe	5	Oui
AP-019-005.027-001	D	C	Maç	Cim	Cim	ciment (joint de tuile)	5	46 m	0,6	XIXe-XXe	1	Oui
AP-019-005.027-002	N	C	Ind	B	B	Pieu ou poteau	5	46 m	0,6		1	Non
AP-019-005.028-000	C	R	Dom	CC	CC	Céramique	5	7,5 m	0,75	bas MA	1	Oui

AP-019-005.029-001	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	5	2,5 m	0,45	XIVe-XVe	1	Oui
AP-019-005.030-001	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	5	6 m	0,35	bas MA	2	Oui
Sondage 07											
AP-019-007.001-001	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	7	2 m	0,3	bas MA	1	Oui
AP-019-007.001-002	N	D	Alim	OsA	Os	7	2 m	0,3		1	Non
AP-019-007.001-003	P	C	Maç	Ca	Face de bloc	7	2 m	0,3		3	Oui
AP-019-007.001-004	P	C	Maç	Ca	Face et angle de blocs, 2 moellons ?	7	2 m	0,3		8	Oui
Sondage 08											
AP-019-008.003-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 3	8	1 m	0,4		1	Oui
AP-019-008.005-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 5	8	11 m	0,5		1	Oui
AP-019-008.006-001	M	O	Ind	AC	Tige plate à extrémité crochetée	8	11 m	0,2		1	Oui
AP-019-008.006-002	V	I		VC	Indéterminé	8	11 m	0,2		1	Oui
AP-019-008.007-001	M	D	Man	Fe	Scorie	8	11 m	0,2		1	Oui
AP-019-008.007-002	M	C	Ind	Fe	Clou	8	11 m	0,2		1	Oui
AP-019-008.008-000	C	R	Dom	CC	Céramique	8	1 m	0,2	XVIIIe-XIXe	1	Oui
AP-019-008.008-001	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	8	1 m	0,2	bas MA	2	Oui
AP-019-008.008-002	C	C	Maç	TCA	Brique dont 1 blanche (ép. 1,5 cm)	8	1 m	0,2		3	Non
AP-019-008.008-003	M	O	Dom	Al	Gobelet ?	8	1 m	0,2	XXe	1	Non
AP-019-008.008-004	N	D	Alim	OsA	Os	8	1 m	0,2		1	Non
AP-019-008.009-001	C	C	Ind	TCA	Tuile (ép. 1,6 cm)	8	11 m	0,35	bas MA	5	Non
AP-019-008.010-000	C	R	Dom	CC	Céramique	8	15,3 m	0,8		2	Oui
AP-019-008.011-001	M	C	Ind	Fe	Clou	8	17,3 m	0,4		1	Oui
AP-019-008.012-001	P	I	Ind	Ca	Dalle contemporaine et 1 moellon ?	8	8 m	h.s.		2	Non
AP-019-008.013-001	M	C	Ind	Fe	clou	8	2 m	0,3		1	Oui
AP-019-008.014-001	C	C	Ind	TCA	Tuile ?	8	4 m	0,2		1	Non
AP-019-008.014-002	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	8	4 m	0,2	bas MA	1	Oui
AP-019-008.014-003	V	R	Dom		Indéterminé	8	4 m	0,2		1	Oui
AP-019-008.015-000	C	C	Ind	TCA	Indéterminé	8	6 m	0,3		5	Oui
AP-019-008.015-001	V	R	Dom		Indéterminé	8	6 m	0,3		1	Oui
AP-019-008.016-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée	8	11,5 m	0,6	XVIIe-XVIIIe	12	Oui
AP-019-008.017-001	M	O	Ind	Fe	Clou ou coin ?	8	12 m	h.s.		1	Oui
AP-019-008.018-001	M	C	Ind	Fe	Clou	8	11,5 m	0,65		1	Oui

5.2. PAR MATÉRIAU-FONCTION-DESTINATION-TYPE-IDENTIFICATION

N° Inventaire	Matériau	Fonction	Destination	Type	Identification	Sondage	Loc.	Prof.	Date	Nb	Conservé
Terres cuites architecturales											
Tuile											
AP-019-001.004-001	C	C	Cha	TCA	Imbrex ou tuile faitière ?	1	12 m	1,2	MA	1	Oui
AP-019-001.004-002	C	C	Cha	TCA	Tuile (ép. 1,7 à 2 cm)	1	12 m	1,2	MA	9	Non
AP-019-001.011-002	C	C	Cha	TCA	Tuile (ép. 1,4 à 2 cm)	1	3 m	0,6	bas MA	9	Non
AP-019-001.013-001	C	C	Cha	TCA	Tuile plate	1	28 m	0,4	bas MA	1	Non
AP-019-001.014-001	C	C	Cha	TCA	Tuile plate	1	29,5 m	0,4	bas MA	1	Non
AP-019-001.015-001	C	C	Cha	TCA	Tuile plate	1	29,5 m	0,4	XIIe-XVe	2	Non
AP-019-004.001-001	C	C	Cha	TCA	Tuile	4	8,5 m	1	MA	14	Non
AP-019-004.003-002	C	C	Cha	TCA	Tuile blanche	4	15 m	0,8	MA	1	Non
AP-019-004.005-001	C	C	Cha	TCA	Tuile (ép. 1,4 cm)	4	21,5 m	0,4	MA	4	Non
AP-019-004.009-001	C	C	Cha	TCA	Tuile (ép. 1,4 cm)	4	26 m	0,2 à 2	MA	5	Non
AP-019-004.013-001	C	C	Cha	TCA	Tuile (ép. 1,6 cm)	4	28,5 m	0,4	MA	8	Non
AP-019-008.009-001	C	C	Cha	TCA	Tuile (ép. 1,6 cm)	8	11 m	0,35	bas MA	5	Non
AP-019-008.014-001	C	C	Cha	TCA	Tuile ?	8	4 m	0,2		1	Non
									Total tuile	61	
Indéterminé											
AP-019-000.000-001	C	C	Ind	TCA	Indéterminé	h.s.				2	Non
AP-019-001.004-000	C	C	Ind	TCA	Indéterminé	1	12 m	1,2		1	Oui
AP-019-001.017-005	C	C	Ind	TCA	Indéterminé	1	14 m	0,35		1	Non
AP-019-002.001a-001	C	C	Ind	TCA	Brique ou tuile ?	2	2 m	1,2	MA	3	Oui
AP-019-002.001b-001	C	C	Ind	TCA	Brique ou tuile ?	2	2 m	1,2	MA	6	Oui
AP-019-002.011-001	C	C	Ind	TCA	Indéterminé	2	0,8 m	0,8	MA	2	Non
AP-019-008.015-000	C	C	Ind	TCA	Indéterminé	8	6 m	0,3		5	Oui
									Total indéterminé	20	
Brique											
AP-019-004.007-001	C	C	Maç	TCA	Brique (ép. 5,2 cm)	4	23,7 m	1	XVe-XIXe	2	Non
AP-019-005.016-003	C	C	Maç	TCA	Brique	5	19 m	h.s.		1	Non
AP-019-008.008-002	C	C	Maç	TCA	Brique dont 1 blanche (ép. 1,5 cm)	8	1 m	0,2		3	Non
									Total brique	6	
Carreau de sol											
AP-019-001.010-001	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	1	1,5 m	0,4	XIVe-XVie	2	Oui
AP-019-001.011-001	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	1	3 m	0,6	bas MA	5	Oui
AP-019-001.017-002	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	1	14 m	0,35	bas MA	2	Oui
AP-019-004.001-002	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	4	8,5 m	1	MA	1	Oui
AP-019-004.002-001	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	4	11,5 m	0,4	MA	1	Oui
AP-019-005.014-001	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	5	8 m	0,5	bas MA	6	Oui
AP-019-005.015-001	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	5	11 m	0,4	bas MA	3	Oui
AP-019-005.016-002	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	5	19 m	h.s.	bas MA	2	Oui
AP-019-005.029-001	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	5	2,5 m	0,45	XIVe-XVe	1	Oui

AP-019-005.030-001	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	5	6 m	0,35	bas MA	2	Oui
AP-019-007.001-001	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	7	2 m	0,3	bas MA	1	Oui
AP-019-008.008-001	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	8	1 m	0,2	bas MA	2	Oui
AP-019-008.014-002	C	C	Rev	TCA	Carreau vernissé	8	4 m	0,2	bas MA	1	Oui
									Total carreau de sol	29	
Céramique récipient											
Céramique antique											
AP-019-004.004-000	C	R	Dom	CC	Céramique sigillée	4	18,1 m	0,8	GR	1	Oui
AP-019-004.015-000	C	R	Dom	CC	Céramique (dont 2 amphores)	4	28 m	0,5	GR-MA	3	Oui
Céramique médiévale											
AP-019-002.001-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée verte	2	2 m	1,1	bas MA	1	Oui
AP-019-002.010-000	C	R	Dom	CC	Céramique	2	0,7 m	0,55	XIIe-XIIIe	1	Oui
AP-019-003.010-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée	3	15,5 m	0,4	MA	1	Oui
AP-019-003.011-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée	3	14,5 m	0,5	XIIIe-XIVe	1	Oui
AP-019-003.012-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée verte	3	15,7 m	0,5	bas MA	1	Oui
AP-019-004.001-000	C	R	Dom	CC	Céramique vernissée	4	8,5 m	1	MA	1	Oui
AP-019-004.008-000	C	R	Dom	CC	Céramique (col)	4	24,5 m	0,4	XIIIe-XVe	1	Oui
AP-019-004.009-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée	4	26 m	0,2 à 2	MA	16	Oui
AP-019-004.013-003	C	R	Dom	CC	Céramique	4	28,5 m	0,4	XVe-XVIIe	1	Oui
AP-019-004.018-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée verte (anse)	4	16 m	0,5	XIVe-XVe	1	Oui
AP-019-004.019-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée	4	28,5 m	h.s.	XIVe	2	Oui
AP-019-005.017-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée	5	20 m	0,45	XIIIe-XVe	1	Oui
AP-019-005.019-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée verte	5	15 m	0,3	MA	1	Oui
AP-019-005.020-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée verte	5	14 m	0,4	MA	5	Oui
AP-019-005.021-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée verte	5	12,5 m	0,3	XIVe-XVe	3	Oui
AP-019-005.028-000	C	R	Dom	CC	Céramique	5	7,5 m	0,75	bas MA	1	Oui
AP-019-008.010-000	C	R	Dom	CC	Céramique	8	15,3 m	0,8	bas MA	2	Oui
Céramique moderne et contemporaine											
AP-019-001.017-000	C	R	Dom	CC	Céramique (dont glaçurée)	1	14 m	0,35	XVIIe-XVIIIe	23	Oui
AP-019-003.013-000	C	R	Dom	CC	Céramique (pot de fleur)	3	9 m	0,1	XIXe-XXe	1	Oui
AP-019-003.015-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée (fossé)	3	22 m	0,4	XVIIIe-XIXe	1	Oui
AP-019-004.013-000	C	R	Dom	CC	Céramique	4	28,5 m	0,4		3	Oui
AP-019-004.014-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée verte	4	29 m	0,4	XVIIe et après	2	Oui
AP-019-005.016-000	C	R	Dom	CC	Céramique (1 col et 1 fond)	5	19 m	h.s.	XVIIe et après	2	Oui
AP-019-005.022-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée verte et noir (2 fonds)	5	37 m	h.s.	XVIIe ?	3	Oui
AP-019-005.023-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée	5	48 m	0,95	XVIIe-XVIIIe	1	Oui
AP-019-005.024-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée contemporaine	5	67 m	0,1	XVIIIe-XIXe	1	Non
AP-019-005.027-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée contemporaine dont une porcelaine	5	46 m	0,6	XIXe-XXe	5	Oui
AP-019-008.008-000	C	R	Dom	CC	Céramique	8	1 m	0,2	XVIIIe-XIXe	1	Oui

AP-019-008.016-000	C	R	Dom	CC	Céramique glaçurée	8	11,5 m	0,6	XVIe-XVIIe Total céram moderne et contempo	12	Oui
Céramique non datée											
AP-019-000.000-000	C	R	Dom	CC	Céramique	h.s.				55	Oui
									Total céram non datée	5	
										5	
Matériaux de construction divers											
Terre brûlée											
AP-019-002.001b-002	D	C	Ind	TB	Terre brûlée	2	2 m	1,2	Total terre brûlée	3	Oui
										3	
Ciment											
AP-019-005.027-001	D	C	Maç	Cim	Ciment (joint de tuile)	5	46 m	0,6	XIXe-XXe Total ciment	1	Oui
										1	
Mortier											
AP-019-001.003-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 3	1	4 m	0,4	bas MA	1	Oui
AP-019-001.005-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 5	1	14 m	0,5		1	Oui
AP-019-002.002-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 2	2	13,5 m	0,4		1	Oui
AP-019-003.001-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 1	3	13 m	0,4		1	Oui
AP-019-003.002-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 2	3	15 m	0,4		1	Oui
AP-019-003.003-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 3	3	21,5 m	0,4		1	Oui
AP-019-004.012-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 12	4	24,5 m	0,5		1	Oui
AP-019-004.020-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 20	4	17 m	0,5		1	Oui
AP-019-005.001-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 1	5	15 m	0,3		1	Oui
AP-019-005.002-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 2	5	6 m	0,4		1	Oui
AP-019-005.003a-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 3a	5	11 m	0,4		1	Oui
AP-019-005.003b-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 3b	5	10,5 m	0,4		1	Oui
AP-019-005.004-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 4	5	12 m	0,4		1	Oui
AP-019-005.006-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 6	5	15 m	0,4		1	Oui
AP-019-005.008-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 8	5	21 m	0,4		1	Oui
AP-019-005.010-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 10	5	26 m	0,4		1	Oui
AP-019-005.012-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 12	5	26 m	0,4		1	Oui
AP-019-005.013-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 13	5	26 m	0,4		1	Oui
AP-019-008.003-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 3	8	1 m	0,4		1	Oui
AP-019-008.005-001	D	C	Maç	Mo	Mortier du mur 5	8	11 m	0,5		1	Oui
									Total mortier	20	
Plâtre											
AP-019-004.003-001	D	C	Maç	Pl	Plâtre (mortier de tuileau)	4	15 m	0,8	Total plâtre	1	Non
										1	

Métal et métallurgie											
Déchets / rejets											
AP-019-004.009-003	M	D	Man	Sc	Laitier ou scorie	4	26 m	0,2 à 2	XVIIIe-XXe	7	Oui
AP-019-004.009-008	M	D	Man	Fe	Prélèvement mâchefer	4	26 m	2	XVIIIe-XIXe	1	Oui
AP-019-004.017-001	M	D	Man	Sc	Laitier vert et bleu	4	15 m	0,45		1	Non
AP-019-008.007-001	M	D	Man	Sc	Scorie de fer	8	11 m	0,2		1	Oui
									Total déchets	10	
Objet											
AP-019-003.017-001	M	O	Dom	Fe	Lame de couteau	3	21 m	0,3		1	Oui
AP-019-004.006-001	M	O	Ind	Fe	Tige	4	22,5 m	0,3		1	Oui
AP-019-008.006-001	M	O	Ind	AC	Tige plate à extrémité crochetée	8	11 m	0,2		1	Oui
AP-019-008.008-003	M	O	Dom	Al	Gobelet ?	8	1 m	0,2	XXe	1	Non
AP-019-008.017-001	M	O	Ind	Fe	Clou ou coin ?	8	12 m	h.s.		1	Oui
									Total objet	5	
Clou											
AP-019-000.000-002	M	C	Ind	Fe	Clou	h.s.				1	Non
AP-019-001.017-001	M	C	Ind	Fe	Clou	1	14 m	0,35		1	Oui
AP-019-004.002-002	M	C		Fe	Clou	4	11,5 m	0,3		6	Oui
AP-019-004.009-002	M	C	Ind	Fe	Clou	4	26 m	0,2 à 2		1	Oui
AP-019-005.018-001	M	C	Ind	Fe	Clou	5	23 m	0,3		1	Oui
AP-019-005.020-001	M	C	Ind	Fe	Clou	5	14 m	0,4		1	Oui
AP-019-008.007-002	M	C	Ind	Fe	Clou	8	11 m	0,2		1	Oui
AP-019-008.011-001	M	C	Ind	Fe	Clou	8	17,3 m	0,4		1	Oui
AP-019-008.013-001	M	C	Ind	Fe	clou	8	2 m	0,3		1	Oui
AP-019-008.018-001	M	C	Ind	Fe	Clou	8	11,5 m	0,65		1	Oui
									Total clou	15	
Fer indéterminé											
AP-019-003.016-001	M	I	Ind	Fe	Indéterminé	3	23 m	h.s.		1	Non
AP-019-004.016-001	M	I		Fe	Indéterminé	4	18 m	0,45		1	Oui
AP-019-005.017-001	M	C	Ind	Fe	Indéterminé dont 1 clou	5	20 m	0,45		4	Oui
AP-019-005.021-001	M	I		Fe	Indéterminé	5	12,5 m	0,3		2	Oui
									Total fer indéterminé	8	
Naturel (éléments organiques)											
Boisages											
AP-019-004.009-005	N	C	Ind	B	Pieu ou poteau	4	26 m	1,8		1	Non
AP-019-005.027-002	N	C	Ind	B	Pieu ou poteau	5	46 m	0,6		1	Non
									Total boisages	2	

Coquillage	N	D	Alim	Osa	Coquillage	5	60 m	0,4	Total coquillage	1	Non
AP-019-005.026-002								0,4		1	Non
Os										1	
AP-019-000.000-004	N	D	Alim	Osa	Os	h.s.				1	Non
AP-019-001.004-003	N	D	Alim	Osa	Os	1	12 m	1,2		25	Non
AP-019-001.016-001	N	D	Alim	Osa	Os	1	6 m	0,4		5	Non
AP-019-001.017-003	N	D	Alim	Osa	Os	1	14 m	0,35		9	Non
AP-019-002.009-001	N	D	Alim	Osa	Os	2	3 m	0,4		2	Non
AP-019-002.011-002	N	D	Alim	Osa	Os	2	0,8 m	0,8		4	Non
AP-019-004.002-003	N	D	Alim	Osa	Os	4	11,5 m	0,4		2	Non
AP-019-004.009-004	N	D	Alim	Osa	Os	4	26 m	0,2 à 2		11	Non
AP-019-004.013-002	N	D	Alim	Osa	Os	4	28,5 m	0,4		5	Non
AP-019-005.020-002	N	D	Alim	Osa	Os	5	14 m	0,4		2	Non
AP-019-005.024-001	N	D	Alim	Osa	Os	5	67 m	0,1		1	Non
AP-019-005.026-001	N	D	Alim	Osa	Os scié	5	60 m	0,4		2	Oui
AP-019-007.001-002	N	D	Alim	Osa	Os	7	2 m	0,3		1	Non
AP-019-008.008-004	N	D	Alim	Osa	Os	8	1 m	0,2		1	Non
									Total os	71	
Pierre / Minéral / Industrie lithique											
Ardoise											
AP-019-001.017-004	P	C	Cha	Ard	Ardoise épaisseur de 0,5 cm	1	14 m	0,35	XIVe-XXe	1	Non
AP-019-004.014-001	P	C	Cha	Ard	Ardoise (ép. 0,3 cm)	4	29 m	0,4	MA-Xxe	1	Non
									Total ardoise	2	
Calcaire tendre (grand appareil)											
AP-019-003.001-002	P	C	Maç	Ca	M.1, bloc de grand appareil	3	13 m	0,3		1	Oui
AP-019-003.003-002	P	C	Maç	Ca	M.3, face de bloc	3	21,5 m	0,3		2	Oui
AP-019-003.007-001	P	C	Maç	Ca	M.7 (entre mur 3 et mur 7), face et angle de blocs	3	21,5 m	0,3		5	Oui
AP-019-003.007-002	P	C	Maç	Ca	M.7 (entre mur 3 et mur 7), bloc sculpté	3	21,5 m	0,3	XIe-XIIe	1	Oui
AP-019-005.003-001	P	C	Maç	Ca	M.3, face de bloc	5	11 m	0,3		1	Oui
AP-019-005.003-002	P	C	Maç	Ca	M.3, angle de bloc	5	11 m	0,3		1	Oui
AP-019-005.003-003	P	C	Maç	Ca	M.3, bloc mouluré (base ?)	5	11 m	0,3		1	Oui
AP-019-005.006-002	P	C	Maç	Ca	M.6, angle de bloc	5	15 m	0,3		2	Oui
AP-019-005.008-002	P	C	Maç	Ca	M.8 (contact avec M.9), angle de bloc	5	22 m	0,3		1	Oui
AP-019-007.001-003	P	C	Maç	Ca	Face de bloc	7	2 m	0,3		3	Oui
AP-019-007.001-004	P	C	Maç	Ca	Face et angle de blocs, 2 moellons ?	7	2 m	0,3		8	Oui
									Total grand appareil calcaire	26	

	P	I	Ind	Ca	Dalle contemporaine et 1 moellon ?	8	8 m	h.s.		2	Non
Calcaire divers											
AP-019-008.012-001										2	Non
										Total calcaire divers	2
Silex (bloc)											
AP-019-003.003-003	P	C	Maç	Si	M.3, bloc de silex	3	21,5 m	0,3		1	Oui
										Total silex (bloc)	1
Silex (industrie lithique)											
AP-019-001.012-001	P	O	Man	Si	Silex	1	5 m	h.s.		1	Oui
AP-019-004.009-010	P	D		Si	Eclat	4	26 m	1		1	Non
AP-019-005.016-001	P	D	Man	Si	Eclat	5	19 m	h.s.		1	Non
										Total silex (industrie lithique)	3
Objets divers											
AP-019-004.009-009	P	O	Dom	Sch	Polissoir	4	26 m	0,2 à 2		1	Oui
AP-019-005.022-002	P	O	Dom	Grè	Affûtoir (pavé ?)	5	37 m	h.s.		1	Oui
										Total objets divers	2
Houille											
AP-019-004.009-007	D	Min		H	Houille	4	26 m	0,2 à 2		1	Non
										Total houille	1
Verre et vitrage											
Verre à vitre											
AP-019-004.009-006	V	C	Ind	VC	Verre à vitre	4	26 m	0,2 à 2		1	Non
										Total verre à vitre	1
Verre récipient											
AP-019-000.000-003	V	R	Dom		Indéterminé	h.s.				1	Non
AP-019-005.022-001	V	R	Dom	VC	Bouteille contemporaine	5	37 m	h.s.		1	Non
AP-019-005.025-001	V	R	Dom	VS	Indéterminé	5	63 m	0,35		1	Oui
AP-019-008.014-003	V	R	Dom		Indéterminé	8	4 m	0,2		1	Oui
AP-019-008.015-001	V	R	Dom		Indéterminé	8	6 m	0,3		1	Oui
										Total verre récipient	5
Verre indéterminé											
AP-019-003.010-001	V	I		VC	Indéterminé	3	15,5 m	0,4		1	Oui
AP-019-008.006-002	V	I		VC	Indéterminé	8	11 m	0,2		1	Oui
										Total verre indéterminé	2

6. INVENTAIRES, PLANCHES ET PHOTOGRAPHIES DES VESTIGES

6.1. INVENTAIRE DES US PAR SONDAGE

US n°	Nature	Sédiment	Matériel	Sond.	Dim.	Prof.	Loc.	Coupe	Photo	Date de	à
Hors sondage											
AP-019-000.000	Mobilier isolé		Céramique, verre, TCA, ...							XIXe	XXe
Sondage 01											
AP-019-001.001	Fossé	Comblement hétérogène (cf. log 18)	Terres cuites architecturales (briques et tuiles plates)	1	Largeur ≥ 2 m	0,65 à 1,75 m	0 à 3,8 m	C	P	XIe	XVe
AP-019-001.002	Log (coupe ouest)			1		0 à 2 m	1,8 m	C	P		
AP-019-001.002a	Terre végétale	Limon brun foncé meuble avec petits fragments de TCA et silex	TCA, verre, ...	1		0 à 0,2 m	Log 2	C	P	XIXe	XXe
AP-019-001.002b	Terre à jardin	Limon brun-noir, homogène et peu compact, avec rares silex		1		0,2 à 0,36 m	Log 2	C	P		
AP-019-001.002c	Remblai de démolition	Limon brun très compact, moucheté de nodules de craie et de petits fragments de TCA avec quelques petits silex	TCA	1		0,36 à 0,7 m	Log 2	C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-001.002d	Remblai	Silex et nodules de craie dans limon brun foncé très compact		1		0,7 à 0,78 m	Log 2	C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-001.002e	Remblai de scellement du fossé 001.001	Sédiment limono-argileux noirâtre avec très nombreux fragments de TCA	Briques, tuiles, plates, ...	1		0,78 à 0,88 m	Log 2	C	P	XIIIe	XVe
AP-019-001.002f	Remblai du fossé 001.001	Limon argileux gris-noir avec silex et nodules de craie		1		0,88 à 1,03 m	Log 2	C	P	XIIe	XVe
AP-019-001.002g	Remblai du fossé 001.001	Limon argileux gris-noir avec silex, fragments de TCA et nodules de mortier	TCA	1		1,03 à 1,15 m	Log 2	C	p	XIIe	XVe
AP-019-001.002h	Remblai du fossé 001.001	Sédiment argileux gris-noir, compact et homogène avec quelques silex et de nombreux fragments de TCA	TCA	1		1,15 à 1,3 m	Log 2	C	P	XIIe	XVe
AP-019-001.002i	Occupation	Sédiment argileux noirâtre, compact et homogène, avec quelques petits silex	TCA	1		1,3 à 1,5 m	Log 2	C	p	Xe	XIVe
AP-019-001.003	Mur maçonné au mortier jaune-orangé			1	Largeur 1,15 m	Apparition à 0,35 et base de la fondation non vue	3,9 à 5 m		P	XIIIe	XVe
AP-019-001.004	Fossé = 001.001	Comblement hétérogène : se reporter à la description du fossé 001.001	TCA (tuiles plates et faitière), céramique, ossements	1	Largeur ≥ 2 m	0,65 à 1,75 m	8,5 à 13 m		P	XIe	XVe
AP-019-001.005	Mur maçonné au mortier jaunâtre			1	Largeur 2,75 m	0,5 à 1,15 m	13,1 à 15,8 m		P	XIIe	XVe
AP-019-001.006	Fossé = 001.001 et 001.004			1	Largeur ≥ 2 m	0,65 à 1,75 m	15,8 à 28 m		P	XIe	XVe
AP-019-001.007	Log (coupe ouest)			1		0 à 2 m	12 m	C	P		
AP-019-001.007a	Terre végétale	Limon brun foncé meuble avec petits fragments de TCA et quelques silex	TCA	1		0 à 0,3 m	Log 7	C	P	XIXe	XXe
AP-019-001.007b	Interface entre terre végétale et remblais sous-jacents	Limon brun meuble avec nodules de mortier blanchâtre, silex et fragments de TCA	TCA	1		0,3 à 0,45 m	Log 7	C	P	XIXe	XXe
AP-019-001.007c	Démolition	Epais niveau de mortier jaunâtre avec quelques silex et passées de limon brun clair		1		0,45 à 0,7 m	Log 7	C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-001.007d	Remblai / recharge de sol	Limon gris clair, meuble et hétérogène, avec nodules de mortier blanc et jaune, fragments de TCA et quelques silex	TCA	1		0,7 à 1,05 m	Log 7	C	P	XIIIe	XVIe
AP-019-001.007e	1er niveau d'occupation sur sol alluvionnaire	Limon brun foncé-noir, assez meuble et hétérogène, avec fin gravier et fragments de TCA	TCA	1		1,05 à 1,3 m	Log 7	C	P	Xe	XIVe
AP-019-001.007f	Substrat "pollué" par des infiltrations de limon brun foncé	Grave sableuse mêlée à du limon brun foncé		1		1,3 à 1,45 m	Log 7	C	P		
AP-019-001.008	Log (coupe ouest)			1		0 à 1,8 m	22 m	C	P		
AP-019-001.008a	Terre végétale	Limon brun foncé meuble avec petits fragments de TCA et quelques silex		1		0 à 0,4 m	Log 8	C	P	XIXe	XXe

AP-019-001.008b	Remblai de démolition	Limon brun, meuble et hétérogène, avec nombreux silex, gravier, nodules de craie et de mortier et fragments de TCA	TCA	1		0,4 à 0,9 m	Log 8	C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-001.008c	Remblai de scellement du fossé 001.006	Nombreux nodules de craie et de mortier, avec beaucoup de silex et de rares TCA + passées de limon brun clair	TCA	1		0,9 à 1,25 m	Log 8	C	P	XIIIe	XVe
AP-019-001.008d	Remblai du fossé 001.006	Fin niveau constitué de fragments de TCA	TCA	1		1,25 à 1,35 m	Log 8	C	P	XIIIe	XVe
AP-019-001.008e	Remblai du fossé 001.006	Limon brun foncé, peu compact et homogène, avec nombreux silex et gravier		1		1,35 à 1,8 m	Log 8	C	P	XIIIe	XVe
AP-019-001.009	Log (coupe est)			1		0 à 1,5 m	24,5 m	C	P		
AP-019-001.009a	Terre végétale	Limon brun foncé meuble avec petits fragments de TCA et quelques silex	TCA	1		0 à 0,1 m	Log 9	C	P	XXe	
AP-019-001.009b	Chemin actuel	Silex dans matrice de sableuse orangée		1		0,1 à 0,15 m	Log 9	C	P	XXe	
AP-019-001.009c	Remblai	Limon brun, compact et homogène, avec nodules de mortier jaunâtre, silex et quelques fragments de TCA	TCA	1		0,15 à 0,45 m	Log 9	C	P	XVIe	XVIIIe
AP-019-001.009d	Remblai de démolition	Limon brun moucheté de nodules de craie et de mortier jaunâtre, avec quelques silex		1		0,45 à 0,65 m	Log 9	C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-001.009e	Niveau de sol	Mortier orangé avec nombreuses TCA		1		0,65 à 0,8 m	Log 9	C	P	XIIIe	XVIe
AP-019-001.009f	Niveau de sol	Limon noirâtre compact et homogène avec nombreux nodules de craie		1		0,8 à 0,9 m	Log 9	C	p	XIIIe	XVIe
AP-019-001.009g	Niveau de sol	Limon brun foncé compact et homogène avec fin gravier		1		0,9 à 1,02 m	Log 9	C	P	XIIIe	XVIe
AP-019-001.009h	1er niveau d'occupation sur sol alluvionnaire	Limon gris-noir, compact et homogène, faiblement anthropisé		1		1,02 à 1,2 m	Log 9	C	P	Xe	XIVe
AP-019-001.010	Mobilier isolé	Limon brun très compact, moucheté de nodules de craie et de petits fragments de TCA avec quelques petits silex (=001.002c)	Carreau de sol vernissé	1		0,45 m	1,5 m			XIVe	XVIe
AP-019-001.011	Mobilier isolé	Limon brun très compact, moucheté de nodules de craie et de petits fragments de TCA avec quelques petits silex (=001.002c)	Tuiles plates et carreaux de sol vernissés	1		0,65 m	3 m			XIIIe	XVIe
AP-019-001.012	Mobilier isolé	Hors stratigraphie	Eclat de silex	1			5 m				
AP-019-001.013	Mobilier isolé	Limon brun, meuble et hétérogène, avec nombreux silex, gravier, nodules de craie et de mortier et fragments de TCA (=001.008b)	Tuiles plates	1		0,4	28 m			XIIIe	XVIe
AP-019-001.014	Mobilier isolé	Limon brun, meuble et hétérogène, avec nombreux silex, gravier, nodules de craie et de mortier et fragments de TCA (=001.008b)	Tuiles plates	1		0,4	29 m			XIIIe	XVIe
AP-019-001.015	Mobilier isolé	Limon noirâtre compact et homogène avec nombreux nodules de craie (=001.009f)	Tuiles plates	1		0,8	29,5 m			XIIIe	XVIe
AP-019-001.016	Mobilier isolé	Épais niveau de mortier jaunâtre avec quelques silex et passées de limon brun clair (=001.007c)	Ossements	1		0,4 m	6 m				
AP-019-001.017	Mobilier isolé	Épais niveau de nodules de mortier jaunâtre, avec quelques silex et nodules de craie + quelques passées de limon brun (=001.023)	Céramique, clou, carreau de sol vernissé, ossements, ardoise	1		0,5 m	14 m			XIVe	XVIIe
AP-019-001.018	Log dans le remplissage du fossé 001.001			1		0 à 2 m	1 m	C	p		
AP-019-001.018a	Terre végétale	Limon brun foncé meuble avec petits fragments de TCA et quelques silex		1		0 à 0,15 m	Log 18	C	P	XIXe	XXe
AP-019-001.018b	Remblai	Limon brun peu compact avec gros silex		1		0,15 à 0,65 m	Log 18	C	P	XVIe	XVIIIe
AP-019-001.018c	Remblai de scellement du fossé 001.001	Épais niveau de TCA avec nodules de craie en surface, le tout dans une matrice de limon brun foncé assez compact	TCA	1		0,65 à 0,95 m	Log 18	C	P	XIIIe	XVe
AP-019-001.018d	Remblai de comblement du fossé 001.001	Limon noirâtre dense et homogène, avec nombreux silex et quelques fragments de TCA		1		0,95 à 1,75 m	Log 18	C	P	XIIIe	XVe
AP-019-001.018e	Comblement initial du fossé 001.001	Limon sableux grisâtre, très fin et hydromorphe		1		1,75 à 2 m	Log 18	C	P	XIIIe	XVe

AP-019-001.019	Remblai de démolition au-dessus du mur 001.003	Limon brun clair-gris, meuble et hétérogène, avec silex, nodules de mortier jaunâtre et gravier		1		0,1 à 0,3 m	3,8 m	C	P	XVIe	XVIIIe
AP-019-001.020	Remblai sur et le long du mur 001.003	Limon brun clair, meuble et hétérogène, avec gravier, fragments de TCA, nodules de mortier		1		0,3 à 0,6 m	3,8 m	C	P	XVIe	XVIIIe
AP-019-001.021	Remblai de comblement du fossé 001.001, immédiatement au nord du mur 001.003	Limon brun foncé assez meuble, avec nombreux silex, quelques fragments de TCA et nodules de mortier		1		0,6 à 1,3 m	3,8 m	C	P	XIIe	XVe
AP-019-001.022	Remblai	Limon brun peu compact, avec nombreux silex et nodules mortier jaunâtre		1		0,15 à 0,45 m	13 m	C	P	XVIe	XVIIIe
AP-019-001.023	Démolition	Epais niveau de nodules de mortier jaunâtre, avec quelques silex et nodules de craie + quelques passées de limon brun		1		0,45 à 0,9 m	13 m	C	P	XVe	XVIIe
AP-019-001.024	Construction	Fin niveau constitué de nodules de craie et de nodules de mortier jaunâtre dans une matrice de limon brun		1		0,9 à 1 m	13 m	C	P	XIIIe	XVIe
AP-019-001.025	Remblai de comblement du fossé 001.004	Limon noirâtre compact et homogène, avec petits silex et rares fragments de TCA		1		1 à 1,3 m	13 m	C	P	XIIe	XVe

Sondage 02											
AP-019-002.001	Four de briquetier / tuilier		Céramique, terres cuites architecturales, terre brûlée	2	2,4 x 3 m	De 0,85 à 1,8 m	De 1,5 à 3 m	C	P	XIIIe	XVe
AP-019-002.001a	Remblai de comblement du four 002.001	Briques et tuiles plates en vrac avec silex et blocs de craie, le tout dans une matrice de limon brun peu présente		2		De 0,85 à 1,6 m		C	P	XIIIe	XVe
AP-019-002.001b	Parois internes du four 002.001	Maçonnerie de briques ou tuiles plates liées au limon brun		2		De 0,85 à 1,6 m		C	P	XIIIe	XVe
AP-019-002.001c	Trace de l'utilisation du four 002.001	Fine couche de chaux blanche		2		1,6 m		C	P	XIIIe	XVe
AP-019-002.001d	Sole du four 002.001	Limon brun totalement rubéfié, de couleur rouge-orangé		2		De 1,6 à 1,8 m		C	P	XIIIe	XVe
AP-019-002.001e	Paroi externe du four 002.001	Limon brun faiblement rubéfié, de couleur brun-jaune		2		De 0,85 à 1,6 m		C	P	XIIIe	XVe
AP-019-002.001f	Paroi externe du four 002.001	Limon brun faiblement rubéfié, de couleur brun-jaune		2		De 0,85 à 1,6 m		C	P	XIIIe	XVe
AP-019-002.001g	Creusement du four 002.001			2	2,4 x 3 m	De 0,85 à 1,8 m		C	P	XIIIe	XVe
AP-019-002.002	Mur maçonné	Maçonnerie de silex liée au mortier orangé		2	Largeur 0,85 m	De 0,3 à 0,9 m	De 13,4 à 14,2 m		P	XIVe	XVe
AP-019-002.003	Fosse	Grave sableuse noirâtre avec charbons et silex brûlé		2	Diamètre 0,75 m	0,8 m	20 m		P	XIIIe	XVe
AP-019-002.004	Annulé			2							
AP-019-002.005	Annulé			2							
AP-019-002.006	Annulé			2							
AP-019-002.007	Annulé			2							
AP-019-002.008	Annulé			2							
AP-019-002.009	Mobilier isolé	Limon brun peu compact avec silex et rares TCA (= 002.015)	Ossements animaux	2		0,4 m	3 m				
AP-019-002.010	Mobilier isolé	Limon brun avec fragments de TCA (= 002.016)	Céramique	2		0,55 m	0,7 m			XIIe	XIIIe
AP-019-002.011	Mobilier isolé	Limon brun foncé avec nombreux silex, quelques fragments de TCA et des nodules de craie et de mortier (= 002.020)	TCA et ossements animaux	2		0,8 m	0,8 m			XIIIe	
AP-019-002.012	Fossé	Limon brun foncé meuble avec gros silex, TCA et nodules de craie (= 002.026)		2		De 0,15 à 1 m	De 22 à 25 m	C	P	XVIIIe	XXe
AP-019-002.013	Tranchée de spoliation	Mortiers jaune et orangé avec nombreux nodules de craie et silex, mais aussi passées de limon brun clair (= 002.028)		2		De 0,4 à 0,85 m	De 21 à 23 m	C	P	XVe	XVIe
AP-019-002.014	Terre végétale	Limon brun foncé, meuble et homogène, avec petits graviers et rares TCA		2		De 0 à 0,15 m		C	P	XXe	
AP-019-002.015	Remblai	Limon brun peu compact avec silex et rares TCA		2		De 0,25 à 0,45 m		C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-002.016	Remblai	Limon brun avec fragments de TCA		2		De 0,45 à 0,55 m	De 0 à 3 m	C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-002.017	Remblai	Limon brun compact avec silex, fragments de TCA et nodules de craie		2		De 0,4 à 0,6 m		C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-002.018	Occupation	Limon brun à brun foncé avec nodules de craie et de mortier		2		De 0,55 à 0,7 m	De 0 à 3 m	C	P	XIVe	XVIe

AP-019-002.019	Occupation	Limons brun foncé avec rares silex et quelques fragments de TCA		2		De 0,6 à 0,7 m		C	P	XIVe	XVIe
AP-019-002.020	Recharge de sol	Limons brun foncé avec nombreux silex, quelques fragments de TCA et des nodules de craie et de mortier		2		De 0,7 à 0,85 m		C	P	XIVe	XVIe
AP-019-002.021	Recharge de sol	Nombreux silex dans matrice de limon brun foncé		2		De 0,7 à 0,8 m		C	P	XIVe	XVIe
AP-019-002.022	1ère occupation sur sol alluvionnaire	Limons noirâtre compact et homogène, avec petits silex et rares fragments de TCA		2		De 0,8 à 1 m		C	P	XIe	XIVe
AP-019-002.023	Substrat "pollué" superficiellement par des infiltrations limoneuses	Grave sableuse avec passées de limon noirâtre		2		De 1 à 1,6 m		C	P		
AP-019-002.024	Substrat	Grave sableuse		2		De 1,6 à 2 m		C	P		
AP-019-002.025	Fond de fouille	Fond de fouille constitué d'une alternance de niveaux d'occupation et de remblais		2							
AP-019-002.026	Comblement de la tranchée 002.012	Limons brun foncé meuble avec gros silex, TCA et nodules de craie		2		De 0,15 à 1 m	De 22 à 25 m	C	P	XVIIIe	XXe
AP-019-002.027	Creusement de la tranchée 002.012			2		De 0,15 à 1 m	De 22 à 25 m	C	P	XVIIIe	XXe
AP-019-002.028	Démolition / comblement d'une probable tranchée de spoliation d'un mur (002.013)	Mortiers jaune et orangé avec nombreux nodules de craie et silex, mais aussi passées de limon brun clair		2		De 0,4 à 0,85 m	De 21 à 23 m	C	P	XVe	XVIe
AP-019-002.029	Creusement d'une probable tranchée de spoliation d'un mur (002.013)			2		De 0,4 à 0,85 m	De 21 à 23 m	C	P	XVe	XVIe
AP-019-002.030	Remblai de démolition	Limons brun peu compact avec nombreux silex et TCA + quelques nodules de mortier jaunâtre		2		De 0,2 à 0,4 m	14 m	C	P	XVe	XVIIe
AP-019-002.031	Démolition du mur 002.002	Nombreux nodules de mortier dans matrice de limon brun clair compact		2		De 0,2 à 0,6 m	14 à 15 m	C	P	XVe	XVIIe
AP-019-002.032	Remblai	Limons brun sombre, meuble, avec silex et TCA		2		De 0,2 à 0,6 m		C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-002.033	Construction / réfection ?	Fins niveaux de craie damée et de nodules de craie		2		De 0,55 à 0,6 m	De 19 à 21 m	C	P	XIVe	XVe
AP-019-002.034	Recharge de sol	Limons brun meuble avec gros silex		2		De 0,5 à 0,7 m	De 14,2 à 20 m	C	P	XIVe	XVe
AP-019-002.035	Construction / réfection	Fin niveau de mortier orangé		2		De 0,6 à 0,7 m	21 m	C	P	XIVe	XVe
AP-019-002.036	Construction	Fins niveaux de craie damée et de nodules de craie		2		De 0,7 à 0,75 m	De 18 à 21 m	C	P	XIVe	XVe
AP-019-002.037	Remblai de démolition	Nombreux nodules de mortier orangé, avec silex et petits blocs de craie		2		De 0,2 à 0,55 m	De 19 à 21 m	C	P	XVe	XVIIe
AP-019-002.038	Comblement d'une probable fosse de plantation	Limons brun meuble et homogène avec gros silex et TCA		2		De 0,15 à 0,65 m	17,5 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-002.039	Comblement d'une probable fosse de plantation	Limons brun meuble et homogène avec de nombreux gros silex		2		De 0,15 à 0,65 m	17 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-002.040	Fond d'une probable fosse de plantation	Fin niveau de nodules de craie avec du gravier		2		0,65 m	De 17 à 17,5 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-002.041	Creusement d'une probable fosse de plantation			2		De 0,15 à 0,65 m	De 17 à 17,5 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-002.042	Comblement d'une probable fosse de plantation	Limons brun moucheté de petits nodules de craie, avec silex et rares TCA		2		De 0,15 à 0,65 m	11 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-002.043	Creusement d'une probable fosse de plantation			2		De 0,15 à 0,65 m	11 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-002.044	Comblement d'une probable fosse de plantation	Limons brun assez aéré, moucheté de petits nodules de craie et de mortier jaunâtre, avec petits silex et TCA		2		De 0,15 à 0,6 m	De 5 à 6 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-002.045	Creusement d'une probable fosse de plantation			2		De 0,15 à 0,6 m	De 5 à 6 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-002.046	Remblai	Limons brun clair avec silex et TCA		2		De 0,15 à 0,55 m	De 12,5 à 15 m	C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-002.047	Remblai de démolition	Limons brun meuble et hétérogène avec nombreux silex, nodules de craie et mortier jaune-orangé		2		De 0,35 à 0,6 m	De 2 à 4 m	C	P	XVe	XVIIe
AP-019-002.048	Démolition ou remblai de démolition	Matrice de limon brun compact avec nodules de craie et de mortier jaunâtre		2		De 0,4 à 0,9 m	De 19,5 à 22 m	C	P	XVe	XVIIe
AP-019-002.049	Occupation	Limons brun-noir avec silex, micro-TCA et petits nodules de craie		2		De 0,5 à 0,65 m	De 9 à 13,5 m	C	P	XIVe	XVe

AP-019-002.050	Construction ?	Fin niveau de chaux blanchâtre		2		De 0,6 à 0,65 m	De 2 à 4 m	C	P	XIVe	XVe
AP-019-002.051	Occupation / remblai de sol	Limon brun-noir avec micro-TCA et petits nodules de craie + rares petits silex		2		De 0,5 à 1 m	De 0 à 9 m	C	P	XIIIe	XVe
AP-019-002.052	Construction ? Réfection ?	Fin niveau de craie damée		2		De 0,6 à 0,7 m	De 7 à 9 m	C	P	XIIIe	XVe
AP-019-002.053	Niveau de sol ? Construction ?	Fin niveau de petits nodules de craie		2		0,6 m	De 9 à 13,5 m	C	P	XIIe	XIVe
AP-019-002.054	Niveau de sol	Niveau de silex dans matrice de limon brun foncé		2		De 0,65 à 0,85 m	De 0 à 5,5 m	C	P	XIIIe	XVe
AP-019-002.055	Remblai	Limon noirâtre avec silex et TCA		2		De 0,65 à 1,05 m	De 0 à 6 m	C	P	XIIe	XIVe
AP-019-002.056	Niveau de sol ?	Fin niveau de petits nodules de craie		2		De 0,7 à 1,05 m	De 0 à 6,5 m	C	P	XIIe	XIVe

Sondage 03											
AP-019-003.001	Mur maçonné	Maçonnerie de silex liée au mortier orangé		3	Largeur 0,8 m	De 0,15 à 0,8 m	De 12,6 à 13,5 m	C	P	XIVe	XVe
AP-019-003.002	Mur maçonné	Maçonnerie de silex liée au mortier jaune-orangé		3	Largeur 0,5 m	De 0,2 à 0,4 m	De 13,5 à 16,2 m		P	XIVe	XVIe
AP-019-003.003	Mur maçonné	Maçonnerie de silex liée au mortier orangé		3	Largeur 0,7 m	0,2 m	De 21 à 22 m	C	P	XIVe	XVe
AP-019-003.004	Annulé										
AP-019-003.005	Annulé										
AP-019-003.006	Annulé										
AP-019-003.007	Mur maçonné	Maçonnerie de silex liée au mortier orangé		3	Largeur 0,7 m	0,2 m	De 20 à 22 m		P	XIVe	XVe
AP-019-003.008	Annulé										
AP-019-003.009	Annulé										
AP-019-003.010	Mobilier isolé	Limon brun clair avec nodules de craie et de mortier jaunâtre, compact et homogène (= 003.028)	Céramique et verre	3		0,4 m	15,5 m				
AP-019-003.011	Mobilier isolé	Limon brun avec très nombreux nodules de mortier jaune et de craie + silex et blocs de craie (= 003.030)	Céramique	3		0,5 m	14,5 m			XIIIe	XIVe
AP-019-003.012	Mobilier isolé	Limon brun avec très nombreux nodules de mortier jaune et de craie + silex et blocs de craie (= 003.030)	Céramique	3		0,5 m	15,7 m				
AP-019-003.013	Mobilier isolé	Terre végétale (= 003.019)	Céramique	3		0,1 m	9 m			XIXe	XXe
AP-019-003.014	Annulé										
AP-019-003.015a	Comblement d'un fossé de nature indéterminée	Limon brun foncé meuble et homogène avec silex		3		0,15 m	De 20 à 24 m	C	P	XVIIIe	XXe
AP-019-003.015b	Creusement d'un fossé de nature indéterminée			3		0,15 m	De 20 à 24 m	C	P	XVIIIe	XXe
AP-019-003.016	Mobilier isolé		Fer	3		H.S.	24 m				
AP-019-003.017	Mobilier isolé	Limon brun clair avec nodules de craie et de mortier jaunâtre, compact et homogène (= 003.028)	Lame de couteau	3		0,3 m	21,5 m				
AP-019-003.018	Mur	Alignement de blocs de calcaire tendre, sans maçonnerie visible		3	Largeur 0,5 m	De 0,2 à 0,4 m	De 20 à 21 m		P	XIVe	XVIe
AP-019-003.019	Terre végétale	Limon brun foncé meuble et homogène avec gravier, silex et TCA		3		De 0 à 0,15 m		C	P	XXe	
AP-019-003.020	Comblement d'une probable fosse de plantation	Limon brun foncé compact, moucheté de petits nodules de craie, avec silex		3	Largeur 0,75 m	De 0,15 à 0,55 m	9 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-003.021	Creusement d'une probable fosse de plantation			3	Largeur 0,75 m	De 0,15 à 0,55 m	9 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-003.022	Comblement d'une probable fosse de plantation	Limon brun foncé, meuble et homogène, avec gros silex		3	Largeur 0,9 m	De 0,15 à 0,6 m	5 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-003.023	Creusement d'une probable fosse de plantation			3	Largeur 0,9 m	De 0,15 à 0,6 m	5 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-003.024	Remblai	Mortier orangé mêlé à du limon brun		3		De 0,1 à 0,2 m	7 m	C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-003.025	Remblai	Limon brun meuble et hétérogène, avec gros silex et rares TCA		3		De 0,1 à 0,4 m		C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-003.026	Remblai de démolition	Limon brun clair avec beaucoup de nodules de mortier jaunâtre, quelques silex et blocs de craie		3		De 0,1 à 0,4 m	De 12 à 13 m	C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-003.027	Remblai de démolition	Limon brun avec nombreux silex et nodules de craie + mortier orangé, hétérogène et peu compact		3		De 0,3 à 0,5 m		C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-003.028	Remblai	Limon brun clair avec nodules de craie et de mortier jaunâtre, compact et homogène		3		De 0,1 à 0,4 m		C	P	XVIe	XVIIe

AP-019-003.029	Remblai	Limon brun clair très meuble avec gros silex		3		De 0,2 à 0,5 m	De 19,5 à 21 m	C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-003.030	Remblai de démolition ou démolition primaire	Limon brun avec très nombreux nodules de mortier jaune et de craie + silex et blocs de craie		3		De 0,3 à 0,8 m		C	P	XVe	XVIIe
AP-019-003.031	Démolition ou niveau de construction / réfection	Blocs de craie et de silex avec quelques passées de limon brun foncé		3		De 0,3 à 0,4 m		C	P	XIVe	XVIIe
AP-019-003.032	Remblai	Limon brun avec silex		3		De 0,4 à 0,5 m	De 10 à 12,5 m	C	P	XIIIe	XVIe
AP-019-003.033	Construction / réfection	Fin niveau de mortier jaune-orangé		3		0,5 m	De 10 à 12,5 m	C	P	XIIIe	XVIe
AP-019-003.034	Remblai de sol ?	Limon brun avec gros silex et rares TCA, hétérogène et peu compact		3		De 0,4 à 0,6 m		C	P	XIIIe	XVe
AP-019-003.035	Remblai de sol ?	Limon brun avec micro-nodules de craie, petits silex et rares TCA		3		De 0,5 à 0,75 m		C	P	XIIIe	XVe
AP-019-003.036	Remblai	Limon brun très compact avec silex et nodules de mortier orangé		3		De 0,5 à 0,7 m	De 0 à 1,5 m	C	P	XIIIe	XVe
AP-019-003.037	Construction / niveau de sol	Fin niveau de nodules de craie damée		3		De 0,6 à 0,65 m		C	P	XIIIe	XVe
AP-019-003.038	Aménagement de sol	Grave sableuse avec nombreuses poches d'argile brun-vert et quelques passées limon brun foncé, compact et hétérogène		3		De 0,55 à 0,9 m		C	P	XIIIe	XVe
AP-019-003.039	1ère occupation sur sol aluvionnaire	Limon noirâtre compact et homogène avec quelques petits silex, micro-charbons et petits éclats de TCA		3		De 0,6 à 0,8 m		C	P	XIe	XIVe
AP-019-003.040	Substrat	Grave sableuse «contaminée» par le lessivage des alluvions limoneuses sus-jacentes		3		De 0,75 à 1 m		C	P		
AP-019-003.041	Substrat	Grave sableuse		3		De 0,9 à 1,5 m		C	P		

Sondage 04											
AP-019-004.001	Fosse	Argile jaune très compacte avec silex et TCA	Céramique, tuiles plates, carreaux vernissés	4	Diamètre 0,8 m	De 0,8 à 1,3 m	8,5 m	C	P	XIIIe	XVe
AP-019-004.002	Mobilier isolé	Limon brun foncé-noir, compact et homogène, avec petits silex et rares TCA (= 004.043)	Carreaux de sol vernissés, clou	4		0,4 m	11,5 m				
AP-019-004.003	Mobilier isolé	Limon noirâtre avec petits silex et rares TCA, compact et homogène (= 004.054)	Plâtre et tuile plate	4		0,8 m	15 m				
AP-019-004.004	Mobilier isolé	Limon noirâtre avec petits silex et rares TCA, compact et homogène (= 004.054)	Céramique	4		0,8 m	18 m			Ier	IIIe
AP-019-004.005	Mobilier isolé	Limon brun avec nombreux nodules de mortier jaunâtre et de craie + silex, meuble et hétérogène (= 004.033)	Tuile	4		0,4 m	21,5 m				
AP-019-004.006	Mobilier isolé	Limon brun avec nombreux nodules de mortier jaunâtre et de craie + silex, meuble et hétérogène (= 004.033)	Tige en fer	4		0,3 m	22,5 m				
AP-019-004.007	Mobilier isolé	Limon noirâtre avec petits silex et rares TCA, compact et homogène (= 004.054)	Tuile	4		1 m	23,7 m			XIVe	XIXe
AP-019-004.008	Mobilier isolé	Limon brun avec nombreux nodules de mortier jaunâtre et de craie + silex, meuble et hétérogène (= 004.033)	Céramique	4		0,4 m	24,5 m			XIIIe	XVe
AP-019-004.009	Fossé	004.025 à 004.030	Céramique, tuiles plates, clou, scorie, ossements animaux, pieux, verre à vitre, houille, mâchefer, silex	4		De 0,1 à 1,7 m	De 24,5 à 27,5 m	C	P	XVIIIe	XXe
AP-019-004.010	Annulé			4							
AP-019-004.011	Annulé			4							
AP-019-004.012	Mur maçonné	Maçonnerie de silex liée au mortier orangé		4	Largeur 0,7 m	De 0,5 à 0,9 m	24,5 m	C	P	XIVe	XVe
AP-019-004.013	Annulé			4							
AP-019-004.014	Annulé			4							
AP-019-004.015	Annulé			4							
AP-019-004.016	Mobilier isolé	Limon brun avec nombreux nodules de mortier jaunâtre et de craie + silex, meuble et hétérogène (= 004.033)	Fer	4		0,45 m	18 m				
AP-019-004.017	Mobilier isolé	Limon brun avec nombreux nodules de mortier jaunâtre et de craie + silex, meuble et hétérogène (= 004.033)	Laitier vert et bleu	4		0,5 m	15 m				

AP-019-004.018	Mobilier isolé	Silex jusqu'à 10 cm, dans matrice de limon brun compact et homogène (= 004.048)	Céramique	4		0,45 m	16 m			XIVe	XVe
AP-019-004.019	Mobilier isolé		Céramique	4		H.S.	28,5 m			XIVe	
AP-019-004.020	Mur maçonné	Maçonnerie de silex liée au mortier jaune-orangé		4	Largeur 0,7 m	De 0,4 à 0,75 m	17 m	C	P	XIVe	XVIe
AP-019-004.021	Terre végétale	Limon brun foncé meuble et homogène avec gravier, silex et TCA		4		De 0 à 0,15 m		C	P	XXe	
AP-019-004.022	Comblement d'une probable fosse de plantation	Limon brun foncé meuble avec nodules de craie		4		De 0,2 à 0,4 m	10 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-004.023	Comblement d'une probable fosse de plantation	Limon brun foncé meuble avec nombreux gros silex		4		De 0,4 à 0,6 m	10 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-004.024	Creusement d'une probable fosse de plantation			4		De 0,4 à 0,6 m	10 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-004.025	Comblement du fossé 004.009	Limon brun compact avec nombreux silex et fin gravier		4		De 0,15 à 0,85 m	De 24,5 à 27,5 m	C	P	XVIIIe	XXe
AP-019-004.026	Comblement du fossé 004.009	Limon brun très aéré avec très nombreux gros silex		4		De 0,6 à 1,2 m	De 24,5 à 27,5 m	C	P	XVIIIe	XXe
AP-019-004.027	Comblement du fossé 004.009	Grave sableuse avec nodules de mortier orangé		4		De 0,4 à 0,8 m	De 24,5 à 27,5 m	C	P	XVIIIe	XXe
AP-019-004.028	Comblement du fossé 004.009	Limon brun foncé assez compact, avec silex, gravier, nodules de craie et bois conservés		4		De 0,65 à 1,6 m	De 24,5 à 27,5 m	C	P	XVIIIe	XXe
AP-019-004.029	Comblement du fossé 004.009	Limon brun-gris compact avec fin gravier		4		De 1,05 à 1,6 m	De 24,5 à 27,5 m	C	P	XVIIIe	XXe
AP-019-004.030	Comblement du fossé 004.009	Mâchefer		4		De 1,6 à 1,7 m	De 24,5 à 27,5 m	C	P	XVIIIe	XXe
AP-019-004.031	Creusement du fossé 004.009			4		De 0,15 à 1,7 m	De 24,5 à 27,5 m	C	P	XVIIIe	XXe
AP-019-004.032	Remblai	Limon brun très aéré et homogène avec quelques silex et rares TCA, quelques micro-nodules de craie		4		De 0,2 à 0,4 m		C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-004.033	Remblai de démolition	Limon brun avec nombreux nodules de mortier jaunâtre et de craie + silex, meuble et hétérogène		4		De 0,2 à 0,5 m		C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-004.034	Remblai de démolition	Limon brun meuble avec TCA, silex et nodules de craie		4		De 0,2 à 0,6 m		C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-004.035	Remblai de démolition	Limon brun clair assez compact, avec nodules de mortier jaunâtre et de craie, silex et rares TCA		4		De 0,4 à 0,65 m		C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-004.036	Démolition ?	Limon brun foncé assez compact avec nombreuses TCA		4		De 0,35 à 0,4 m	De 0 à 2,5 m	C	P	XVe	XVIIe
AP-019-004.037	Démolition / récupération du mur 004.020	Gros silex dans matrice de limon brun meuble		4		De 0,3 à 0,7 m	De 16 à 17,5 m	C	P	XVe	XVIIe
AP-019-004.038	Comblement de la tranchée de récupération du mur 004.020	Limon brun clair avec petits silex, nodules de mortier et de craie		4		De 0,4 à 0,75 m	De 17,5 à 18 m	C	P	XVe	XVIIe
AP-019-004.039	Creusement de la tranchée de récupération du mur 004.020			4		De 0,3 à 0,75 m	De 16 à 18 m	C	P	XVe	XVIIe
AP-019-004.040	Lambeau de sol ?	Fin niveau d'argile orangée		4		0,35 m	14,5 m	C	P	XIIIe	XVIe
AP-019-004.041	Remblai	Limon brun foncé-noir, compact et homogène, avec petits silex et rares TCA		4		De 0,4 à 0,55 m		C	P	XIIIe	XVIe
AP-019-004.042	Remblai	Limon brun foncé-noir, compact et homogène, avec petits silex, nodules de craie et rares TCA		4		De 0,2 à 0,5 m	De 11 à 12,5 m	C	P	XIIIe	XVIe
AP-019-004.043	Remblai	Limon brun foncé-noir, compact et homogène, avec petits silex et rares TCA		4		De 0,35 à 0,5 m	De 10,5 à 12 m	C	P	XIIIe	XVIe
AP-019-004.044	Démolition ?	Limon brun foncé avec nombreuses TCA à plat		4		De 0,5 à 0,55 m	15 m	C	P	XIVe	XVIe
AP-019-004.045	Occupation ?	Limon brun foncé moucheté de nodules de craie, compact et homogène		4		De 0,4 à 0,5 m	De 19,5 à 20,5 m	C	P	XIVe	XVIe
AP-019-004.046	Construction / sol	Nodules de craie et de mortier jaune-orangé		4		De 0,5 à 0,55 m	De 13 à 14 m	C	P	XIVe	XVIe
AP-019-004.047	Remblai de sol ?	Limon brun avec de très nombreux silex		4		De 0,4 à 0,65 m	De 0 à 3 m	C	P	XIVe	XVIe
AP-019-004.048	Remblai de sol	Silex jusqu'à 10 cm, dans matrice de limon brun compact et homogène		4		De 0,4 à 0,6 m		C	P	XIVe	XVIe
AP-019-004.049	Remblai de sol	Limon brun avec nombreux silex		4		De 0,45 à 0,6 m		C	P	XIVe	XVIe
AP-019-004.050	Construction / sol	Fin niveau de craie damée		4		0,7 m	De 18 à 20,5 m	C	P	XIIIe	XVe
AP-019-004.051	Construction / sol	Fins niveaux de craie damée		4		0,75 m		C	P	XIIIe	XVe

AP-019-004.052	Sol	Argile brun-orangé compacte et homogène		4		De 0,65 à 0,75 m	De 7 à 8,5 m	C	P	XIIIe	XVe
AP-019-004.053	Construction / sol	Fin niveau de craie damée		4		0,65 m	3 m	C	P	XIIIe	XVe
AP-019-004.054	1ère occupation sur sol aluvionnaire	Limon noirâtre avec petits silex et rares TCA, compact et homogène		4		De 0,65 à 0,9 m		C	P	XIe	XIVe
AP-019-004.055	Construction ?	Mortier jaune-orangé avec TCA dans matrice de limon brun		4		De 0,65 à 0,75 m	De 0 à 3,5 m	C	P	XIIIe	XVe
AP-019-004.056	1ère occupation sur sol aluvionnaire	Limon noirâtre compact et homogène avec plus de petits silex que 004.054		4		De 0,65 à 0,8 m		C	P	XIe	XIVe
AP-019-004.057	Substrat	Grave sableuse «contaminée» par le lessivage des alluvions limoneuses sus-jacentes		4		De 0,85 à 1,1 m		C	P		
AP-019-004.058	Substrat	Grave sableuse		4		De 1,1 à 2 m		C	P		

Sondage 05											
AP-019-005.001	Mur maçonné	Maçonnerie de silex liée au mortier jaunâtre		5	Largeur 1 m	0,25 m	De 1,2 à 2,2 m	C	P	XIVe	XVIe
AP-019-005.002	Base de pilier	Maçonnerie de silex liée au mortier jaunâtre		5	1 x 1,05 m	0,25 m	7 m		P	XIVe	XVIe
AP-019-005.003a	Mur maçonné	Maçonnerie de silex avec grand appareil calcaire liée au mortier orangé		5	Largeur 0,7 m	0,45 m	12 m	C	P	XIIIe	XVe
AP-019-005.003b	Mur maçonné	Maçonnerie de silex liée au mortier jaunâtre		5	Largeur 0,5 m	0,4 m	11 m	C	P	XIVe	XVIe
AP-019-005.004	Mur maçonné	Maçonnerie de silex avec grand appareil calcaire liée au mortier orangé		5	Largeur 0,8 m	0,4 m	De 11 à 13 m		P	XIIIe	XVe
AP-019-005.005	Contrefort	Maçonnerie de silex avec grand appareil calcaire liée au mortier orangé		5	0,7 x 0,65 m	0,4 m	15 m		P	XIIIe	XVe
AP-019-005.006	Mur maçonné	Maçonnerie de silex avec grand appareil calcaire liée au mortier orangé		5	Largeur 0,8 m	0,4 m	De 14 à 17 m		P	XIIIe	XVe
AP-019-005.007	Foyer	Insert de briques avec du mortier rosé, avec traces importantes de rubéfaction		5	Largeur 1 m et profondeur 0,4 m	0,4 m	16 m		P	XIIIe	XVIe
AP-019-005.008	Mur maçonné	Maçonnerie de silex avec grand appareil calcaire liée au mortier orangé		5	Largeur 0,8 m	0,2 m	De 20 à 26 m	C	P	XIIIe	XVe
AP-019-005.009	Contrefort	Maçonnerie de silex avec grand appareil calcaire liée au mortier orangé		5	0,7 x 0,65 m	0,3 m	22 m		P	XIIIe	XVe
AP-019-005.010	Mur maçonné	Maçonnerie de silex liée au mortier orangé		5	Largeur 0,7 m	0,4 m	26 m		P	XIIIe	XVe
AP-019-005.011	Contrefort	Maçonnerie de silex liée au mortier orangé (récupérée)		5	0,6 x 0,6 m	0,4 m	27 m		P	XIIIe	XVe
AP-019-005.012	Mur maçonné	Maçonnerie de silex liée au mortier orangé (récupérée)		5	Largeur 0,7 m	0,4 m	26 m	C	P	XIIIe	XVe
AP-019-005.013	Mur maçonné	Maçonnerie de silex liée au mortier orangé (récupérée)		5	Largeur 0,65 m	0,4 m	26 m		P	XIIIe	XVe
AP-019-005.014	Mobilier isolé	Limon brun foncé meuble avec TCA et nodules de craie (= 005.045)	Carreaux de sol vernissés	5		0,5 m	8 m				
AP-019-005.015	Mobilier isolé	Nombreux nodules de craie et de mortier rose-orangé, avec quelques passées de limon brun (= 005.048)	Carreaux de sol vernissés	5		0,4 m	11 m				
AP-019-005.016	Mobilier isolé		Céramique, carreaux de sol vernissés, silex	5		H.S.	19 m			XVIe	XXe
AP-019-005.017	Mobilier isolé	Nombreux nodules de craie et de mortier rose-orangé, avec quelques passées de limon brun (= 005.048)	Céramique, clou	5		0,45 m	20 m			XIIIe	XVe
AP-019-005.018	Mobilier isolé	Nombreux nodules de craie et de mortier rose-orangé, avec quelques passées de limon brun (= 005.048)	Clou	5		0,3 m	23 m				
AP-019-005.019	Mobilier isolé	Nombreux nodules de craie et de mortier rose-orangé, avec quelques passées de limon brun (= 005.048)	Céramique	5		0,3 m	15 m				
AP-019-005.020	Mobilier isolé	Nombreux nodules de craie et de mortier rose-orangé, avec quelques passées de limon brun (= 005.048)	Clou, ossements animaux	5		0,4 m	14 m				
AP-019-005.021	Mobilier isolé	Nombreux nodules de craie et de mortier rose-orangé, avec quelques passées de limon brun (= 005.048)	Céramique, fer	5		0,3 m	12,5 m			XIVe	XVe
AP-019-005.022	Mobilier isolé		Céramique, bouteille en verre, affûtoir	5		H.S.	37 m				

AP-019-005.023	Mobilier isolé	Mortier orangé avec passées de limon brun + silex et blocs de craie (= 005.032f)	Céramique	5		0,95 m	48 m					XVIIe	XVIIIe
AP-019-005.024	Mobilier isolé	Limon brun meuble et homogène, avec petits silex et rares fragments de TCA (= 005.035)	Céramique et ossements animaux	5		0,1 m	67 m					XVIIIe	XIXe
AP-019-005.025	Mobilier isolé	Limon brun, peu compact, avec petits silex, micro-nodules de craie et rares TCA (= 005.041)	Verre	5		0,35 m	63 m						
AP-019-005.026	Mobilier isolé	Limon brun, peu compact, avec petits silex, micro-nodules de craie et rares TCA (= 005.041)	Coquillage et os scié	5		0,4 m	60 m						
AP-019-005.027	Mobilier isolé	Nombreux gros bloc de craie, avec fragments de TCA, silex et gravier dans matrice de limon brun très meuble	Céramique, ciment, pieu en bois	5		0,6 m	46 m					XIXe	XXe
AP-019-005.028	Mobilier isolé	Limon brun foncé à noir, compact et homogène, avec silex, quelques fragments de TCA et des micro-nodules de craie (= 005.053)	Céramique	5		0,75 m	7,5 m						
AP-019-005.029	Mobilier isolé	Limon brun foncé à noir, compact et homogène, avec silex, quelques fragments de TCA et des micro-nodules de craie (= 005.053)	Carreau de sol vernissé	5		0,45 m	2,5 m					XIVe	XVe
AP-019-005.030	Mobilier isolé	Limon brun foncé meuble avec TCA et nodules de craie (= 005.045)	Carreau de sol vernissé	5		0,35 m	6 m						
AP-019-005.031	Fossé			5		De 0,15 à 1,2 m	De 29 à 34 m	C	P			XVIIIe	XXe
AP-019-005.031a	Comblement du fossé 005.031	Limon brun assez meuble et hétérogène avec silex et gravier		5		De 0,15 à 1,2 m	De 31 à 34 m	C	P			XVIIIe	XXe
AP-019-005.031b	Comblement du fossé 005.031	Concentration de gros silex et de gravier dans limon brun meuble		5		De 0,4 à 0,85 m	33 m	C	P			XVIIIe	XXe
AP-019-005.031c	Comblement du fossé 005.031	Limon meuble et homogène avec beaucoup de gravier		5		De 0,15 à 0,6 m	De 29 à 32 m	C	P			XVIIIe	XXe
AP-019-005.031d	Comblement du fossé 005.031	Limon brun foncé très meuble avec gros silex		5		De 0,4 à 1,2 m	De 30 à 32 m	C	P			XVIIIe	XXe
AP-019-005.031e	Comblement du fossé 005.031	Grave sableuse mêlée à du limon brun foncé		5		De 0,2 à 1,2 m	De 29 à 31 m	C	P			XVIIIe	XXe
AP-019-005.031f	Creusement du fossé 005.031			5		De 0,15 à 1,2 m	De 29 à 34 m	C	P			XVIIIe	XXe
AP-019-005.032	Canal du vivier actuel			5	Largeur totale 6,5 m	De 0,2 à 1,1 m	De 42,5 à 49 m	C	P			XIXe	XXe
AP-019-005.032a	Comblement du canal 005.032	Limon brun avec gravier, micro-nodules de craie et fragments de TCA		5		De 0,3 à 0,6 m	De 47 à 48 m	C	P			XIXe	XXe
AP-019-005.032b	Comblement du canal 005.032	Limon brun clair assez compact, avec silex, micro-nodules de mortier et de craie		5		De 0,3 à 0,7 m	De 43 à 45 m	C	P			XIXe	XXe
AP-019-005.032c	Comblement du canal 005.032	Limon brun clair meuble et homogène		5		De 0,3 à 0,7 m	De 42,5 à 43,5 m	C	P			XIXe	XXe
AP-019-005.032d	Comblement du canal 005.032	Grave sableuse meuble avec nombreux fragments de TCA		5		De 0,2 à 0,4 m	De 44 à 48 m	C	P			XIXe	XXe
AP-019-005.032e	Comblement du canal 005.032	Nombreux gros bloc de craie, avec fragments de TCA, silex et gravier dans matrice de limon brun très meuble		5		De 0,4 à 1,1 m	De 44,5 à 48 m	C	P			XIXe	XXe
AP-019-005.032f	Paroi du canal d'évacuation du vivier actuel	Mortier orangé avec passées de limon brun + silex et blocs de craie		5		De 0,5 à 1,4 m	De 47 à 48,5 m	C	P			XIXe	XXe
AP-019-005.032g	Paroi du canal d'évacuation du vivier actuel	Nombreux nodules de mortier jaune-orangé dans matrice de limon brun, avec silex et blocs de craie		5		De 0,5 à 1,1 m	De 43 à 46 m	C	P			XIXe	XXe
AP-019-005.032h	Creusement du canal d'évacuation du vivier actuel			5		De 0,2 à 1,1 m	De 42,5 à 49 m	C	P			XIXe	XXe
AP-019-005.033	Bassin			5	Largeur 14 m	De 0,2 à 1,6 m	De 44 à 58 m	C	P			XVIe	XVIIe
AP-019-005.033a	Remblai de démolition scellant le comblement de l'ancien bassin 005.033	Limon brun compact moucheté de nodules de mortier orangé, avec silex et rares TCA		5		De 0,3 à 0,4 m	De 49 à 58 m	C	P			XVIIe	XVIIIe
AP-019-005.033b	Remblai de comblement du bassin 005.033	Remblai hétérogène fait de limon brun à brun foncé avec beaucoup de silex, TCA, nodules de craie et de mortier orangé		5		De 0,4 à 1,4 m		C	P			XVIIe	XVIIIe

AP-019-005.033c	Remblai de comblement du bassin 005.033	Remblai hétérogène fait de limon brun à brun foncé avec moins de silex,, TCA, nodules de craie et de mortier orangé		5		De 0,4 à 1,2 m		C	P	XVIIe	XVIIIe
AP-019-005.033d	Remblai de démolition comblant l'ancien bassin 005.033	Nombreux nodules de mortier et fragments de TCA + craie et silex, dans matrice de limon brun		5		De 1,3 à 1,4 m		C	P	XVIIe	XVIIIe
AP-019-005.033e	Comblement naturel du bassin 005.033 / utilisation	Limon gris très fin, compact et homogène, de nature probablement hydromorphe		5		De 0,5 à 1,6 m		C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-005.033f	Comblement naturel du bassin 005.033 / utilisation	Limon grisâtre mêlé à du limon brun et à de la grave		5		De 0,2 à 0,6 m	De 56 à 58 m	C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-005.033g	Creusement du bassin 005.033			5		De 0,2 à 1,6 m	De 44 à 58 m	C	P		
AP-019-005.034	Tranchée de spoliation			5	Largeur 1 m et profondeur 0,6 m	De 0,25 à 0,85 m	67 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-005.034a	Scellement du comblement de la tranchée de spoliation 005.034	Limon brun foncé avec fragments de TCA et nodules de mortier orangé		5		De 0,25 à 0,3 m	67 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-005.034b	Comblement de la tranchée de spoliation 005.034	Mortier orangé désagrégé, avec craie et TCA		5		De 0,3 à 0,85 m	67 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-005.034c	Creusement de la tranchée de spoliation 005.034			5		De 0,2 à 0,85 m	67 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-005.035	Terre végétale	Limon brun meuble et homogène, avec petits silex et rares fragments de TCA		5		De 0 à 0,15 m		C	P	XXe	
AP-019-005.036	Comblement d'une probable fosse de plantation	Limon brun avec nombreux nodules de mortier orangé		5		De 0,2 à 0,35 m	De 63,5 à 65,5 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-005.037	Comblement d'une probable fosse de plantation	Limon brun avec racines et silex, très meuble		5		De 0,35 à 0,45 m	De 63,5 à 65,5 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-005.038	Comblement d'une probable fosse de plantation	Grave sableuse jaune-orangé		5		De 0,45 à 0,75 m	67,5 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-005.039	Comblement d'une probable fosse de plantation	Grave sableuse mêlée à du limon brun		5		De 0,45 à 0,75 m	De 63,5 à 65,5 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-005.040	Creusement d'une probable fosse de plantation			5		De 0,2 à 0,75 m	De 63,5 à 67,5 m	C	P	XVIIe	XXe
AP-019-005.041	Remblai de terre à jardin	Limon brun, peu compact, avec petits silex, micro-nodules de craie et rares TCA		5		De 0,2 à 0,55 m		C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-005.042	Remblai	Limon brun à brun foncé, compact et homogène, avec silex et TCA		5		De 0,15 à 0,6 m	De 41 à 43 m	C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-005.043	Remblai ?	Limon gris très clair, meuble et homogène		5		De 0,25 à 0,55 m	De 41 à 42 m	C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-005.044	Remblai	Limon brun avec gravier et silex, meuble et homogène		5		De 0,15 à 0,5 m	De 27 à 29 m	C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-005.045	Remblai	Limon brun foncé meuble avec TCA et nodules de craie		5		De 0,15 à 0,4 m	De 0 à 12 m	C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-005.046	Remblai de démolition ?	Limon brun foncé peu compact, avec nombreux nodules de mortier, fragments de TCA, silex et craie		5		De 0,15 à 0,55 m	De 36 à 41 m	C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-005.047	Démolition ou remblai de démolition	Très nombreux gros nodules de mortiers rose et orangé, avec fragments de TCA, silex et blocs de craie		5		De 0,2 à 0,4 m	De 37,5 à 41,5 m	C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-005.048	Démolition	Nombreux nodules de craie et de mortier rose-orangé, avec quelques passées de limon brun		5		De 0,15 à 0,5 m	De 11 à 28 m	C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-005.049	Démolition du mur 005.003b	Mortier jaunâtre		5		De 0,3 à 0,45 m	De 10,5 à 11,5 m	C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-005.050	Démolition	Très nombreux nodules de craie avec passées de limon brun		5		De 0,45 à 0,65 m	20 m	C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-005.051	Occupation	Limon brun foncé à noir, compact et homogène		5		De 0,45 à 0,5 m	27 m	C	P	XIVe	XVIe
AP-019-005.052	Réfection ?	Mortier jaunâtre désagrégé		5		De 0,4 à 0,45 m	De 6 à 9 m	C	P	XIVe	XVIe
AP-019-005.053	Occupation	Limon brun foncé à noir, compact et homogène, avec silex, quelques fragments de TCA et des micro-nodules de craie		5		De 0,3 à 0,6 m	De 0 à 8 m	C	P	XIVe	XVIe
AP-019-005.054	Occupation	Limon brun foncé à noir, compact et homogène, avec silex, quelques fragments de TCA et des micro-nodules de craie		5		De 0,3 à 0,5 m	De 8,5 à 10,5 m	C	P	XIVe	XVIe

AP-019-005.055	Niveau de sol	Argile brun-orangé, compacte et homogène		5		De 0,5 à 0,7 m	De 4,5 à 11 m	C	P	XIVe	XVe
AP-019-005.056	Niveau de sol	Argile brun-orangé, compacte et homogène		5		De 0,55 à 0,65 m	De 0 à 4 m	C	P	XIVe	XVe
AP-019-005.057	Démolition ?	Nombreux fragments de TCA dans limon brun très compact		5		De 0,5 à 0,65 m	10,5 m	C	P	XIVe	XVe
AP-019-005.058	Recharge de sol	Nombreux silex dans limon brun foncé, meuble		5		De 0,55 à 0,65 m	De 27 à 29 m	C	P	XIVe	XVe
AP-019-005.059	1ère occupation sur sol aluvionnaire	Limon noirâtre compact et homogène, avec petits silex et rares TCA		5		De 0,6 à 0,9 m		C	P	XIe	XIVe
AP-019-005.060	Substrat	Grave sableuse « polluée » par des infiltrations de limon noirâtre		5		De 0,8 à 1,2 m		C	P		
AP-019-005.061	Substrat	Grave sableuse		5							
AP-019-005.062	Niveau de sol	Argile brun-orangé, compacte et homogène		5		0,5 m	De 34 à 35 m	C	P	XIVe	XVe
AP-019-005.063	Assise de réglage au sommet de la fondation et à la base du mur 005.008	Lit de briques		5		0,7 m	20,5 m	C	P	XIIIe	XVe
AP-019-005.064	Semelle de fondation du mur 005.008	Silex liés au mortier orangé		5		0,7 m	20,5 m	C	P	XIIIe	XVe

Sondage 06

AP-019-006.001	Terre végétale	Limon brun foncé meuble avec quelques fragments de TC et quelques silex		6		De 0 à 0,15 m		C	P	XXe	
AP-019-006.002	Démolition	Très nombreux nodules de mortier rose et orangé, avec fragments de TCA, silex et blocs de craie		6		De 0,15 à 0,4 m		C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-006.003	1ère occupation sur sol aluvionnaire	Limon brun foncé - noir, assez meuble et hétérogène, avec fin gravier et fragments de TCA		6		De 0,4 à 0,6 m		C	P	XIe	XIVe

Sondage 07

AP-019-007.001	Mobilier isolé	Epais niveau fait de nodules de mortier et de blocs de calcaire, avec passées de limon brun (= 007.003)	Carreau de sol vernissé, ossements animaux, blocs de grand appareil calcaire		7	0,3 m	2 m				
AP-019-007.002	Terre végétale	Limon brun foncé meuble avec quelques fragments de TC et quelques silex			7		De 0 à 0,15 m	C	P	XXe	
AP-019-007.003	Démolition	Epais niveau fait de nodules de mortier et de blocs de calcaire, avec passées de limon brun			7		De 0,15 à 0,5 m	C	P	XVIe	XVIIe
AP-019-007.004	Niveau de sol	Silex dans limon brun foncé peu compact			7		De 0,5 à 0,7 m	C	P	XIVe	XVe
AP-019-007.005	1ère occupation sur sol aluvionnaire	Limon brun foncé - noir, assez meuble et hétérogène, avec fin gravier et fragments de TCA			7		De 0,7 à 0,9 m	C	P	XIe	XIVe
AP-019-007.006	Substrat	Grave sableuse orangée avec infiltrations de limon brun foncé			7		De 0,9 à 1,05 m	C	P		

Sondage 08

AP-019-008.001	Mur maçonné	Maçonnerie de silex liée au mortier jaunâtre		8	Largeur 1 m	0,25 m	1 m		P	XIVe	XVIe
AP-019-008.002	Mur maçonné	Maçonnerie de silex liée au mortier jaunâtre		8	Largeur 1 m	0,25 m	De 1 à 2 m		P	XIVe	XVIe
AP-019-008.003	Mur maçonné	Maçonnerie de silex liée au mortier jaunâtre		8	Largeur 1 m	0,25 m	De 2 à 10 m		P	XIVe	XVIe
AP-019-008.004	Contrefort	Bloc de calcaire		8	0,6 x 0,8 m	0,15 m	10 m		P	XIVe	XVIe
AP-019-008.005	Mur maçonné	Maçonnerie de silex liée au mortier orangé		8	Largeur 0,6 m	0,4 m	11 m	C	P	XIIIe	XVe
AP-019-008.006	Mobilier isolé	Terre végétale (= 008.019)	Tige en alliage cuivreux, verre		8	0,2 m	11 m				
AP-019-008.007	Mobilier isolé	Terre végétale (= 008.019)	Scorie, clou		8	0,2 m	11 m				
AP-019-008.008	Mobilier isolé	Terre végétale (= 008.019)	Céramique, carreau de sol vernissé, brique, gobelet en aluminium, ossements animaux		8	0,1 m	De 0 à 11 m			XXe	
AP-019-008.009	Mobilier isolé	Importante concentration de nodules de mortier orangé avec passées de limon brun (= 008.024)	Tuile		8	0,35 m	11 m				
AP-019-008.010	Mobilier isolé	Limon argileux noirâtre, compact et homogène, avec micro-charbons et rares petits fragments de TCA (= 008.033)	Céramique		8	0,8 m	15,3 m				

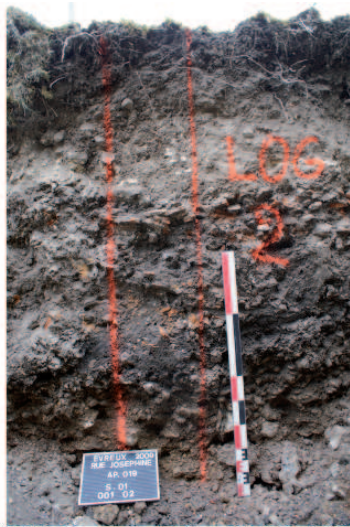
AP-019-008.011	Mobilier isolé	Matrice de limon brun assez compact avec nombreux nodules de mortier et de craie, silex et TCA (= 008.023)	Clou	8		0,4 m	17,3 m						
AP-019-008.012	Mobilier isolé		Moellon et fragment de dalle	8		H.S.	8 m						
AP-019-008.013	Mobilier isolé	Limon brun peu compact avec silex, fragments de TC et petits nodules de mortier et de craie (= 008.022)	Clou	8		0,3 m	2 m						
AP-019-008.014	Mobilier isolé	Limon brun peu compact avec silex, fragments de TC et petits nodules de mortier et de craie (= 008.022)	Tuile, carreaux vernissé, verre	8		0,2 m	4 m						
AP-019-008.015	Mobilier isolé	Limon brun peu compact avec silex, fragments de TC et petits nodules de mortier et de craie (= 008.022)	TCA, verre, ...	8		0,3 m	6 m						
AP-019-008.016	Mobilier isolé	Importante concentration de nodules de mortier orangé avec passées de limon brun (= 008.024)	Céramique	8		0,6 m	11,5 m				XVIe	XVIIe	
AP-019-008.017	Mobilier isolé		Clou ou coin ?	8		H.S.	12 m						
AP-019-008.018	Mobilier isolé	Importante concentration de nodules de mortier orangé avec passées de limon brun (= 008.024)	Clou	8		0,65 m	11,5 m						
AP-019-008.019	Terre végétale	Limon brun foncé, meuble et homogène, avec petits silex et rares fragments de TCA		8		De 0 à 0,2 m		C	P		XXe		
AP-019-008.020	Comblement d'une probable fosse de plantation	Limon brun foncé assez meuble avec silex et nombreux micro-nodules de de craie		8		De 0,2 à 0,65 m	15 m	C	P		XVIIe	XXe	
AP-019-008.021	Creusement d'une probable fosse de plantation			8		De 0,2 à 0,65 m	15 m	C	P		XVIIe	XXe	
AP-019-008.022	Remblai	Limon brun peu compact avec silex, fragments de TC et petits nodules de mortier et de craie		8		De 0,2 à 0,55 m		C	P		XVIe	XVIIe	
AP-019-008.023	Remblai de démolition	Matrice de limon brun assez compact avec nombreux nodules de mortier et de craie, silex et TCA		8		De 0,3 à 0,5 m		C	P		XVIe	XVIIe	
AP-019-008.024	Démolition du mur 008.005	Importante concentration de nodules de mortier orangé avec passées de limon brun		8		De 0,2 à 0,7 m	De 10,5 à 12 m	C	P		XVIe	XVIIe	
AP-019-008.025	Occupation	Limon gris-noir compact et homogène avec micro-charbons		8		De 0,45 à 0,55 m		C	P		XIVe	XVIe	
AP-019-008.026	Recharge de sol	Argile brun-orangé, compacte et homogène		8		De 0,65 à 0,7 m	De 11,5 à 12,5 m	C	P		XIVe	XVIe	
AP-019-008.027	Recharge de sol	Craie blanchâtre damée, compacte et homogène		8		De 0,6 à 0,8 m	De 11,5 à 13 m	C	P		XIVe	XVIe	
AP-019-008.028	Recharge de sol	Argile brun-orangé, compacte et homogène		8		De 0,6 à 0,8 m	De 12,5 à 14,5 m	C	P		XIVe	XVIe	
AP-019-008.029	Recharge de sol	Craie blanchâtre damée, compacte et homogène		8		De 0,55 à 0,75 m	De 14 à 18 m	C	P		XIVe	XVIe	
AP-019-008.030	Occupation	Limon grisâtre, compact et homogène, avec micro-charbons		8		De 0,5 à 0,55 m	16,5 m	C	P		XIVe	XVIe	
AP-019-008.031	Recharge de sol	Argile brun-orangé, compacte et homogène		8		De 0,55 à 0,6 m	De 16,5 à 18,5 m	C	P		XIVe	XVIe	
AP-019-008.032	Recharge de sol	Craie blanchâtre damée, compacte et homogène		8		De 0,55 à 0,6 m	De 16 à 17,5 m	C	P		XIVe	XVIe	
AP-019-008.033	Occupation	Limon argileux noirâtre, compact et homogène, avec micro-charbons et rares petits fragments de TCA		8		De 0,75 à 0,9 m		C	P		XIIIe	XVe	

6.2. INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES DES VESTIGES PAR SONDAGE

6.2.1. Sondage 1



AP019 - Evreux Joséphine - 001.001 - DSC...



AP019 - Evreux Joséphine - 001.002 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 001.003 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 001.003 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 001.003 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 001.003 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 001.004 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 001.004 et 001....



AP019 - Evreux Joséphine - 001.005 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 001.005 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 001.005 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 001.005 - DSC0...



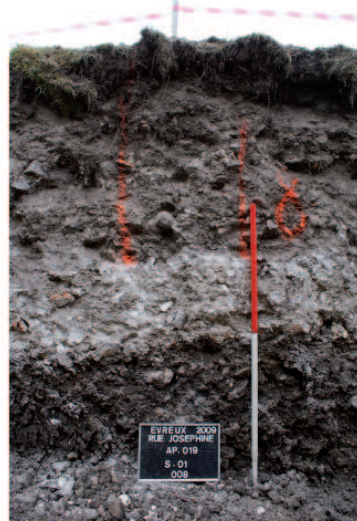
AP019 - Evreux Joséphine - 001.005 et 001....



AP019 - Evreux Joséphine - 001.006 - DSC0...



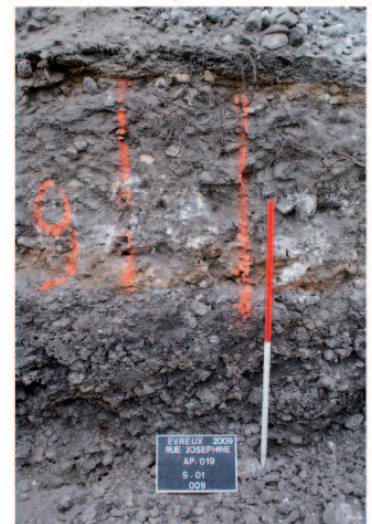
AP019 - Evreux Joséphine - 001.007 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 001.008 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 001.008 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 001.009 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 001.009 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - S.001 - DSC01...

6.2.2. Sondage 2



AP019 - Evreux Joséphine - 002.001 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 002.001 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 002.001 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 002.001 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 002.001 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 002.001 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 002.001 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 002.002 - DSC0...



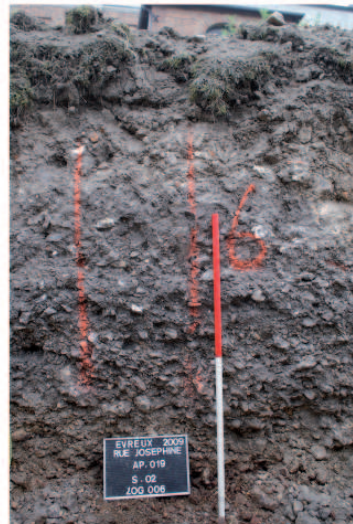
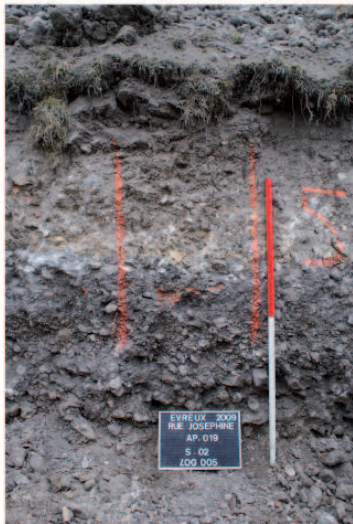
AP019 - Evreux Joséphine - 002.002 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 002.003 - DSC0...

AP019 - Evreux Joséphine - 002.003 - PICT...

AP019 - Evreux Joséphine - 002.004 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 002.005 - DSC0...

AP019 - Evreux Joséphine - 002.006 - DSC...

AP019 - Evreux Joséphine - 002.007 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 002.008 - DSC0...

6.2.3. Sondage 3



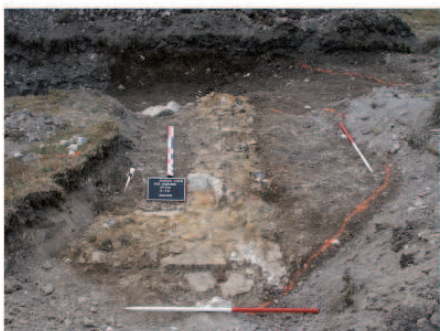
AP019 - Evreux Joséphine - 003.001 et 003....



AP019 - Evreux Joséphine - 003.001 et 003....



AP019 - Evreux Joséphine - 003.001 et 003....



AP019 - Evreux Joséphine - 003.003 et 003....



AP019 - Evreux Joséphine - 003.003 et 003....



AP019 - Evreux Joséphine - 003.003 et 003....



AP019 - Evreux Joséphine - 003.003 et 003....



AP019 - Evreux Joséphine - 003.003 et 003....



AP019 - Evreux Joséphine - 003.003 et 003....



AP019 - Evreux Joséphine - 003.004 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 003.005 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 003.006 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 003.015 - PICT...

6.2.4. Sondage 4



AP019 - Evreux Joséphine - 004.001 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 004.001 - PICT...



AP019 - Evreux Joséphine - 004.009 et 004...



AP019 - Evreux Joséphine - 004.009 et 004...



AP019 - Evreux Joséphine - 004.020 - PICT...

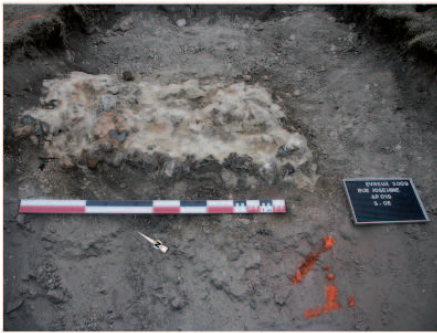


AP019 - Evreux Joséphine - 004.020 - PICT...



AP019 - Evreux Joséphine - 004.020 - PICT...

6.2.5. Sondage 5



AP019 - Evreux Joséphine - 005.001 - PICT...



AP019 - Evreux Joséphine - 005.001 - PICT...



AP019 - Evreux Joséphine - 005.001 et 005....



AP019 - Evreux Joséphine - 005.002 - PICT...



AP019 - Evreux Joséphine - 005.003 - PICT...



AP019 - Evreux Joséphine - 005.003 - PICT...



AP019 - Evreux Joséphine - 005.003 - PICT...



AP019 - Evreux Joséphine - 005.004 - PICT...



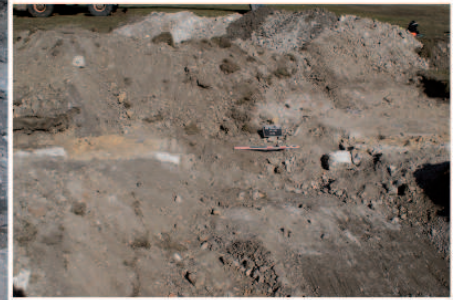
AP019 - Evreux Joséphine - 005.004 - PICT...



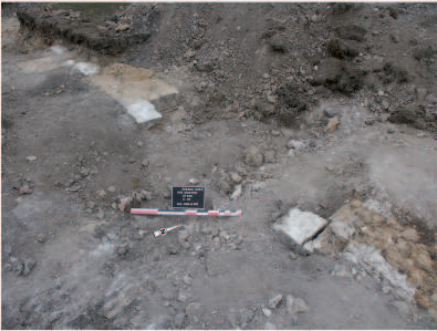
AP019 - Evreux Joséphine - 005.004 et 005....



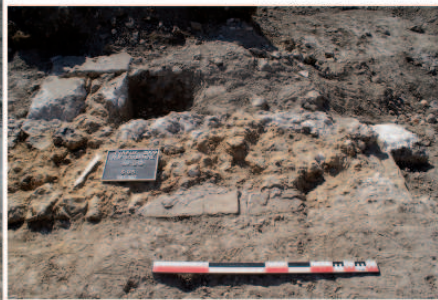
AP019 - Evreux Joséphine - 005.005 et 005....



AP019 - Evreux Joséphine - 005.006 et 005....



AP019 - Evreux Joséphine - 005.006 et 005....



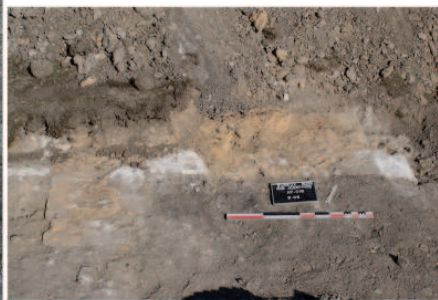
AP019 - Evreux Joséphine - 005.007 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 005.007 - PICT...



AP019 - Evreux Joséphine - 005.008 - PICT...



AP019 - Evreux Joséphine - 005.008 et 005....



AP019 - Evreux Joséphine - 005.008 et 005....



AP019 - Evreux Joséphine - 005.008 et 005....



AP019 - Evreux Joséphine - 005.010 et 005....



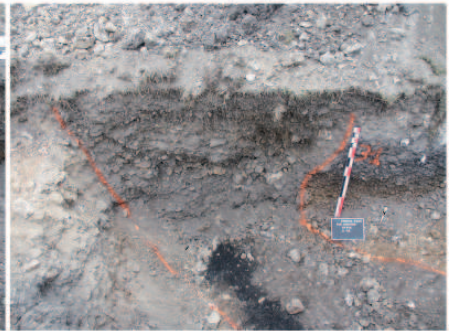
AP019 - Evreux Joséphine - 005.010 et 005....



AP019 - Evreux Joséphine - 005.010 et 005....



AP019 - Evreux Joséphine - 005.031 - PICT...



AP019 - Evreux Joséphine - 005.031 - PICT...



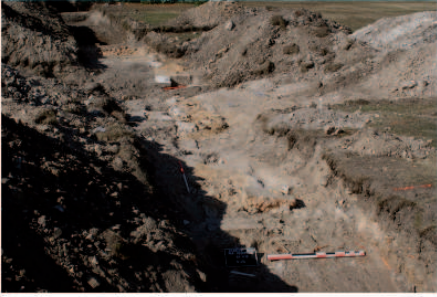
AP019 - Evreux Joséphine - 005.034 - PICT...



AP019 - Evreux Joséphine - 005.031 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - S.005 - DSC02...



AP019 - Evreux Joséphine - S.005 - DSC02...



AP019 - Evreux Joséphine - S.005b - PICT0...

6.2.6. Sondage 8



AP019 - Evreux Joséphine - 008.004 et 008.0...



AP019 - Evreux Joséphine - 008.001 et 008...



AP019 - Evreux Joséphine - 008.001 et 008...



AP019 - Evreux Joséphine - 008.003 et 008...



AP019 - Evreux Joséphine - 008.003 et 008...



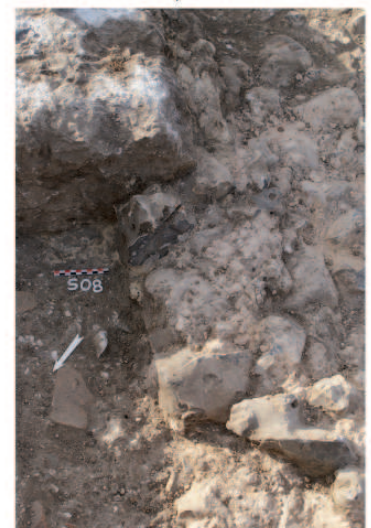
AP019 - Evreux Joséphine - 008.003 et 008...



AP019 - Evreux Joséphine - 008.003 et 008...



AP019 - Evreux Joséphine - 008.003 et 008...



AP019 - Evreux Joséphine - 008.004 et 008...



AP019 - Evreux Joséphine - 008.004 et 008....



AP019 - Evreux Joséphine - 008.016 - DSC0...

AP019 - Evreux Joséphine - 008.005 - DSC0...



AP019 - Evreux Joséphine - 008.018 - DSC0...

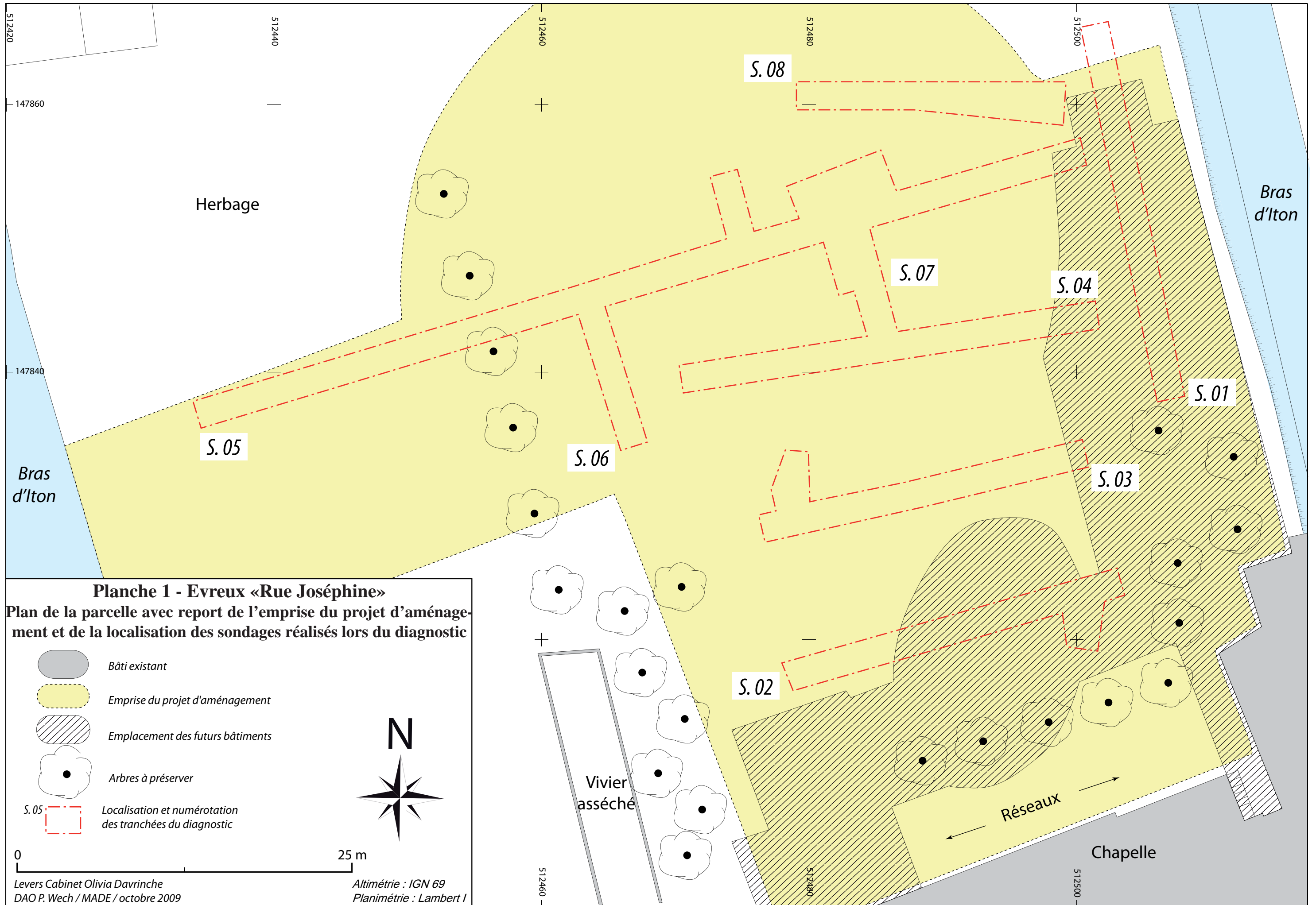
AP019 - Evreux Joséphine - 008.005 - DSC0...

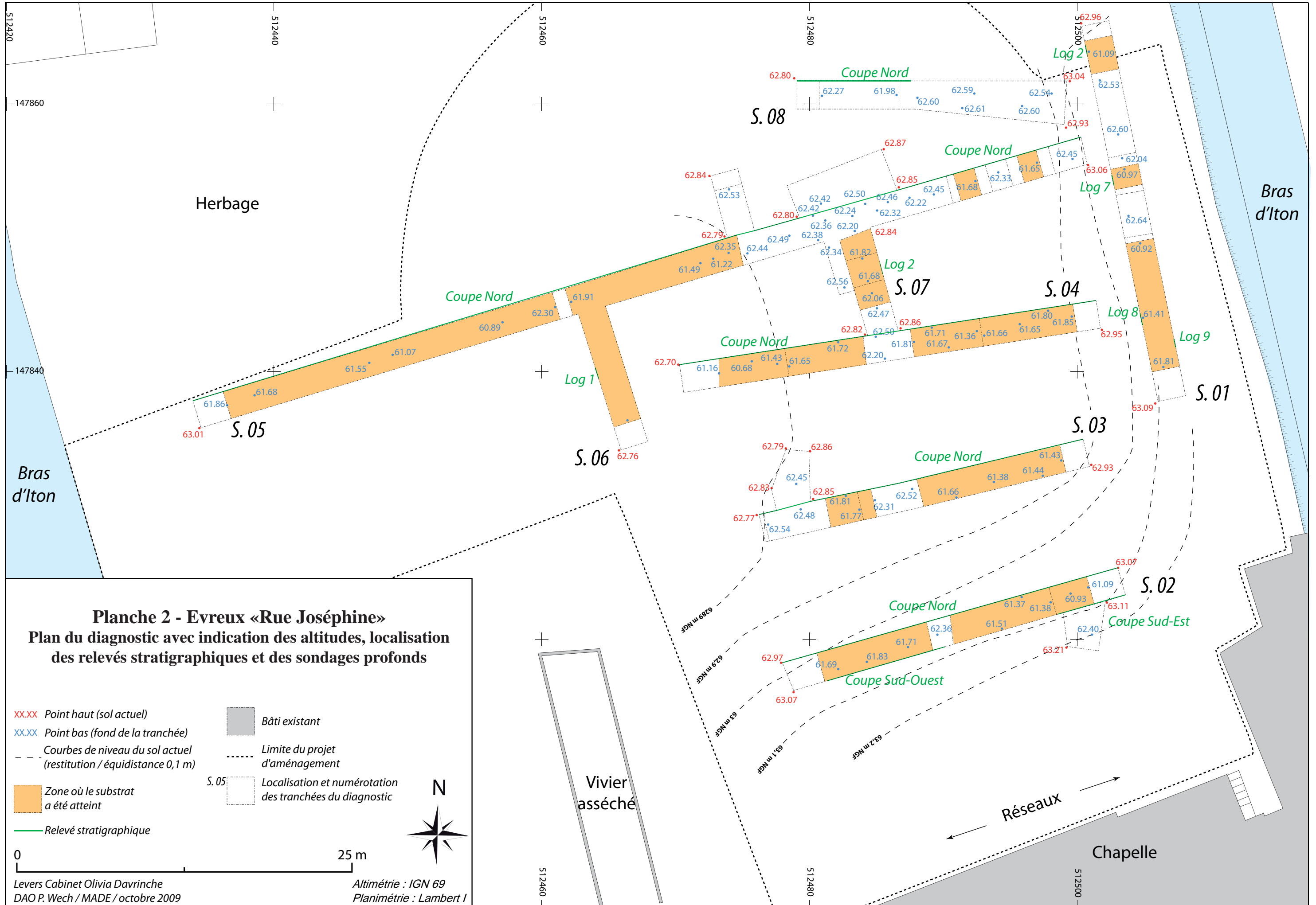


AP019 - Evreux Joséphine - S.008 - DSC02...

6.3. PLANS GÉNÉRAUX ET PLANCHES DE RELEVÉS DE DÉTAIL DES VESTIGES PAR SONDAGE

Planche 1 - Plan de la parcelle avec report de l'emprise du projet d'aménagement et de la localisation des sondages réalisés lors du diagnostic	100
Planche 2 - Plan du diagnostic avec indication des altitudes, localisation des relevés stratigraphiques et des sondages profonds	101
Planche 3 - Plan du diagnostic avec localisation et numérotation des structures	102
Planche 4 - Localisation et numérotation du mobilier isolé dans chaque sondage	103
Planche 5 - Plan, clichés et coupe ouest restituée du sondage 1	104
Planche 6 - Plan, clichés et coupe est restituée du sondage 1	105
Planche 7 - Plan, clichés et coupes longitudinales du sondage 2	106
Planche 8 - Plan, cliché et coupe du four 002.001	107
Planche 9 - Plans, clichés et coupe longitudinale nord du sondage 3	108
Planche 10 - Plan, clichés et coupe longitudinale nord du sondage 4	109
Planche 11 - Plan, clichés et coupe longitudinale nord du sondage 5	110
Planche 12 - Plan, clichés et coupe longitudinale partielle nord du sondage 8	111
Planche 13 - Restitution du premier projet architectural et des niveaux de sol associés	112
Planche 14 - Le grand appareil calcaire dans les constructions de la phase 1	113
Planche 15 - Plan restitué du bâti médiéval dans son état final	114





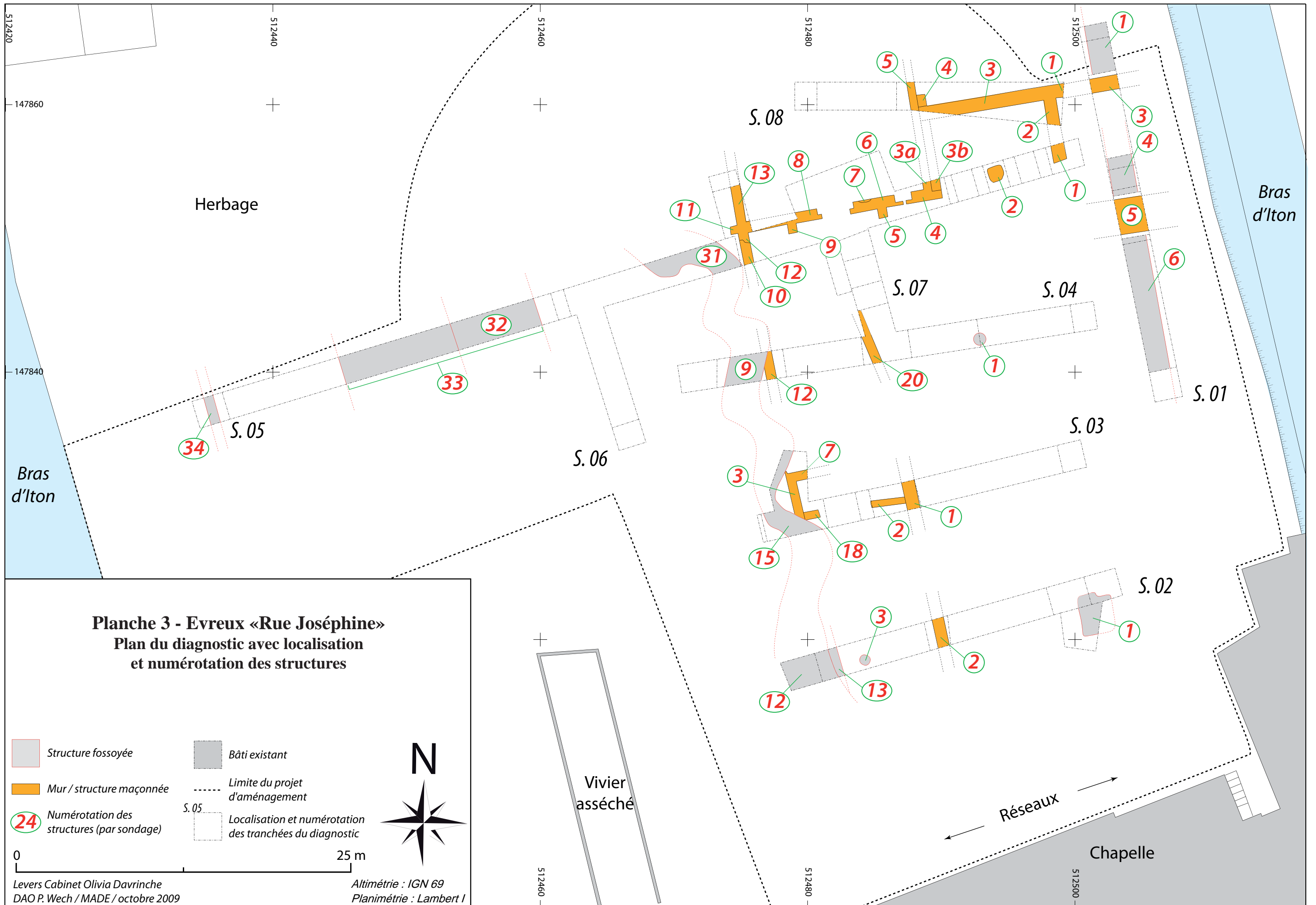



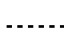

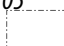


Planche 3 - Evreux «Rue Joséphine»
Plan du diagnostic avec localisation
et numérotation des structures

 Structure fossoyée	 Bâti existant
 Mur / structure maçonnée	 Limite du projet d'aménagement
 Numérotation des structures (par sondage)	 Localisation et numérotation des tranchées du diagnostic

0 25 m



Levers Cabinet Olivia Davrinche
 DAO P. Wech / MADE / octobre 2009

Altimétrie : IGN 69
 Planimétrie : Lambert I

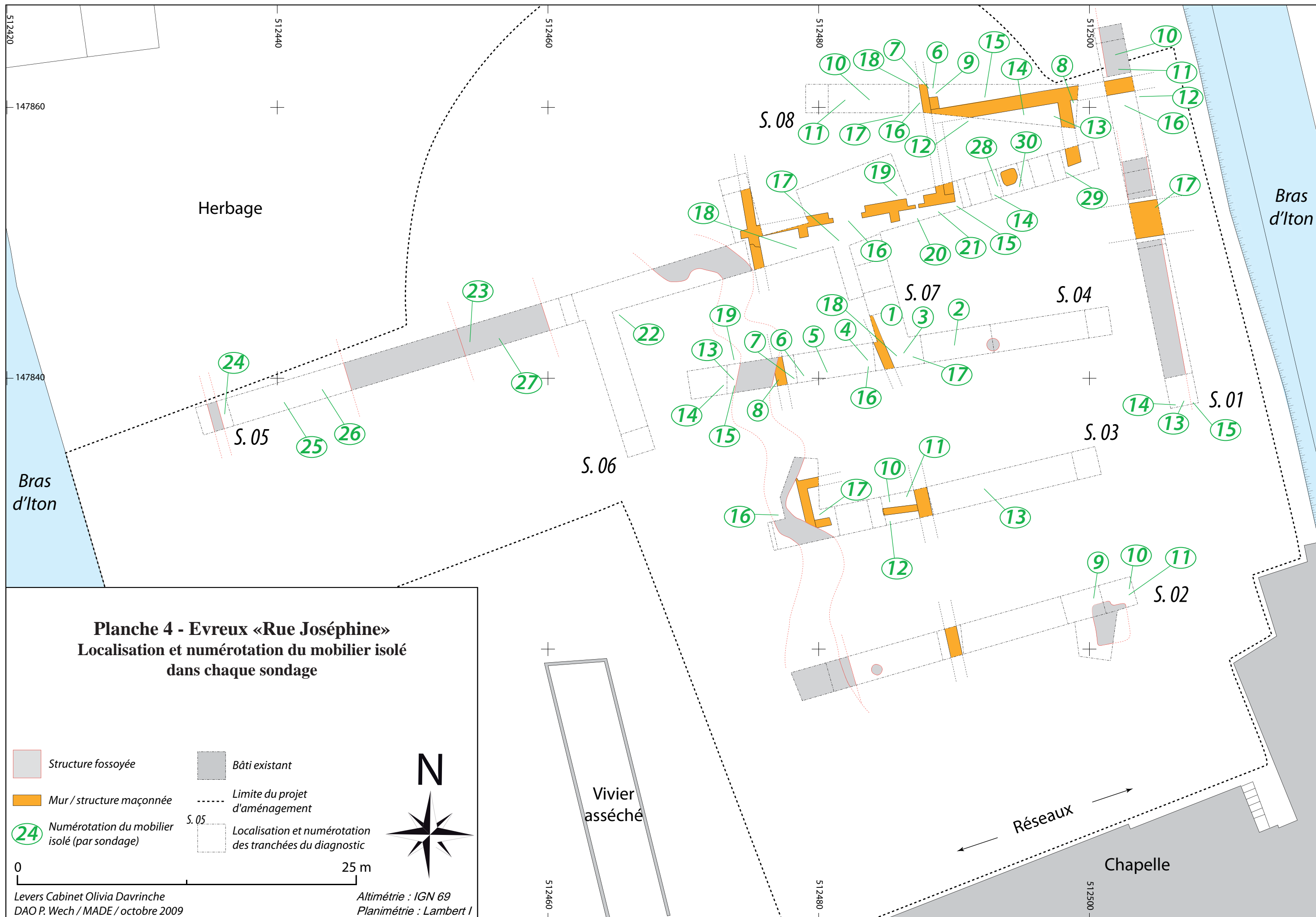
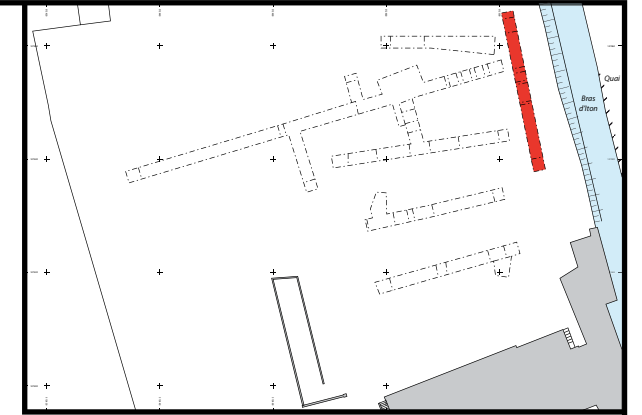
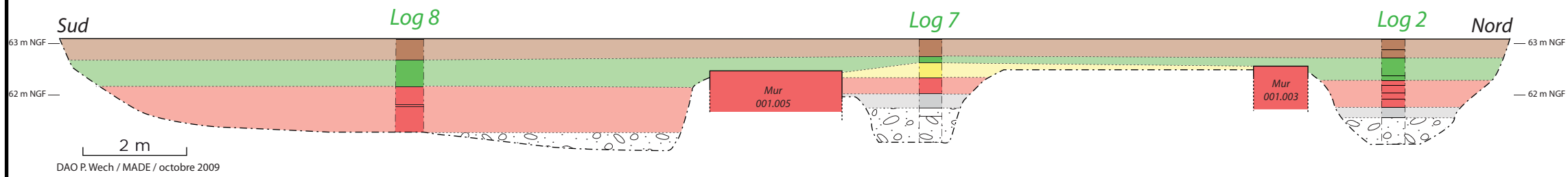


Planche 5 - Evreux «Rue Joséphine» Plan, clichés et coupe ouest restituée du sondage 1

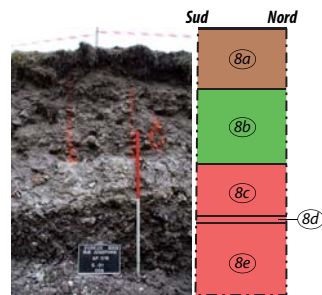


AP019 - Evreux / Rue Joséphine
Restitution de la coupe ouest du sondage 01



DAO P. Wech / MADE / octobre 2009

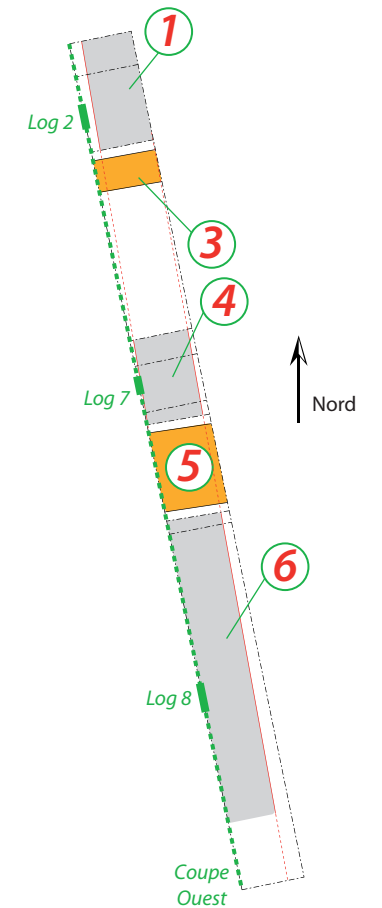
AP019 - Evreux / Rue Joséphine
001.008 (log sur la coupe ouest)



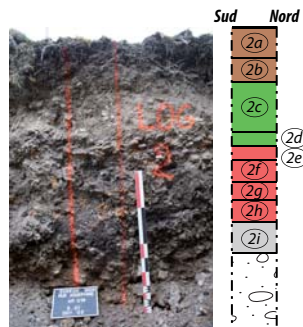
Relevé S. Zeller
DAO P. Wech - MADE / CG27 - Octobre 2009

50 cm

- 8a = limon brun foncé meuble avec petits fragments de TCA et quelques silex = **terre végétale**
- 8b = limon brun, meuble et hétérogène, avec nombreux silex, gravier, nodules de craie et de mortier et fragments de TCA = **remblai de démolition**
- 8c = nombreux nodules de craie et de mortier, avec beaucoup de silex et de rares TCA + passées de limon brun clair = **remblai de scellement du fossé 001.006**
- 8d = fin niveau constitué de fragments de TCA = **remblai du fossé 001.006**
- 8e = limon brun foncé, peu compact et homogène, avec nombreux silex et gravier = **remblai du fossé 001.006**



AP019 - Evreux / Rue Joséphine
001.002 (log sur la coupe ouest)

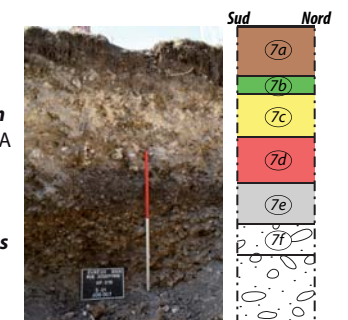


Relevé et DAO P. Wech - MADE / CG27 - Octobre 2009

50 cm

- 2a = limon brun foncé meuble avec petits fragments de TCA et quelques silex = **terre végétale**
- 2b = limon brun-noir homogène et peu compact avec rares silex = **remblai de terre à jardin**
- 2c = limon brun très compact, moucheté de nodules de craie et de petits fragments de TCA, avec de petits silex = **remblai**
- 2d = limon brun foncé très compact avec nombreux silex et gros nodules de craie = **remblai**
- 2e = sédiment limono-argileux noirâtre avec très nombreux fragments de TCA = **remblai de démolition**
- 2f = limon argileux gris-noir avec silex et nodules de craie = **remblai**
- 2g = limon argileux gris-noir avec silex, fragments de TCA et nodules de mortier = **remblai**
- 2h = sédiment argileux gris-noir, compact et homogène avec quelques silex et de nombreux fragments de TCA = **remblai**
- 2i = sédiment argileux noirâtre, compact et homogène, avec quelques petits silex = **1er niveau d'occupation sur sol alluvionnaire**

AP019 - Evreux / Rue Joséphine
001.007 (log sur la coupe ouest)



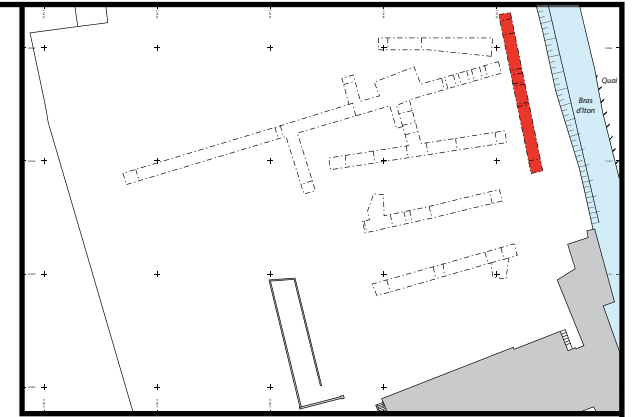
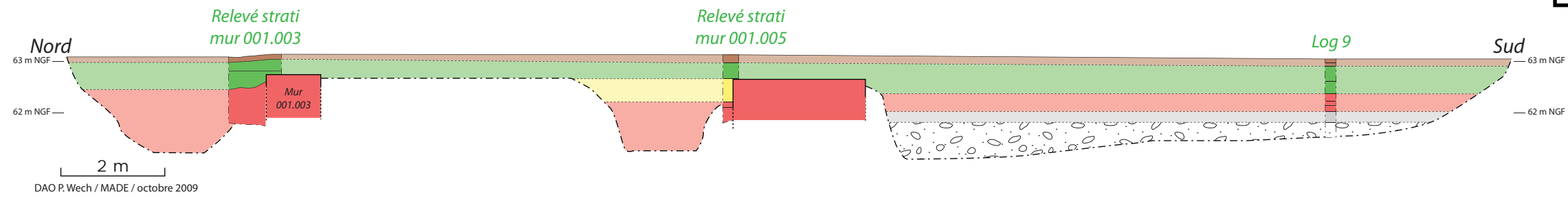
Relevé S. Zeller
DAO P. Wech - MADE / CG27 - Octobre 2009

50 cm

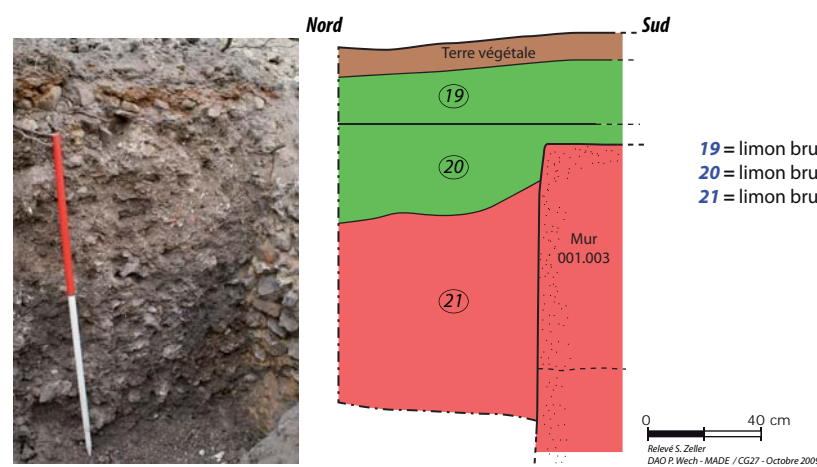
- 7a = limon brun foncé meuble avec petits fragments de TCA et quelques silex = **terre végétale**
- 7b = limon brun meuble avec nodules de mortier blanchâtre, silex et fragments de TCA = **interface entre terre végétale et remblais sous-jacents**
- 7c = épais niveau de mortier jaunâtre avec quelques silex et passées de limon brun clair = **démolition**
- 7d = limon gris clair, meuble et hétérogène, avec nodules de mortier blanc et jaune, fragments de TCA et quelques silex = **remblai / recharge de sol**
- 7e = limon brun foncé-noir, assez meuble et hétérogène, avec fin gravier et fragments de TCA = **1er niveau d'occupation sur sol alluvionnaire**
- 7f = grave sableuse mêlée à du limon brun foncé = **substrat "pollué" par des infiltrations limoneuses**

Planche 6 - Evreux «Rue Joséphine» Plan, clichés et coupe est restituée du sondage 1

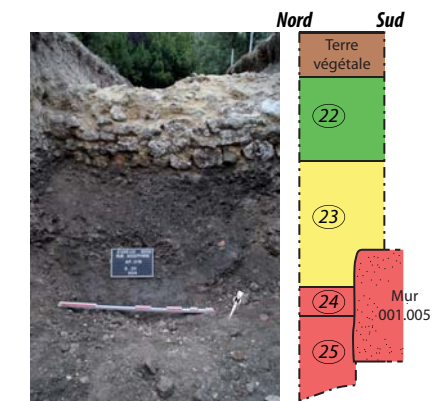
AP019 - Evreux / Rue Joséphine
Restitution de la coupe est du sondage 01



AP019 - Evreux / Rue Joséphine
S.001 - relevé de la stratigraphie au contact nord du mur 001.003



AP019 - Evreux / Rue Joséphine
S.001 - relevé de la stratigraphie au contact nord du mur 001.005



AP019 - Evreux / Rue Joséphine
001.009 (log sur la coupe est)

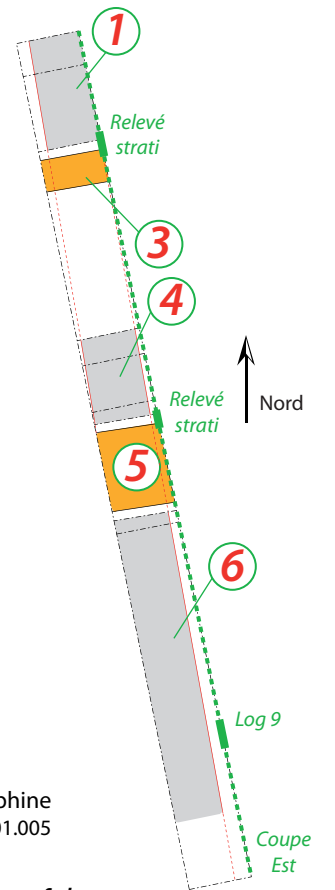
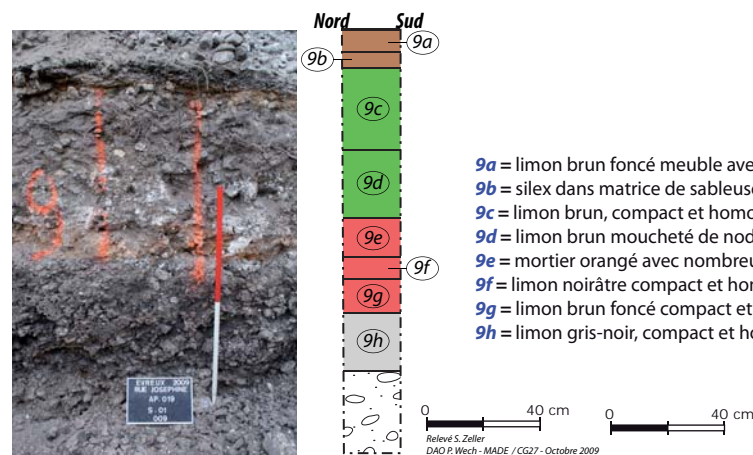
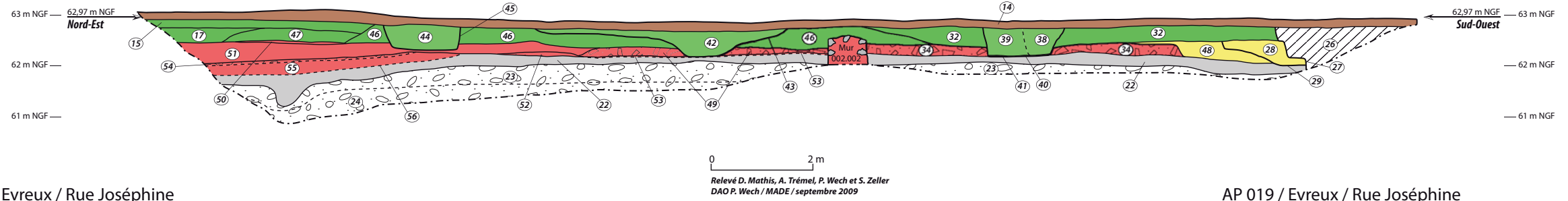
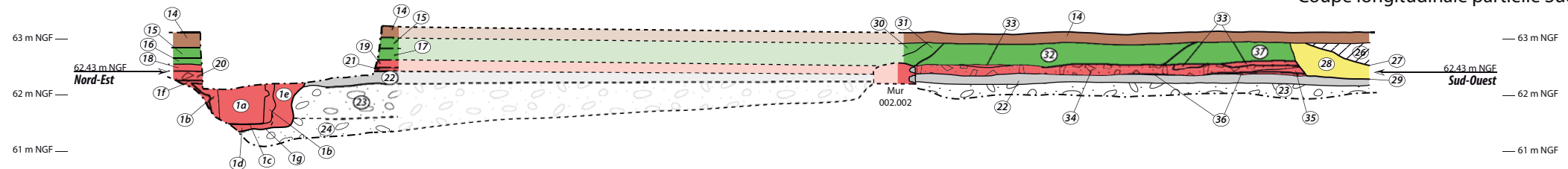


Planche 7 - Evreux «Rue Joséphine» Plan, clichés et coupes longitudinales du sondage 2

AP 019 / Evreux / Rue Joséphine
S.002
Coupe longitudinale Nord



AP 019 / Evreux / Rue Joséphine
Coupe à travers la structure 002.001



AP 019 / Evreux / Rue Joséphine
S.002
Coupe longitudinale partielle Sud

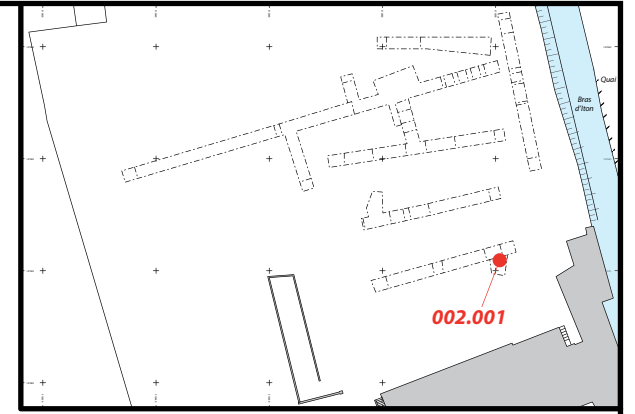
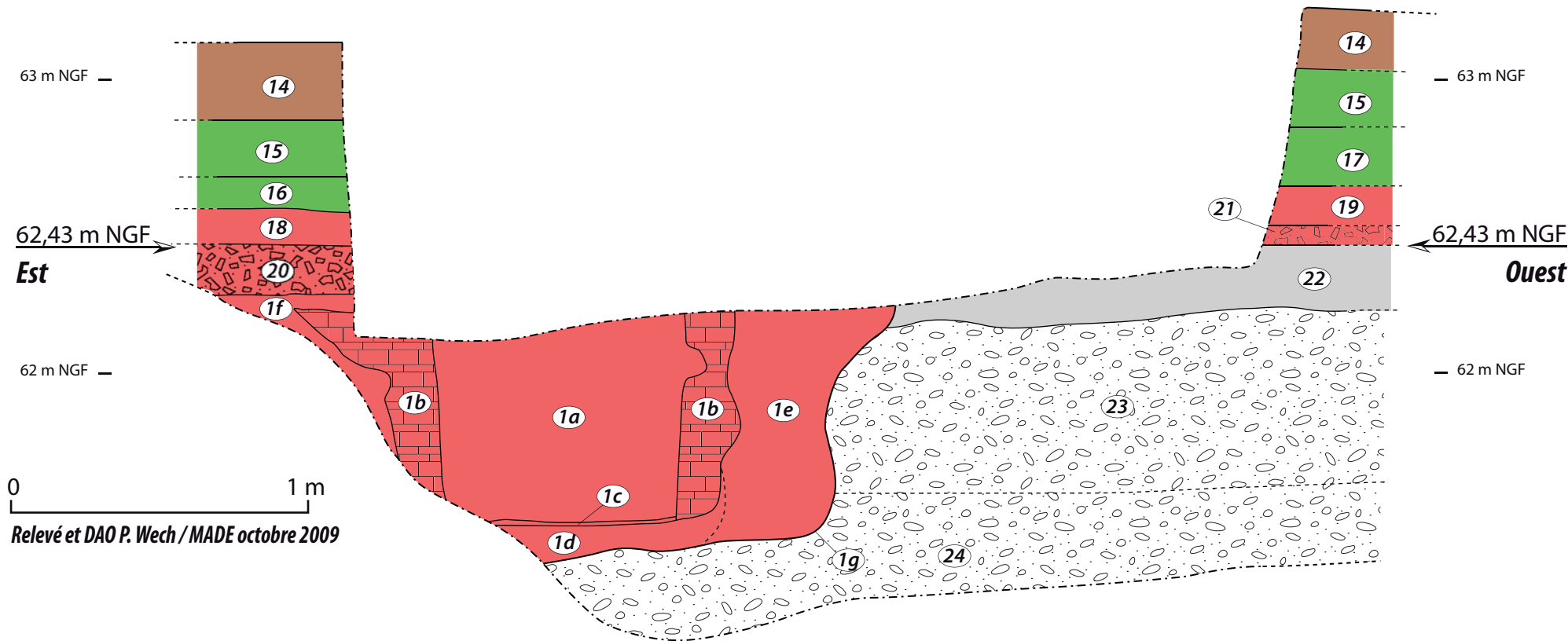


- 1a = briques et tuiles plates en vrac avec silex et blocs de craie, le tout dans une matrice de limon brun peu présente = **remblai de comblement du four 002.001**
- 1b = maçonnerie de briques ou tuiles plates liées au limon brun = **parois internes du four 002.001**
- 1c = fine couche de chaux blanche = **traces de l'utilisation du four 002.001**
- 1d = limon brun totalement rubéfié, de couleur rouge-orangé = **sole du four 002.001**
- 1e = limon brun faiblement rubéfié, de couleur brun-jaune = **paroi externe du four 002.001**
- 1f = limon brun faiblement rubéfié, de couleur brun-jaune = **paroi externe du four 002.001**
- 1g = **creusement pour la construction du four 002.001**
- 1h = blocs de craie liés au limon argileux brun-jaune faiblement rubéfié = **paroi latérale du four 002.001**
- 1i = limon argileux brun-jaune faiblement rubéfié = **parois et départ de voûte du four 002.001**
- 1j = grande quantité de briques et de tuiles plates dans une matrice de limon brun clair = **comblement du laboratoire du four 002.001**
- 14 = limon brun foncé, meuble et homogène, avec petits graviers et rares TCA = **terre végétale**
- 15 = limon brun peu compact avec silex et rares TCA = **remblai**
- 16 = limon brun avec fragments de TCA = **remblai**
- 17 = limon brun compact avec silex, fragments de TCA et nodules de craie = **remblai**
- 18 = limon brun à brun foncé avec nodules de craie et de mortier = **occupation**
- 19 = limon brun foncé avec rares silex et quelques fragments de TCA = **occupation**
- 20 = limon brun foncé avec nombreux silex, quelques fragments de TCA et des nodules de craie et de mortier = **recharge de sol**
- 21 = nombreux silex dans matrice de limon brun foncé = **recharge de sol**
- 22 = limon noirâtre compact et homogène, avec petits silex et rares fragments de TCA = **1ère occupation sur sol alluvionnaire**
- 23 = grave sableuse avec passées de limon noirâtre = **substrat "pollué" superficiellement par des infiltrations limoneuses**
- 24 = grave sableuse = **substrat**
- 25 = fond de fouille constitué d'une alternance de niveaux d'occupation et de remblais
- 26 = limon brun foncé meuble avec gros silex, TCA et nodules de craie = **comblement fossé 002.012**
- 27 = **creusement fossé 002.012**
- 28 = mortiers jaune et orangé avec nombreux nodules de craie et silex, mais aussi passées de limon brun clair = **démolition / comblement de la probable tranchée de spoliation d'un mur**
- 29 = **creusement d'une probable tranchée de spoliation d'un mur**
- 30 = limon brun peu compact avec nombreux silex et TCA + quelques nodules de mortier jaunâtre = **remblai de démolition**

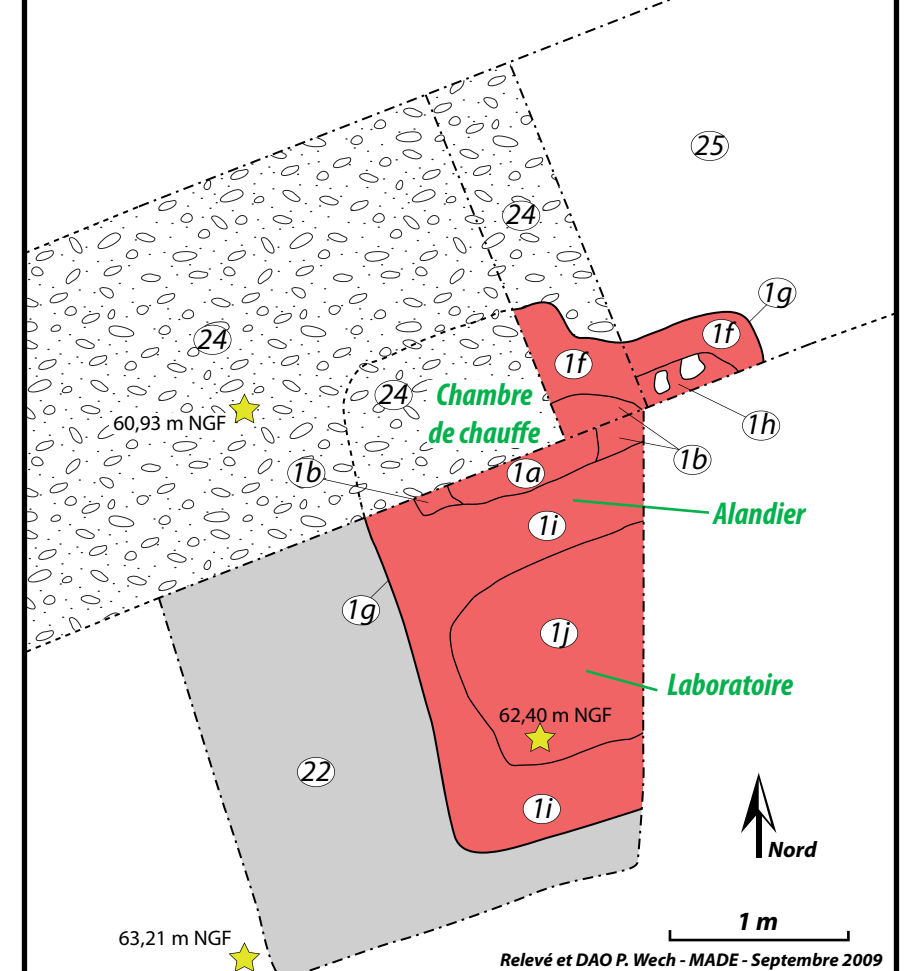
- 31 = nombreux nodules de mortier dans matrice de limon brun clair compact = **démolition du mur 002.002**
- 32 = limon brun sombre, meuble, avec silex et TCA = **remblai**
- 33 = fins niveaux de craie damée et de nodules de craie = **construction / réfection ?**
- 34 = limon brun meuble avec gros silex = **remblai de sol**
- 35 = fin niveau de mortier orangé = **construction / réfection**
- 36 = fins niveaux de craie damée et de nodules de craie = **construction**
- 37 = nombreux nodules de mortier orangé, avec silex et petits blocs de craie = **remblai de démolition**
- 38 = limon brun meuble et homogène avec gros silex et TCA = **comblement d'une probable fosse de plantation**
- 39 = limon brun meuble et homogène avec de nombreux gros silex = **comblement d'une probable fosse de plantation**
- 40 = fin niveau de nodules de craie avec du gravier = **fond d'une probable fosse de plantation**
- 41 = **creusement d'une probable fosse de plantation**
- 42 = limon brun moucheté de petits nodules de craie, avec silex et rares TCA = **comblement d'une probable fosse de plantation**
- 43 = **creusement d'une probable fosse de plantation**
- 44 = limon brun assez aéré, moucheté de petits nodules de craie et de mortier jaunâtre, avec petits silex et TCA = **comblement d'une probable fosse de plantation**
- 45 = **creusement d'une probable fosse de plantation**
- 46 = limon brun clair avec silex et TCA = **remblai**
- 47 = limon brun meuble et hétérogène avec nombreux silex, nodules de craie et mortier jaune-orangé = **remblai de démolition**
- 48 = matrice de limon brun compact avec nodules de craie et de mortier jaunâtre = **démolition ou remblai de démolition**
- 49 = limon brun-noir avec silex, micro-TCA et petits nodules de craie = **occupation**
- 50 = fin niveau de chaux blanchâtre = **construction ?**
- 51 = limon brun-noir avec micro-TCA et petits nodules de craie + rares petits silex = **occupation / remblai de sol ?**
- 52 = fin niveau de craie damée = **construction / réfection**
- 53 = fin niveau de petits nodules de craie = **construction / niveau de sol**
- 54 = niveau de silex dans matrice de limon brun foncé = **niveau de sol**
- 55 = limon noirâtre avec silex et TCA = **remblai**
- 56 = fin niveau de petits nodules de craie = **niveau de sol ?**

Planche 8 - Evreux «Rue Joséphine» Plan, cliché et coupe du four 002.001

AP 019 / Evreux / Rue Joséphine
Coupe à travers la structure 002.001



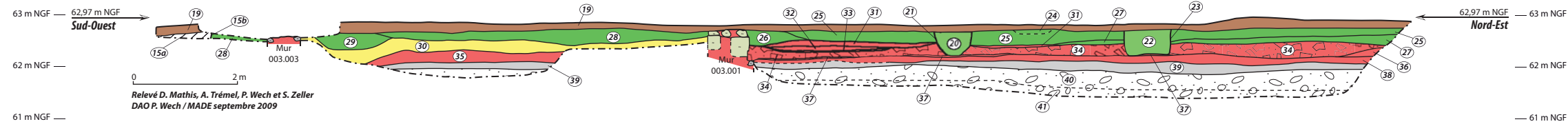
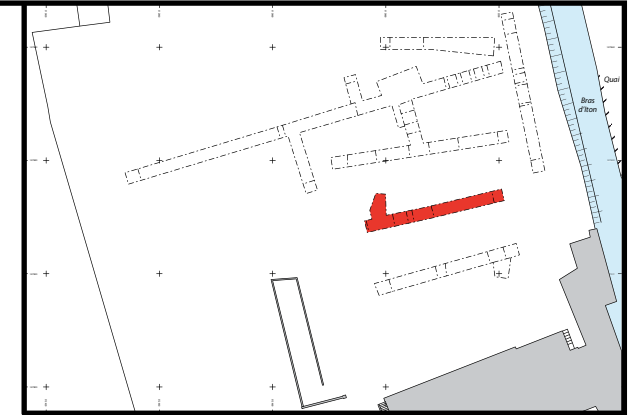
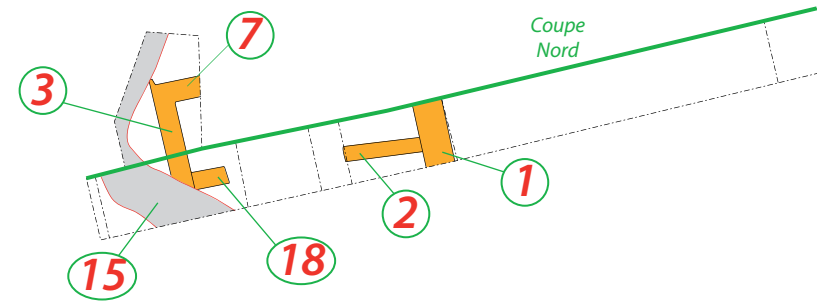
Plan du four 002.001



- 1a** = briques et tuiles plates en vrac avec silex et blocs de craie, le tout dans une matrice de limon brun peu présente = **remblai de comblement du four 002.001**
- 1b** = maçonnerie de briques ou tuiles plates liées au limon brun = **parois internes du four 002.001**
- 1c** = fine couche de chaux blanche = **traces de l'utilisation du four 002.001**
- 1d** = limon brun totalement rubéfié, de couleur rouge-orangé = **sole du four 002.001**
- 1e** = limon brun faiblement rubéfié, de couleur brun-jaune = **paroi externe du four 002.001**
- 1f** = limon brun faiblement rubéfié, de couleur brun-jaune = **paroi externe du four 002.001**
- 1g** = **creusement pour la construction du four 002.001**
- 1h** = blocs de craie liés au limon argileux brun-jaune faiblement rubéfié = **paroi latérale du four 002.001**
- 1i** = limon argileux brun-jaune faiblement rubéfié = **parois et départ de voûte du four 002.001**
- 1j** = grande quantité de briques et de tuiles plates dans une matrice de limon brun clair = **comblement du laboratoire du four 002.001**
- 14** = limon brun foncé, meuble et homogène, avec petits graviers et rares TCA = **terre végétale**
- 15** = limon brun peu compact avec silex et rares TCA = **remblai**
- 16** = limon brun avec fragments de TCA = **remblai**
- 17** = limon brun compact avec silex, fragments de TCA et nodules de craie = **remblai**
- 18** = limon brun à brun foncé avec nodules de craie et de mortier = **occupation**
- 19** = limon brun foncé avec rares silex et quelques fragments de TCA = **occupation**
- 20** = limon brun foncé avec nombreux silex, quelques fragments de TCA et des nodules de craie et de mortier = **recharge de sol**
- 21** = nombreux silex dans matrice de limon brun foncé = **recharge de sol**
- 22** = limon noirâtre compact et homogène, avec petits silex et rares fragments de TCA = **1ère occupation sur sol alluvionnaire**
- 23** = grave sableuse avec passées de limon noirâtre = **substrat "pollué" superficiellement par des infiltrations limoneuses**
- 24** = grave sableuse = **substrat**
- 25** = fond de fouille constitué d'une alternance de niveaux d'occupation et de remblais

Planche 9 - Evreux «Rue Joséphine» Plans, clichés et coupe longitudinale nord du sondage 3

AP 019 / Evreux / Rue Joséphine
S.003
Coupe longitudinale nord



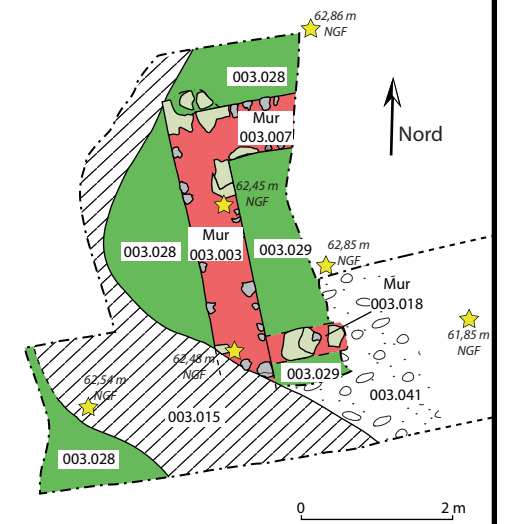
- 15a = limon brun foncé meuble et homogène avec silex = **comblement de la tranchée 003.015**
- 15b = **creusement de la tranchée 003.015**
- 19 = limon brun foncé meuble et homogène avec gravier, silex et TCA = **terre végétale**
- 20 = limon brun foncé compact, moucheté de petits nodules de craie, avec silex = **comblement d'une probable fosse de plantation**
- 21 = **creusement d'une probable fosse de plantation**
- 22 = limon brun foncé, meuble et homogène, avec gros silex = **comblement d'une probable fosse de plantation**
- 23 = **creusement d'une probable fosse de plantation**
- 24 = mortier orangé mêlé à du limon brun = **remblai**
- 25 = limon brun meuble et hétérogène, avec gros silex et rares TCA = **remblai**
- 26 = limon brun clair avec beaucoup de nodules de mortier jaunâtre, quelques silex et blocs de craie = **remblai de démolition**
- 27 = limon brun avec nombreux silex et nodules de craie + mortier orangé, hétérogène et peu compact = **remblai de démolition**
- 28 = limon brun clair avec nodules de craie et de mortier jaunâtre, compact et homogène = **remblai**
- 29 = limon brun clair très meuble avec gros silex = **remblai**
- 30 = limon brun avec très nombreux nodules de mortier jaune et de craie + silex et blocs de craie = **remblai de démolition ou démolition primaire**
- 31 = blocs de craie et de silex avec quelques passées de limon brun foncé = **démolition ou niveau de construction / réfection**
- 32 = limon brun avec silex = **remblai**
- 33 = fin niveau de mortier jaune-orangé = **construction / réfection**
- 34 = limon brun avec gros silex et rares TCA, hétérogène et peu compact = **remblai de sol ?**
- 35 = limon brun avec micro-nodules de craie, petits silex et rares TCA = **remblai de sol ?**
- 36 = limon brun très compact avec silex et nodules de mortier orangé = **remblai**
- 37 = fin niveau de nodules de craie damée = **construction / sol**
- 38 = grave sableuse avec nombreuses poches d'argile brun-vert et quelques passées limon brun foncé, compact et hétérogène = **aménagement de sol**
- 39 = limon noirâtre compact et homogène avec quelques petits silex, micro-charbons et petits éclats de TCA = **1ère occupation sur sol alluvionnaire**
- 40 = grave sableuse «contaminée» par le lessivage des alluvions limoneuses sus-jacentes = **substrat**
- 41 = grave sableuse = **substrat**

Les murs 003.001 et 003.002,
vus du nord



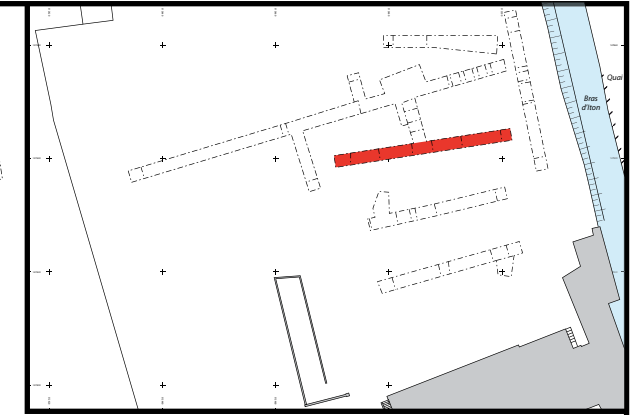
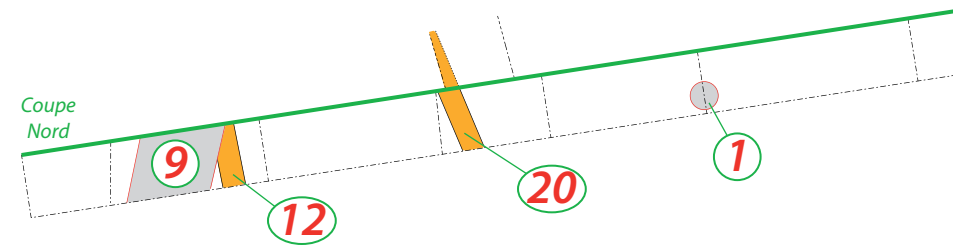
Les murs 003.003 / 003.007 et 003.018,
vus du nord

AP. 019 / Evreux / Rue Joséphine
Plan de l'extrémité occidentale du S. 003

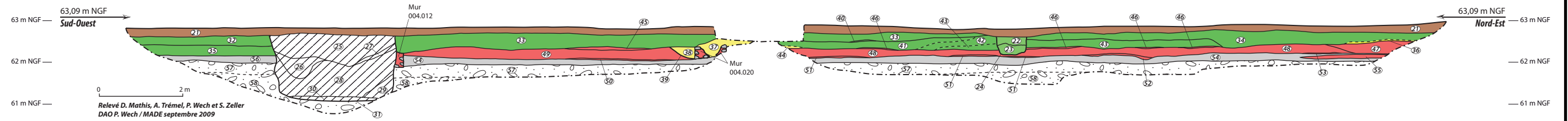


Relevé P. Wech
DAO S. Zeller / MADE / Septembre 2009

Planche 10 - Evreux «Rue Joséphine» Plan, clichés et coupe longitudinale nord du sondage 4



AP 019 / Evreux / Rue Joséphine
S.004
Coupe longitudinale partielle Sud



- 21 = limon brun foncé meuble et homogène avec gravier, silex et TCA = **terre végétale**
- 22 = limon brun foncé meuble avec nodules de craie = **comblement d'une probable fosse de plantation**
- 23 = limon brun foncé meuble avec nombreux gros silex = **comblement d'une probable fosse de plantation**
- 24 = **creusement d'une probable fosse de plantation**
- 25 = limon brun compact avec nombreux silex et fin gravier = **comblement du fossé 004.009**
- 26 = limon brun très aéré avec très nombreux gros silex = **comblement du fossé 004.009**
- 27 = grave sableuse avec nodules de mortier orangé = **comblement du fossé 004.009**
- 28 = limon brun foncé assez compact, avec silex, gravier, nodules de craie et bois conservés = **comblement du fossé 004.009**
- 29 = limon brun-gris compact avec fin gravier = **comblement du fossé 004.009**
- 30 = mâchefer = **comblement du fossé 004.009**
- 31 = **creusement du fossé 004.009**
- 32 = limon brun très aéré et homogène avec quelques silex et rares TCA, quelques micro-nodules de craie = **remblai**
- 33 = limon brun avec nombreux nodules de mortier jaunâtre et de craie + silex, meuble et hétérogène = **remblai de démolition**
- 34 = limon brun meuble avec TCA, silex et nodules de craie = **remblai de démolition**
- 35 = limon brun clair assez compact, avec nodules de mortier jaunâtre et de craie, silex et rares TCA = **remblai de démolition**
- 36 = limon brun foncé assez compact avec nombreuses TCA = **démolition ?**
- 37 = gros silex dans matrice de limon brun meuble = **démolition / récupération du mur 004.020**
- 38 = limon brun clair avec petits silex, nodules de mortier et de craie = **comblement de la tranchée de récupération du mur 004.020**
- 39 = **creusement de la tranchée de récupération du mur 004.002**
- 40 = fin niveau d'argile orangée = **lambeau de sol ?**
- 41 = limon brun foncé-noir, compact et homogène, avec petits silex et rares TCA = **remblai**
- 42 = limon brun foncé-noir, compact et homogène, avec petits silex, nodules de craie et rares TCA = **remblai**
- 43 = limon brun foncé-noir, compact et homogène, avec petits silex et rares TCA = **remblai**
- 44 = limon brun foncé avec nombreuses TCA à plat = **démolition ?**
- 45 = limon brun foncé moucheté de nodules de craie, compact et homogène = **occupation ?**
- 46 = nodules de craie et de mortier jaune-orangé = **construction / sol**
- 47 = limon brun avec de très nombreux silex = **remblai de sol ?**
- 48 = silex jusqu'à 10 cm, dans matrice de limon brun compact et homogène = **remblai de sol**
- 49 = limon brun avec nombreux silex = **remblai de sol**
- 50 = fin niveau de craie damée = **construction / sol**
- 51 = fins niveaux de craie damée = **construction / sol**
- 52 = argile brun-orangé compacte et homogène = **sol**
- 53 = fin niveau de craie damée = **construction / sol**
- 54 = limon noirâtre avec petits silex et rares TCA, compact et homogène = **1ère occupation sur sol alluvionnaire**
- 55 = mortier jaune-orangé avec TCA dans matrice de limon brun = **construction ?**
- 56 = limon noirâtre compact et homogène avec plus de petits silex que 004.054 = **1ère occupation sur sol alluvionnaire**
- 57 = grave sableuse «contaminée» par le lessivage des alluvions limoneuses sus-jacentes = **substrat**
- 58 = grave sableuse = **substrat**

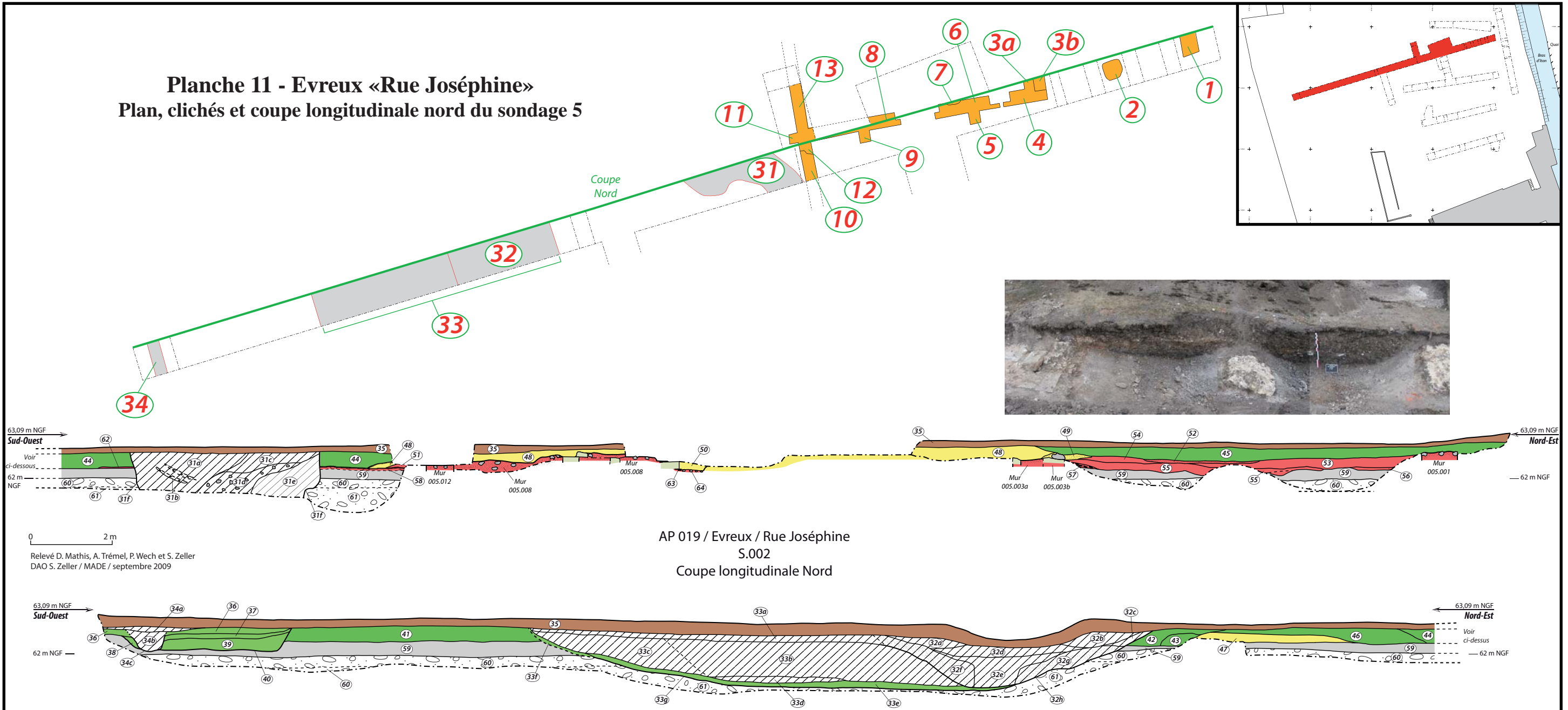


Coupe de la tranchée 004.009 et du mur 004.012,
vue du sud

Coupe du mur 004.020,
vue du sud



Planche 11 - Evreux «Rue Joséphine» Plan, clichés et coupe longitudinale nord du sondage 5

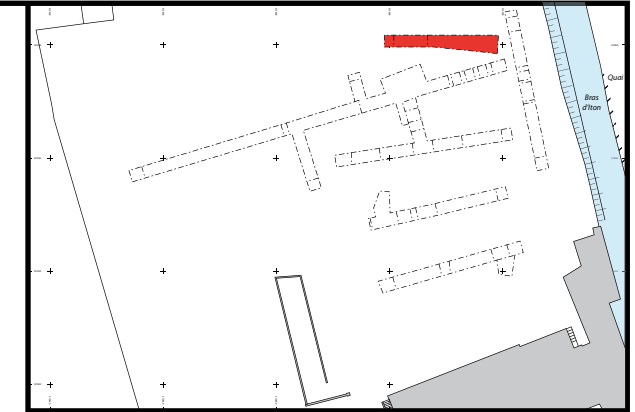
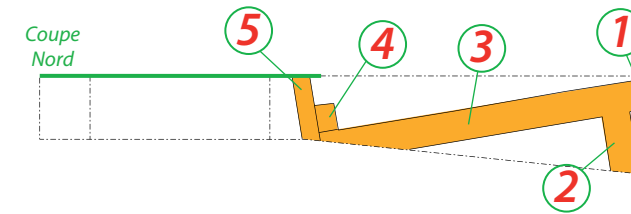


AP 019 / Evreux / Rue Joséphine
S.002
Coupe longitudinale Nord

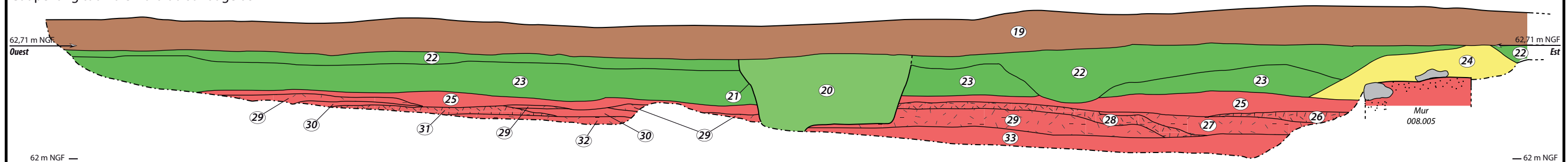
Relevé D. Mathis, A. Trémel, P. Wech et S. Zeller
DAO S. Zeller / MADE / septembre 2009

- 31a = limon brun assez meuble et hétérogène avec silex et gravier = **remblai de comblement de la tranchée 005.031**
- 31b = concentration de gros silex et de gravier dans limon brun meuble = **remblai de comblement de la tranchée 005.031**
- 31c = limon meuble et homogène avec beaucoup de gravier = **remblai de comblement de la tranchée 005.031**
- 31d = limon brun foncé très meuble avec gros silex = **remblai de comblement de la tranchée 005.031**
- 31e = grave sableuse mêlée à du limon brun foncé = **remblai de comblement de la tranchée 005.031**
- 31f = **creusement de la tranchée 005.031**
- 32a = limon brun avec gravier, micro-nodules de craie et fragments de TCA = **comblement du canal 005.032**
- 32b = limon brun clair assez compact, avec silex, micro-nodules de mortier et de craie = **comblement du canal 005.032**
- 32c = limon brun clair meuble et homogène = **comblement du canal 005.032**
- 32d = grave sableuse meuble avec nombreux fragments de TCA = **comblement du canal 005.032**
- 32e = nombreux gros blocs de craie, avec fragments de TCA, silex et gravier dans matrice de limon brun très meuble = **comblement du canal 005.032**
- 32f = mortier orangé avec passées de limon brun + silex et blocs de craie = **paroi du canal d'évacuation du vivier actuel**
- 32g = nombreux nodules de mortier jaune-orangé dans matrice de limon brun, avec silex et blocs de craie = **paroi du canal d'évacuation du vivier actuel**
- 32h = **creusement du canal du vivier actuel**
- 33a = limon brun compact moucheté de nodules de mortier orangé, avec silex et rares TCA = **remblai de démolition scellant le comblement de l'ancien vivier 005.033**
- 33b = remblai hétérogène fait de limon brun à brun foncé avec beaucoup de silex, TCA, nodules de craie et de mortier orangé = **remblai de comblement de l'ancien vivier 005.033**
- 33c = remblai hétérogène fait de limon brun à brun foncé avec moins de silex, TCA, nodules de craie et de mortier orangé = **remblai de comblement de l'ancien vivier 005.033**
- 33d = nombreux nodules de mortier et fragments de TCA + craie et silex, dans matrice de limon brun = **remblai de démolition comblant l'ancien vivier 005.033**
- 33e = limon gris très fin, compact et homogène, de nature probablement hydromorphe = **comblement naturel de l'ancien vivier 005.033**
- 33f = limon grisâtre mêlé à du limon brun et à de la grave = **comblement de l'ancien vivier 005.033**
- 33g = **creusement de l'ancien vivier 005.033**
- 34a = limon brun foncé avec fragments de TCA et nodules de mortier orangé = **scellement d'une probable tranchée de récupération d'un mur**
- 34b = mortier orangé désagrégé, avec craie et TCA = **comblement d'une probable tranchée de récupération d'un mur**
- 34c = **creusement d'une probable tranchée de récupération d'un mur**
- 35 = limon brun meuble et homogène, avec petits silex et rares fragments de TCA = **terre végétale**
- 36 = limon brun avec nombreux nodules de mortier orangé = **comblement d'une probable fosse de plantation**
- 37 = limon brun avec racines et silex, très meuble = **comblement d'une probable fosse de plantation**
- 38 = grave sableuse jaune-orangé = **comblement d'une probable fosse de plantation**
- 39 = grave sableuse mêlée à du limon brun = **remblai de comblement d'une probable fosse de plantation**
- 40 = **creusement d'une probable fosse de plantation**
- 41 = limon brun, peu compact, avec petits silex, micro-nodules de craie et rares TCA = **remblai de terre à jardin**
- 42 = limon brun à brun foncé, compact et homogène, avec silex et TCA = **remblai**
- 43 = limon gris très clair, meuble et homogène = **remblai ?**
- 44 = limon brun avec gravier et silex, meuble et homogène = **remblai**
- 45 = limon brun foncé meuble avec TCA et nodules de craie = **remblai**
- 46 = limon brun foncé peu compact, avec nombreux nodules de mortier, fragments de TCA, silex et craie = **remblai de démolition ?**
- 47 = très nombreux gros nodules de mortiers rose et orangé, avec fragments de TCA, silex et blocs de craie = **démolition ou remblai de démolition**
- 48 = nombreux nodules de craie et de mortier rose-orangé, avec quelques passées de limon brun = **démolition**
- 49 = mortier jaunâtre = **démolition du mur 005.003b**
- 50 = très nombreux nodules de craie avec passées de limon brun = **démolition ou niveau de sol**
- 51 = limon brun foncé à noir, compact et homogène = **occupation**
- 52 = mortier jaunâtre désagrégé = **réfection ?**
- 53 = limon brun foncé à noir, compact et homogène, avec silex, quelques fragments de TCA et des micro-nodules de craie = **occupation**
- 54 = limon brun foncé à noir, compact et homogène, avec silex, quelques fragments de TCA et des micro-nodules de craie = **occupation**
- 55 = argile brun-orangé, compacte et homogène = **niveau de sol**
- 56 = argile brun-orangé, compacte et homogène = **niveau de sol**
- 57 = nombreux fragments de TCA dans limon brun très compact = **démolition ?**
- 58 = nombreux silex dans limon brun foncé, meuble = **recharge de sol**
- 59 = limon noirâtre compact et homogène, avec petits silex et rares TCA = **1er niveau d'occupation sur sol alluvionnaire**
- 60 = grave sableuse « polluée » par des infiltrations de limon noirâtre = **substrat**
- 61 = grave sableuse = **substrat**
- 62 = argile brun-orangé, compacte et homogène = **niveau de sol**
- 63 = lit de briques = **assise de réglage au sommet de la fondation et à la base du mur 005.008**
- 64 = silex liés au mortier orangé = **semelle de fondation du mur 005.008**

Planche 12 - Evreux «Rue Joséphine» Plan, clichés et coupe longitudinale partielle nord du sondage 8



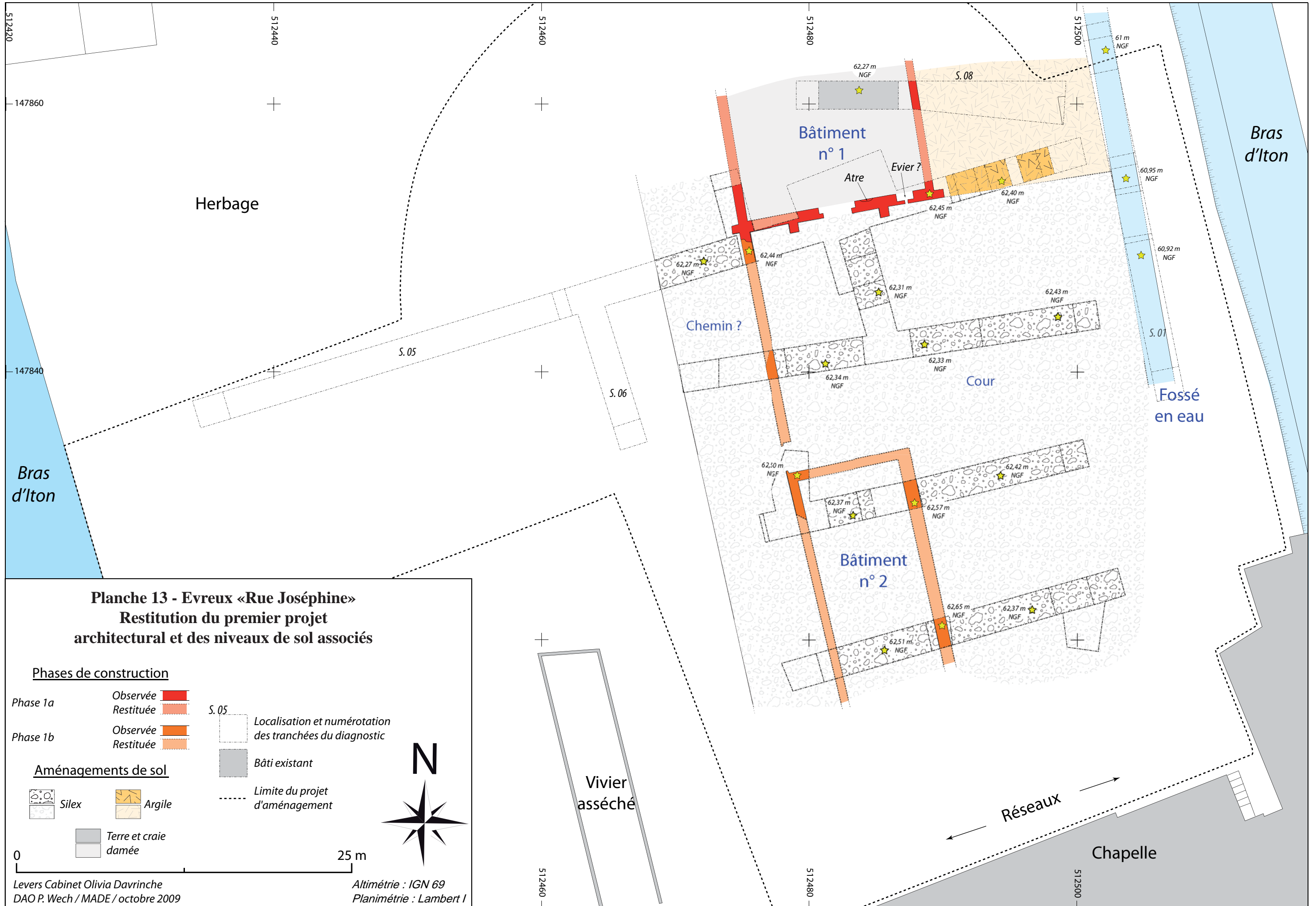
AP 019 / Evreux / Rue Joséphine
Coupe longitudinale Nord du sondage 08

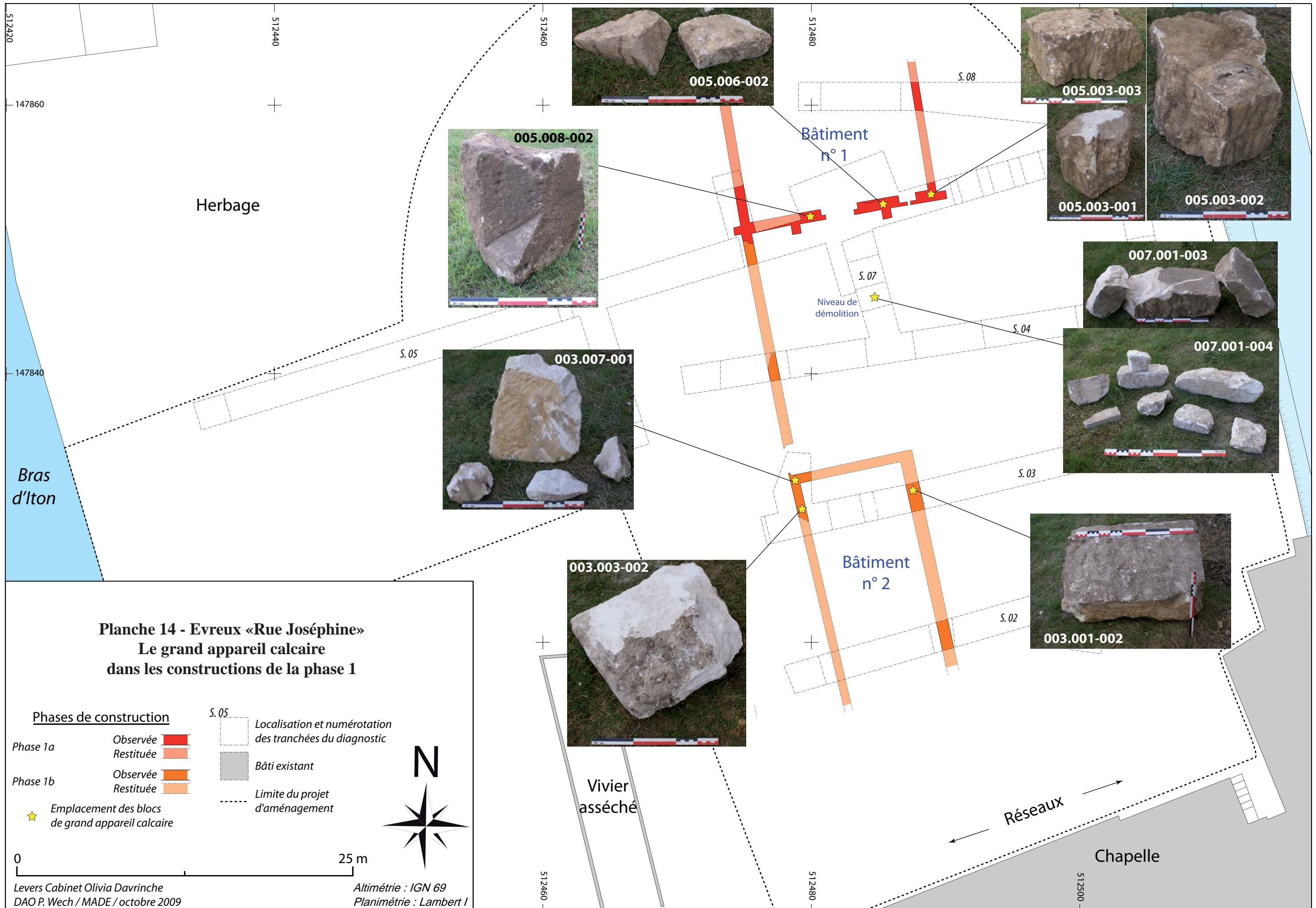


- 19 = limon brun foncé, meuble et homogène, avec petits silex et rares fragments de TCA = **terre végétale**
- 20 = limon brun foncé assez meuble avec silex et nombreux micro-nodules de de craie = **remblai de comblement d'une probable fosse de planatation**
- 21 = **creusement d'une probable fosse de plantation**
- 22 = limon brun peu compact avec silex, fragments de TC et petits nodules de mortier et de craie = **remblai**
- 23 = matrice de limon brun assez compact avec nombreux nodules de mortier et de craie, silex et TCA = **remblai de démolition**
- 24 = importante concentration de nodules de mortier orangé avec passées de limon brun = **démolition du mur 008.005**
- 25 = limon gris-noir compact et homogène avec micro-charbons = **occupation**
- 26 = argile brun-orangé, compacte et homogène = **recharge de sol**

- 27 = craie blanchâtre damée, compacte et homogène = **recharge de sol**
- 28 = argile brun-orangé, compacte et homogène = **recharge de sol**
- 29 = craie blanchâtre damée, compacte et homogène = **recharge de sol**
- 30 = limon grisâtre, compact et homogène, avec micro-charbons = **occupation**
- 31 = argile brun-orangé, compacte et homogène = **recharge de sol**
- 32 = craie blanchâtre damée, compacte et homogène = **recharge de sol**
- 33 = limon argileux noirâtre, compact et homogène, avec micro-charbons et rares petits fragments de TCA = **occupation**

Relevé D. Mathis, A. Trémel, P. Wech et S. zeller
DAO S. Zeller / MADE / septembre 2009

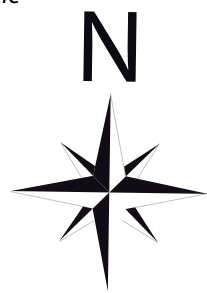




**Planche 14 - Evreux «Rue Joséphine»
Le grand appareil calcaire
dans les constructions de la phase 1**

- Phases de construction**
- Phase 1a
 - Observée
 - Restituée
 - Phase 1b
 - Observée
 - Restituée
- ★ Emplacement des blocs de grand appareil calcaire
- S. 05 Localisation et numérotation des tranchées du diagnostic
- Bâti existant
- Limite du projet d'aménagement

0 25 m



Levers Cabinet Olivia Davrinche
DAO P. Wech / MADE / octobre 2009

Altimétrie : IGN 69
Planimétrie : Lambert I

